

EUGÈNE DIEUDONNÉ

**LA VIE DES
FORÇATS**



**COLLECTION
SUCCÈS**

LA VIE DES FORÇATS

COLLECTION
S U C C È S

Volumes parus :

JOSEPH KESSEL. — Les Cœurs purs.
FERNAND FLEURET. — La Bienheureuse Raton, fille de joie.
LOUIS CODEL. — La Petite Chiquette.
JOSEPH DELTEIL. — Sur le fleuve Amour.
COLETTE ANDRIS. — La Femme qui boit.
URSULA PARROTT. — Ex-Femme.
HENRI DEBERLY. — Le Supplice de Phèdre.
TITAYNA. — Nuits chaudes.
ANDRÉE VIOLLIS. — Criquet.
RENÉ PETER. — La Confiance passionnée.
JACQUES DE LACRETELLE. — La Bonifas.
RENÉ TRINTZIUS. — Le Septième jour.
MARCEL AYMÉ. — Brûlebois.
PIERRE MAC ORLAN. — Rues secrètes.
GLY MAZELINE. — Un Royaume près de la mer.
RENÉ BLECH. — Le Bar de l'univers.
LOUIS ROUBAUD. — La Prison de velours.
RENÉ BIZET. — La Petite fille que j'aime.
JOSEPH CONRAD. — Le Frère de la Côte.
VALENTIN KATAEV. — Ils ont mangé la grenouille.
MARCEL BRION. — L'aventureuse réussite de Théodora.
DOSTOÏEVSKI. — L'éternel mari.
ANDRÉ GIDE. — L'École des femmes.

EUGÈNE DIEUDONNÉ

LA VIE
DES FORÇATS

Préface d'ALBERT LONDRES



PARIS
LIBRAIRIE GALLIMARD
5, RUE SÉBASTIEN-BOTTIN (VII^e)

PRÉFACE

Je passais rue du Faubourg-Saint-Antoine. Je ne désirais pas acheter de meubles, Dieu m'en garde! Il est déjà assez déprimant de vivre pendant un mois, en locataire, entre le même lit et la même armoire sans ajouter à cette disgrâce la pensée que le mobilier vous appartient! Je me promenais.

Alors, il me revint qu'un homme de ma connaissance habitait cette rue-là.

Ce fait si naturel me parut d'abord extravagant. Le faubourg étalait aux yeux une vie grassement bourgeoise : charcuteries, boulangeries, marchands de vin, tout ce qu'il fallait pour se nourrir; et dans les magasins de vente : buffets, chaises, tout ce qu'il fallait pour se loger. Ah! l'homme en question avait changé de milieu!

Il s'agissait d'Eugène Dieudonné, ex-forçat, aujourd'hui décorateur-fabricant,

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays, y compris la Russie.

Copyright by Librairie Gallimard, 1930.

meubles et ensembles modernes, 75, rue du Faubourg-Saint-Antoine, téléphone Roquette 50-73, registre commercial : Seine 408-470.

Je me présentai au n° 75.

— Dieudonné! demandai-je à la concierge.

— M. Dieudonné? Au fond de la cour en face.

La première fois que je m'occupai de l'homme, on le nommait : cellule 34. Après, je l'avais connu sous le n° 41.143. Maintenant...

Il travaillait au fond de la cour, en face dans son atelier. Il était debout devant une table, maniant l'équerre et le crayon. Je le regardais du dehors, à travers la vitre : quatre compagnons varlopaient des planches. C'étaient ses ouvriers. Celui qui, pendant quinze ans, avait dû tout subir, aujourd'hui commandait. La vue d'un patron tirant des plans est le spectacle le plus normal qui puisse frapper un regard. J'eusse amené mille personnes avec moi derrière ce carreau que toutes m'auraient demandé : « Que voyez-vous d'extraordinaire? » Cependant je n'en revenais pas. Trop de visions s'interposaient entre mes souvenirs et ce « bourgeois ».

Je poussai la porte.

— Bonjour, monsieur Dieudonné, dis-je.

Le tireur de plans releva la tête. Certes sa mine était meilleure que jadis, mais c'était bien sa face aux maxillaires carrés, et ses yeux étaient bien ces yeux menaçants comme les pointes d'une pince et dont on ne voudrait pas qu'ils se refermassent sur vous!

— Eh bien! mon ami, vous êtes en train de construire une pirogue, au moins?

« L'Homme qui s'évada » ne faisait plus qu'un buffet!

**

— Eugène, lui dis-je, alors qu'il me promenait de son atelier à son appartement, le plus ébaubi de nous deux ce devrait être vous et c'est moi! Vous venez de me présenter votre contremaître, vous le payez cent francs par jour. Vos ouvriers ont plus de besogne qu'ils n'en peuvent faire. Le faubourg travaille pour vous à façon. En consultant la liste de vos clients, il me semble feuilleter le bottin mondain! Votre femme est dans votre salon et votre fils, tellement il est élégant, paraît sortir d'un écrin! Où sont les neiges d'antan?

— Je ne pouvais pas, cependant, recons-

tituer un coin du baigne pour vous faire plaisir!

Il ne s'agissait pas de plaisir mais d'obsession. Le hasard qui, aujourd'hui, m'avait mis en présence de Dieudonné avait ranimé des images. Elles juraient violemment avec cette nouvelle réalité. D'ailleurs que faisait-il avec ce faux col et cette cravate de soie cet homme que, pour la première fois, j'avais rencontré le cou nu, comme prêt pour la guillotine? Il était là sans gardien. Au fait! ce gardien n'était-ce pas moi, puisque nous n'étions que tous les deux? J'en saisis instantanément mon trousseau de clefs dans ma poche!

— Eh oui, me dit-il, je me suis réadapté. Il est plus facile pour un bagnard d'apprendre à vivre en bourgeois que pour un bourgeois d'apprendre à vivre en bagnard! Je n'ai pas fait là, croyez-moi, une action d'éclat. Il est même surprenant de constater comme on arrive vite, et sans effort, à manger à sa faim!

Nous avions quitté son domicile :

— Eh bonsoir, Dieudonné!

— Bonsoir, mon vieux!

Il connaissait tout le faubourg, les mar-

chands patentés l'interpellaient au passage. Il était six heures de l'après-midi. Quelle animation!

— Vous souvenez-vous quand j'ai fait votre connaissance dans votre cellule, à l'île Saint-Joseph? Il n'y avait pas autant de mouvement que ce soir! On entendait la mer battre les limites de l'île. De temps en temps, une noix tombait d'un cocotier, mais ce sont les pas des gardes-chiourme à l'intérieur du bâtiment dont j'ai le mieux retenu le son.

— Et moi, donc!

Tout en marchant vers la place de la Bastille, je revoyais la scène. C'était voilà sept ans. A cette époque, je louvoyais le long des côtes de Guyane. Je venais de Cayenne, j'allais à Saint-Laurent-du-Maroni, et pour l'heure j'étais, par faveur ministérielle, l'hôte indésirable des îles du Salut. Dieudonné y purgeait deux ans de réclusion pour évasion.

— Hein! vieux! quand on a frappé à la porte de votre tombeau, et que vous avez montré votre tête à travers le judas!

— Oui!

— Je dois vous avouer que vous ne m'avez pas jeté un regard de confiance.

— Il faut se méfier de tout au bagne.

— Je ne peux pas oublier votre figure. Vous avez engraisié depuis. Pensez-vous quelquefois à cette cellule?

— Vous savez, l'homme est tellement égoïste qu'il l'est envers sa propre personne. Le « Monsieur Dieudonné du Faubourg Saint-Antoine » n'est qu'ingratitude à l'égard du pauvre 41.143 de l'île Saint-Joseph. L'homme que je suis redevenu oublie souvent le numéro matricule que j'étais. Et puis ce ne sont pas des heures dont on se rappelle avec agrément.

— Vous appelez cela des heures?

— En effet! vous me prenez au piège. J'ai tout de même souffert quatorze années. Comme les années passent vite quand elles sont passées! Savez-vous à qui je pense quand je me reporte là-bas? Aux autres! A Ullmo! Croyez-vous qu'il y ait rien de commun entre cet homme devenu un saint et le gamin qui a commis un acte de folie? Lui était coupable. Mais aujourd'hui qu'il a payé, est-il encore coupable de l'avoir été voilà vingt-trois ans?

— Mon ami, ce ne sont pas là des questions que le Français a l'habitude de traiter.

Chez nous, nous jugeons une fois pour toutes. Après la sentence, le dogme de l'infailibilité humaine n'est plus discutable. La société n'a pas trouvé de meilleurs moyens de dormir en paix. Il faudrait une rude cloche pour la réveiller : une cloche faite de toutes les erreurs judiciaires, de toutes les fantaisies des verdicts, mais qui la fondera?

Véritablement, tout le faubourg aimait Dieudonné. Ce n'était que des bonsoirs! des comment allez-vous? Étais-je avec un ancien forçat ou avec le conseiller municipal?

**

Et nous nous sommes arrêtés à la terrasse, « Chez Victor », place de la Bastille.

— Eh bien, non! lui dis-je, plus je m'y efforce, moins je puis vous voir en bourgeois. La tête sortant de votre judas, oui, ou bien encore comme je vous ai retrouvé, un matin, sur le quai de Rio-de-Janeiro.

— Moi, fit-il, je m'aime mieux comme je suis, à cette heure!

Las d'attendre sa grâce, il s'était évadé pour la troisième fois.

Quelle randonnée! Pirogue qui chavire.

compagnons enlisés dans la vase, retour vers Cayenne, quarante jours dans la forêt vierge, en compagnie des singes, et sous la menace des chasseurs d'homme. Nouvelle pirogue, nouveau départ. Misère sur misère. Puis enfin le Brésil. Ah! cette arrivée à Para! Les trois survivants de l'aventure dévorés par la fièvre et par leur barbe, entrant dans une grande ville inconnue, un soir de carnaval sous les confetti et couronnés de serpentins! L'histoire n'était pas achevée, elle allait même devenir extraordinaire...

Découvert à Para, voilà Dieudonné jeté dans la prison brésilienne. Qui l'en tire? Le chef de la police! Deux jours après on le remet sous verrous : la France demandait l'extradition. La police brésilienne, qui ne nourrit pas une grande admiration pour la justice française, refuse de livrer l'homme. Elle l'expédie à Rio-de-Janeiro, chez le ministre de l'Intérieur. C'est comme je vous le dis, et le ministre le reçoit, mais il l'envoie de nouveau coucher à l'ombre des barreaux! Et la presse de Rio s'en mêle. Et l'évadé est relâché. Il est là, maigre, hagard, sur le quai... Il attend celui qui vient le chercher...

— Eh bien! me dit-il, à quoi pensez-vous?

— A Rio!

— Rio? Évidemment, c'est un souvenir, et même un rude, mais on est mieux placé de la Bastille!

Il avait téléphoné à sa femme et à son fils de venir nous rejoindre. Sa femme? Son fils? C'était là toute notre arrivée à Marseille. Il n'était pas très fier. Je ne l'étais guère davantage. En somme ce forçat évadé n'était pas gracié. L'opinion publique serait-elle assez forte pour lui éviter la prison? Et le bateau entra dans le port. L'opinion publique avait agi : la police ne nous arrêta que pour nous saluer. Au premier rang de la foule qui attendait, une femme pleurait, un jeune homme sanglotait...

L'homme qui revenait de si loin, la femme qui voyait tout son passé ressusciter d'entre les morts, le jeune homme qui avait attendu d'avoir vingt ans pour connaître son père et qui s'écriait entre deux crises de larmes : « Mais c'est un beau papa, un beau papa! » les voilà, ce soir, deux ans après, sagement réunis, place de la Bastille.

Les hauts moments de leur existence ont

*cédé le pas à l'ordinaire de tous les jours.
Le merveilleux n'est plus au programme.*

On parle d'affaires, de toilette, de cinéma...

*Ainsi va la vie — même la vie d'un ancien
condamné à mort.*

ALBERT LONDRES.

CHAPITRE PREMIER

APRÈS LE VERDICT

A M° DE MORO-GIAFFERI

L'atmosphère de la salle des Assises est pesante, angoissée.

Le jury a rendu un verdict affirmatif.

Les gardes ramènent les accusés dans le box.

Dans le lourd silence, le président laisse tomber les sentences. Sentences de mort, de bague, de réclusion... Tout ce qui suit, efforts suprêmes de la défense, conclusions, protestations, appels à la miséricorde, colères, faiblesses ou cynisme, tout cela semble vain comme le désespoir.

C'est fini.

La salle se vide des amateurs de sensations d'assises.

Les gardes évacuent les condamnés.

Par les degrés d'un colimaçon de pierre qui n'en finit plus, la caravane enchaînée descend à la Conciergerie.

Le froid du hall dallé tombe sur les épaules.

Les condamnés s'arrêtent sur un signe du directeur.

L'appel commence :

— Un tel?

— Présent.

— A quoi êtes-vous condamné?

— A mort...

— Un tel, un tel, un tel...

Chacun répond par la condamnation qui vient de le frapper, puis est dirigé vers la cellule qu'on lui a réservée.

Les pas sur les dalles sonores, le grincement des serrures, les portes qui claquent, les ordres brefs, les réponses gouailleuses ou apeurées, l'écho qui se plaint comme s'il ne pouvait fuir, tout contribue à parfaire l'impression d'abandon définitif.

L'appel est terminé.

Dans chaque cellule, le déshabillage com-

mence. Les gardiens inventorient les effets civils, puis font endosser au condamné le rude et infamant costume pénal.

Tout est bien fini.

De Profundis.

**

Les gardiens ont garrotté le condamné à mort dans une camisole de force, de crainte qu'il n'attente à ses jours. Car il est condamné à *avoir la tête tranchée sur une place publique*, et non pas à mourir simplement, surtout pas d'une mort de son choix.

Le condamné à mort ne sera plus jamais seul.

Toujours, à ses côtés, deux gardiens lui tiendront compagnie, de jour et de nuit, toujours témoins de ses moindres gestes, attentifs à ses plus futiles propos, prêts à appeler à la moindre suspicion.

Alors le condamné tombe dans une sorte d'engourdissement léthargique. L'effort nerveux a été trop soutenu, trop intense, trop long. Les longs mois de prévention l'ont mis à rude épreuve. Les débats des assises l'ont abruti. La condamnation l'a assommé. L'épave garrottée gît maintenant sur son

grabat, insensible à tout. Les derniers bruits de la ville forcent péniblement les murs de la prison séculaire et bercent son sommeil, si proche, déjà, de la mort qui vient.

Sur leurs chaises de bois dur, les gardiens surveillent...

Soudain, des bruits. Ce n'est que le départ pour la Santé. On extrait le condamné de sa cellule et on le monte dans la voiture cellulaire qui l'attend dans la cour. Des policiers montent avec lui dans la triste voiture pour le dernier voyage à travers la ville.

Ces hommes rudes ont maintenant des attentions délicates pour le décapité de demain. Ils l'incitent au courage, à l'espoir.

Ainsi devisant, on arrive à la Santé. Dans la cour, le personnel est au complet. Une sorte de solennité funèbre marque les visages. On descend le condamné avec des précautions d'infirmières. On lui enlève la camisole de force, et aussi ses vieux effets de la Conciergerie. Il est maintenant dans une vaste cellule, tout nu, au milieu d'une douzaine d'hommes, directeur, médecin, policiers et gardiens. Nu, comme il est, on n'a pas encore confiance. Il peut recéler en lui quelque poison ou quelque arme minus-

cule, avec quoi il pourrait mettre fin à ses jours. Pas de cela, condamné. Tu dois mourir, à la guillotine, pas autrement.

Les gardiens-infirmiers, experts en l'art de fouiller les hommes nus, commencent leur besogne.

« Baissez-vous. Toussez. Plus fort. Relevez-vous. Toussez. Ouvrez la bouche. Écartez les bras, les doigts, les jambes... »

Les infirmiers palpent, écartent, sondent, regardent dans la bouche, sous la langue, dans les oreilles, entre les orteils, partout. Aucun orifice n'échappe à leur science. Et tout cela gentiment, comme une sœur d'hôpital à un blessé.

On apporte ensuite un costume pénal tout neuf au condamné. On le lui endosse, non sans l'avoir au préalable examiné encore sur toutes les coutures, un tailleur complice pouvant y avoir caché quelque objet libérateur.

Sa cellule est absolument nue. Mais le directeur veut s'en assurer lui-même. Il monte sur un escabeau et, ainsi juché, passe sa main sur les murs, sur les rayons, les vitres. A peu près sûr maintenant de son condamné, le directeur quitte la cellule. Gênés, les deux gardiens de faction regardent en tapinois le

condamné à mort qui, hébété, ahuri, se tâte et semble s'éveiller d'un hallucinant cauchemar.

Mais le guichet de la porte s'ouvre. Le cantinier demande au condamné ce qu'il désire manger. L'instinct reprend ses droits; le condamné choisit son menu et mange comme un vivant. Il est tard. Le condamné s'endort pesamment et ne s'éveillera qu'au matin. Les gardiens, pour tuer le sommeil, s'acharnent à une interminable partie de belote.

Six heures du matin. La vaste prison s'éveille à grands bruits de pas sonores, de clés ouvrant les lourdes portes, de guichets qui claquent, d'appels claironnant dans les hauts couloirs.

Le vieux père Jean, gardien de choix, houspille les auxiliaires :

— Eh bien! le café du condamné à mort!

Les auxiliaires s'empressent. Brave père Jean! Il n'a pas son pareil pour remonter un homme, lui redonner le goût de la vie. A l'entendre, l'espoir se fortifie. Désormais, il fera ce qu'il voudra de son condamné.

Gentiment il lui passera les menottes pour la promenade, l'accompagnera jusqu'au

préau, lui donnera des cigarettes et le laissera dehors plus que l'heure réglementaire. Mais il faut bien rentrer. Le père Jean ramène son prisonnier, lui enlève les menottes et l'enferme en douceur, sans faire claquer la porte, sans faire grincer la serrure.

Ce sera ainsi pendant un mois, deux mois, trois peut-être.

Le condamné s'habitue à son sort. Vingt fois par jour, on crie dans les couloirs : « Ceci, cela ou encore cela pour le condamné à mort. » Il y a un registre spécial pour ses lettres, une visite médicale spéciale, des rondes spéciales du directeur, du contrôleur, du gardien-chef. Ce rappel incessant de la mort irrite un peu au début. Puis on s'y fait, comme à toutes les situations irrémédiables. D'ailleurs, les murs sont hauts, la vigilance constante, l'évasion impossible.

Une sorte d'apaisement inonde peu à peu l'âme du condamné. Les avocats l'aident puissamment dans cette voie.

Ce qu'il peut y avoir de dévouement généreux chez un homme, on l'apprend là, dans une cellule de condamné à mort, lorsque l'avocat vous prend les deux mains, vous

regarde dans le fond des yeux et vous crie de tout son cœur angoissé : « Ils ne l'auront pas votre tête... » Et s'éloigne la vision de la guillotine, plus loin, tout là-bas, pour disparaître enfin et faire place à l'espoir tenace en la vie. On a le sentiment d'être un condamné à mort honoraire. Les jours de bonne humeur, on ne donnerait pas sa place contre celle du clochard qui vous sert de domestique et qui ne fait, lui, que quatre mois de prison.

Cependant les jours passent, et les semaines, et les mois. Le doute envahit le condamné. Ne serait-ce que pitié toutes ces paroles de réconfort et d'espoir ?

Il lui apparaît que le silence se fait plus profond autour de lui. On ne prononce plus guère ce mot de condamné à mort dans les couloirs. Les avocats sont comme recueillis, graves, et serrent la main du condamné avec plus de chaleur comme à un agonisant. Les gardiens ne peuvent plus céder une gêne réelle. La nuit, ils vont et viennent à pas feutrés dans la cellule, et semblent écouter quelque bruit du dehors.

Alors le condamné sait que son dernier jour approche.

Sera-ce demain, ou après ou dans quelques jours?...

.....

C'est pour ce matin.

Les gardiens sont plus anxieux encore.

Les pas feutrés dans les couloirs sont plus nombreux que d'habitude. La ville apporte dans la cellule des bruits lointains et insolites, comme des piétinements de chevaux et de foule contenue.

Quatre heures du matin sonnent comme un glas.

Des pas nombreux montent l'escalier de pierre, traversent les longs couloirs et s'arrêtent devant une porte.

La porte s'ouvre.

Des gardiens, gauches et intimidés, envahissent la cellule du condamné à mort.

Lui, accoudé sur sa couchette, le cœur arrêté, les yeux fixant le trou béant de la porte ouverte, attend du noir messenger qui entre l'arrêt de vie ou de mort.

Un siècle se passe...

Ce n'est pas la mort...

Cependant, à côté de sa cellule, d'autres portes se sont ouvertes.

Le rescapé écoute, frémissant.

Des pas nombreux quittent en hâte les cellules, traversent les longs couloir, descendent l'escalier de pierre, puis... plus rien.

Au dehors, la guillotine fonctionne.

CHAPITRE II

ÉTAPES VERS LE BAGNE

Trois jours après la condamnation, le jugement devient définitif si le condamné ne s'est pas pourvu en cassation ou en révision.

Passé ce délai, les condamnés sont alors véhiculés sur Fresnes dans les voitures cellulaires.

Le chemin est vite franchi.

Voici Fresnes.

Les portes s'ouvrent, immenses, et engloutissent les lourdes voitures, lourdes aussi de la misère qu'elles charrient.

Les condamnés descendent en silence.

Tout est silencieux ici. Les gardiens sont presque muets, et accueillants au possible. Ils ont vite fait de déshabiller, fouiller, matri-

culer, prendre les empreintes digitales, faire signer sur des registres longs comme ça, pendant que d'autres gardiens conduisent les premiers arrivés dans leurs cellules respectives.

Une porte qui claque, trois tours de clés, le bruit gras d'un verrou, et on est encore une fois dans la ratière. Comme à la Santé, il y a à Fresnes de vastes bâtiments à quatre étages de cellules superposées, dont les portes donnent sur une étroite passerelle suspendue dans le vide et bordée d'un garde-fou.

Dans toutes ces cellules, les occupants, oreille tendue, écoutent les bruits des arrivants.

Les prisonniers, tous, voient avec leurs oreilles.

Ils savent donc que les gardiens sont occupés avec les nouveaux convois d'arrivants, et en profitent pour « téléphoner » à qui mieux mieux.

A gauche, à droite, en haut, par les murs, les tuyaux, les w.-c., par tout ce qui conduit les sons, des coups discrets appellent l'attention du nouveau.

On est vite familiarisé avec ce code téléphonique.

« Pan, pan, pan. Qui es-tu? demande l'un. Pan, pan, pan, de quelle ville, de quel quartier, de quelle rue? Connais-tu un tel? Pourquoi es-tu là? Pour combien de temps?... » Pan, pan, pan... Mais, crac, une porte s'ouvre : c'est un gardien qui a surpris un « téléphoniste » et l'emmène dare-dare au cachot.

Le silence règne à nouveau.

Dans les vastes halls de l'immense prison on n'entend plus désormais que les pas assourdis des gardiens glissant sur les dalles du rez-de-chaussée ou sur les passerelles des étages. Ils vont ainsi de porte en porte, regardent par le judas, s'en vont, regardent, sempiternellement pendant des heures...

A la tombée du jour les condamnés se déshabillent et doivent déposer leurs effets à la porte, dans le couloir. Le gardien de service s'assure, avant de refermer la porte, que le prisonnier a bien sorti tous ses effets. Celui-ci rabat la couchette de fer accrochée au mur pendant le jour et se couche. Défense de rester assis sur son lit, il faut rester étendu. Défense de lire. D'ailleurs l'ampoule électrique s'atténue en veilleuse, juste assez

pour que le gardien puisse voir par le judas ce que devient le prisonnier.

Et, de porte en porte, tout au long de la longue nuit, inlassablement, les gardiens glissent sur les dalles et les passerelles, posent leur œil sur le judas, s'en vont plus loin, regardent, s'en vont...

Enfin, le réveil. Quelques guichets s'ouvrent. On distribue le café à ceux qui, ayant de l'argent au pécule, l'ont commandé la veille au cantinier. Chaque prisonnier a droit de dépenser en cantine une somme prévue par le règlement. Avant guerre, c'était dix sous par jour. Cette fabuleuse dépense occupe journellement le prisonnier. Que prendra-t-il le lendemain? « Un café, deux sous, un fromage, trois sous, un ragoût, six sous. Non, un sou de trop, je prendrai donc, un café, deux sous, un fromage... » Les yeux fixés sur le menu de la cantine accroché dans chaque cellule, le prisonnier compte et recompte, hypnotisé par l'énoncé de ces nourritures auxquelles il n'a pas droit.

Un par un, coiffés de la cagoule, les condamnés vont à la promenade obligatoire. Ils restent ainsi à l'air une demi-heure par jour, chacun dans un préau séparé.

Sur un promenoir élevé, les gardiens surveillent. Pas assez, cependant, pour empêcher Totor d'écrire sur le mur ses amitiés à Nénesse, ou Paulot de dénoncer ainsi un délateur, ou encore Fiffi d'exercer son talent à des dessins virils. D'autres, que la langue démange, essaient de parler au voisin.

Surpris, ces graves délits seront sévèrement punis.

Rentrant de la promenade, chacun trouve dans sa cellule des sacs de plumes que l'entrepreneur civil lui apprendra à trier, ou du papier pour faire des sacs, ou d'autres travaux de cette importance. Après trois ou quatre jours d'apprentissage, le prisonnier doit produire un minimum de tâche, faute de quoi il sera puni pour paresse au travail.

Ce minimum est honnête. On l'a vite dépassé. Des hommes moyennement adroits font trois et quatre fois la tâche imposée, et sont payés en conséquence. La paie est infime du reste. Quelques sous avant guerre, maintenant quelques francs : de quoi s'acheter à la cantine un café, un fromage...

À dix heures, soupe, pain bis, puis une heure de repos, pendant laquelle on peut lire. Travail jusqu'à cinq heures. Soupe de

légumes secs, quelquefois cuits. La journée est terminée. Elle recommencera le lendemain, aussi captivante que la veille. Et ainsi pendant des mois ou des années, selon la peine que les prisonniers doivent purger.

*
**

Les condamnés aux travaux forcés font ordinairement un court séjour à Fresnes. Dès qu'ils sont assez nombreux pour former un convoi, on les évacue vers le bagne de Saint-Martin-de-Ré, via La Rochelle. La voiture cellulaire les emmène à la petite gare de Fresnes. Là, des agents spéciaux les font monter dans un fourgon cellulaire. Chaque prisonnier est placé dans une minuscule cellule où les agents lui mettent les fers aux pieds. Le train part, le voyage dure deux, trois ou quatre jours, selon les hasards des correspondances. Il n'est pas rare que le fourgon détaché du train séjourne un jour entier sur une voie de garage en attendant un autre train.

Les agents sont chargés de nourrir les prisonniers en cours de route; quand le train s'arrête, ils achètent du pain blanc, du fro-

mage et du saucisson. La distribution est équitable. De grands verres d'eau fraîche arrosent ce menu. Il apparaît que ces agents voyageurs sont recrutés parmi le personnel le plus intelligent des prisons. Jamais ils ne crient, ni ne bougonnent. Ils sont honnêtes. Alors qu'ils pourraient lésiner sur les achats de vivres, puisque personne ne les contrôle, ils achètent largement; les plus affamés des convoyés mangent à leur faim.

Ils s'ingénient à amadouer les plus récalcitrants par quelques bonnes attentions. Par exemple, ils ouvrent les guichets des cellules pendant de longues heures et permettent aux condamnés de causer entre eux. Songez que l'obligation du silence est très pénible, surtout quand on sait des hommes près de soi. Mais la suprême attention est l'offre de cigarettes. La nuit, les guichets restent impitoyablement fermés et le plus absolu silence est de rigueur. Ceux qui peuvent dormir malgré les fers aux pieds, la position assise, la rareté de l'air, la chaleur ou le froid selon les saisons, ceux-là se réveillent au matin rompus et abrutis. Ils grognent. Les gardiens font l'appel, ouvrent les portes les unes après les autres, font sortir chaque prisonnier pour la

toilette matinale, les renferment en laissant le guichet ouvert. Puis ils distribuent le pain, le fromage et l'eau, parfois un petit café si le train est arrêté dans une gare. L'offre d'une cigarette apaise les derniers grognements. Le train marche, et cela suffit pour contenter les plus irascibles. Car bouger, changer de prison, voyager, même aux fers et dans une cellule large comme les épaules, c'est pour les prisonniers une distraction de choix. Toujours prêts à s'évader, ils sont à l'affût d'un hasard, d'un manque de vigilance. Mais on ne connaît guère d'évasion des wagons cellulaires. L'organisation de ces convois est telle que deux agents suffisent pour convoyer vingt condamnés et plus.

Après des jours de ce beau voyage, le fourgon arrive enfin à La Rochelle. Terminus. Les agents enlèvent les fers aux pieds des condamnés, les font descendre un par un, et les enchaînent ensemble par le poignet et par groupe de dix. Ils ont soin de mêler les vieux et les malingres aux plus robustes. Ce système très simple enlève aux plus décidés toute possibilité d'évasion.

La Rochelle ne possède pas de voiture cellulaire. Elle a mieux. Une antique diligence

qui servit à Richelieu, dit-on, pour visiter ses armées, emmènera jusqu'à la prison la grappe des condamnés.

Quelle belle prison que celle-là ! Une antique bâtisse du temps des huguenots, avec des murs épais comme des remparts et des celliers en voûte qui ont abrité durant des siècles les meilleurs vins de France, déchus de leur grandeur et convertis en prison commune.

Un bat-flanc, un seau d'eau, un baquet à vidange ont remplacé les vieilles bouteilles. Les gardiens enferment une dizaine d'hommes là-dedans en leur recommandant de ne pas causer trop fort. Ils tolèrent le tabac mais pas d'allumettes. La sentinelle de garde donnera du feu à la demande. Et la soupe ! quelle soupe, Seigneur ! Le cuisinier et son aide sont deux clochards, habitués à cet asile hospitalier.

Ils sont fiers de leur soupe. Il y a de quoi : des choux, des carottes, des pommes de terre, des poireaux et une épaule de bœuf tendre comme du filet.

Depuis des années, les prisonniers des prisons modèles n'ont pas été à pareille fête.

Il y a du rabiote. Les clochards emplissent

encore les gamelles. C'est qu'ils connaissent Fresnes, les clochards, et ses dix sous de cantine. Ils jurent bien de n'y plus retourner de leur vie vagabonde. Non, pour sûr. A l'approche de l'hiver, ils viennent à La Rochelle et se font prendre exprès pour quelques délits. Et ils sont heureux pour l'hiver.

Voici la nuit. Les dix forçats se rangent comme ils peuvent sur le bat-flanc. Les bavards sont intarissables et tiennent les autres éveillés. Mais quoi qu'ils puissent dire, c'est si bon d'entendre causer après deux ans d'isolement. Cela, les clochards et leur soupe, leur feraient prendre la prison en amitié. Et puis il y a des barreaux si vétustes et des tuyaux de descente jusqu'aux toits qui font rêver à une libre course sur les routes charentaises. Rêve trop beau. Au matin, on conduit les forçats enchaînés jusqu'au quai de La Rochelle où les attend un petit vapeur qui les emmènera à l'île de Ré.

*
**

Le petit vapeur a vite franchi les quelques milles séparant l'île de Ré de La Rochelle. Les gendarmes ont enlevé les fers enchaî-

nant les forçats. Comme on donne du sucre à un chien ou du sel à une vache pour les amadouer, les bons Pandores donnent du tabac aux forçats. Ceux-ci fument à longues bouffées, emplissent leurs poumons de l'âcre senteur, comme pour en garder davantage le souvenir dans les longs mois d'abstinence qui vont suivre.

Voici l'île de Ré et son débarcadère.

De nouveau, les forçats sont enchaînés en grappe. La route qui mène au bagne de Saint-Martin est toute fleurie. Les oiseaux joueurs chantent et volent au-dessus du lugubre convoi. Les vaches grasses paissant dans les prés odorants regardent d'un œil morne les hommes enchaînés. De belles filles saines font rougir les forçats. Des gamins débraillés leur tirent la langue. Des chiens grondent, méfiants. Mais la plupart des paysans restent indifférents à cette misère coutumière qu'on envoie de France dans leur île parfumée. La « clique » de la garnison répète ses airs martiaux. Un caporal taquine la vivandière. Et, sur tout cela, le gai soleil d'été brille de tous ses ors.

Le cœur du forçat chavire. Il a des reculs de bœuf flairant l'abattoir. Mais les chaînes

sont solides, et les vieux traînant les pieds retiennent l'ardeur des jeunes, qui se torturent en vain les poignets. Les gendarmes sont muets, comme abîmés dans leur pénible fonction.

Voici la vieille citadelle. Jamais cortège royal ne vit s'ouvrir plus grandes les portes d'une forteresse. Et ces portes, en se refermant d'un bruit sourd et puissant, enlèvent la dernière illusion d'évasion au plus viril des forçats. Tous les soldats sont dehors, oisifs. Le convoi enchaîné traverse la grande cour de la caserne, franchit la porte basse d'un mur élevé, puis l'autre porte d'un autre mur, enfin une troisième porte donnant sur une courette. C'est le bagne.

Déchaînés, les forçats se déshabillent, et, tout nus, subissent une fouille savante et brutale. Ici plus d'égard comme pour le condamné à mort de la Santé. Un forçat proteste. Il est entraîné illico au cachot noir avec force horions. L'arrivant a de suite une idée très nette de ce qui l'attend.

On apprend plus tard que cette rigueur à l'arrivée de chaque convoi est une tactique des gardiens. Elle permet de démasquer du premier coup les lâches qui, par peur de

représailles, sont tout désignés pour servir de mouchards à l'administration locale. Ainsi les gardiens se reposent sur eux d'une partie de leur surveillance. Dans l'état actuel des choses, le directeur lui-même ne peut rien à cela. Sans les mouchards son bagne ne serait pas gardé. Et commence ainsi la haine sourde et impitoyable des forçats entre eux.

Cette haine entre forçats détournera ceux-ci de la haine qu'ils pourraient avoir contre leurs geôliers. La suprême habileté pénitentiaire consiste en ceci : des forçats gagnent la confiance de leurs co-détenus en se faisant punir ; ils seront ensuite des mouchards précieux et insoupçonnés.

Malheur à celui dont le procès a attiré l'attention de l'opinion publique. Il sera le point de mire des mouchards les plus adroits. Car un cas d'évasion semblable attirerait sur le personnel du bagne les foudres du ministère.

Pourtant, on ne s'évade pas de Saint-Martin-de-Ré. On l'a vite compris après quelques jours. Outre les deux murs d'enceinte, il y a la citadelle attenante dont les soldats sont toujours prêts à toute réquisition. Il y a les gardiens qui connaissent vite les velléi-

tés de chaque prisonnier. Il y a la discipline de fer, d'énormes barreaux aux fenêtres et le silence absolu ne permet pas le moindre conciliabule.

Qu'il est lourd et pénible ce silence des condamnés vivant côte à côte, jour et nuit, pendant des mois. Seul l'espoir de l'évasion en Guyane peut faire accepter cette discipline torturante et inutile.

Le travail lui-même, qui devrait être un réconfort moral pour le condamné, est abêtissant au possible. Dans un atelier, on tire de l'étoupe pour le calfat. A côté, on fait des émouchettes pour les chevaux. Plus loin, on enfile des maillons minuscules pour faire des bourses. Il y a une tâche imposée, que tous n'arrivent pas à faire. Le gardien est juché sur un haut tabouret et guette tous les prisonniers tournés vers lui. Un remuement de lèvres et c'est le cachot. Le cachot encore pour défaut de tâche. Le cachot pour un signe de la main, un signe des yeux, une pression du genou à un voisin et autres crimes pareils que le cerveau de nul homme ne peut concevoir s'il n'a été gardien de prison.

La promenade est irritante au possible.

En file indienne, les forçats, chaussés de sabots, déambulent dans la cour, au pas cadencé, très vite, plus vite, scandé par la voix des gardiens, accélérant exprès la cadence. Si le premier de la file est un moucharde ou un peureux, il allonge le pas. Les autres doivent le suivre sans laisser d'intervalles entre eux. Il n'est pas possible à tous de marcher d'un tel pas avec des sabots. Et c'est le cachot. Seuls les vieux et les impotents sont exempts de cette promenade. Certains gardiens essaient-ils de ralentir la cadence, d'autres plus zélés aboient de la voix dans l'oreille du chef de file, qui repart de plus belle. Parfois un forçat n'en peut plus et, irrité, s'écarte des rangs et proteste. Gardiens et prévôts lui tombent dessus et c'est le cachot jusqu'au départ en Guyane.

Les repas se prennent dans un grand réfectoire. Il faut manger très vite. A peine servis, il faut se lever pour la promenade en sabots. Beaucoup d'estomacs sont rebelles à ces ingurgitations excessives et répétées de haricots de prison. C'est le point de départ de nombreuses dyspepsies et la porte ouverte à toutes les maladies dès l'arrivée en Guyane. Il faudra alors soigner ces hommes qui traî-

neront lamentablement une vie douloureuse sans profit pour personne, et au grand dam des contribuables de la métropole.

Le réfectoire sert également de chapelle le dimanche, jour de repos. La messe est une distraction pour les forçats. L'enfant de chœur est un forçat. Lors de mon passage à Ré, c'était un ancien abbé, condamné à six ans de travaux forcés pour incendie volontaire de son presbytère. Nous reverrons plus loin le gaillard.

L'aumônier fait des efforts méritoires pour apporter aux forçats les consolations célestes. Doutons qu'il y parvienne jamais. Un régime moins inutilement draconien aurait plus d'efficacité qu'un bon sermon d'un brave homme.

Une fois par semaine, il y a douche obligatoire. L'eau douce est rare à Saint-Martin-de-Ré. Trente par trente, les forçats barbotent, à tour de rôle dans l'eau de quatre baquets. Des gardiens sont juchés un peu partout pour surprendre les gestes des éphèbes en mal de caresses. Ceux-ci ont vite remarqué un gardien qui semble ne pas être indifférent à leur nudité, et, aussi adroits que des filles, se fauillent de son côté. L'eau sale éclabousse de tous côtés. La salle de

douche est exigüe. Les corps mouillés se touchent.

On subit des frôlements qui ne sont pas tous involontaires. L'abbé-forçat rit comme une petite folle. Les gardiens chassent les retardataires dans la cour, où les premiers baigneurs sont déjà revêtus. Trente autres forçats nus attendent dans la cour. Le temps de changer l'eau des quatre baquets, et, au commandement, ils se précipitent à leur tour dans le bain.

Ce jour-là il y aura échange d'œillades passionnées dans les ateliers. Le gardien du troisième sexe a jeté son dévolu sur un jeune drôle de dix-huit ans, frais et rose comme un cochon de lait. Le lendemain, le cochon de lait demande et obtient d'être mis à l'isolement. Son gardien pourra ainsi le retrouver quand il sera de garde aux cellules. Ne prenons pas ces choses au tragique. Nous en verrons bien d'autres. Ce gardien était un malingre, dont la pauvreté suait par tous les plis usés de ses vieux habits. Comment, avec sa maigre solde, sa mine souffreteuse et son minable équipement aurait-il pu gagner l'amour d'une belle fille? Il se rattrapait avec les jeunes drôles que la prison lui fournissait

à bon compte. Les autres forçats y gagnaient l'indulgence d'un gardien, lequel achetait leur silence en ne les punissant jamais.

On voit poindre ici un des points faibles de la discipline de fer des prisons et des bagnes : *la corruption*. Heureuse corruption, me répétait souvent mon vieil ami Barrabas, qui permet aux prisonniers de traiter de pair avec certains gardiens et qui atténue, *ipso facto*, la sévérité redoutable des vieux règlements.

Les efféminés ne sont pas les seuls à réclamer volontairement la cellule individuelle. Il y a aussi les fumeurs enragés. S'ils ont de l'argent, s'ils ont pu en recevoir frauduleusement par le truchement d'un gardien, ils auront pour cinquante francs un paquet de caporal que le prévôt des cellules, corrompu à son tour, leur passera par cigarette.

Le départ pour la Guyane est attendu avec fébrilité par les forçats. La Guyane, c'est l'évasion possible, probable. On ne vit plus que pour cela. Chacun se tient coi pour n'être pas signalé comme forte tête et être, de ce fait, interné aux îles du Salut en arrivant en Guyane.

Quand les relégués arrivent de leur dépôt

d'Angoulême, on sait que le départ est proche, et la joie est générale.

Quinze jours avant l'embarquement, les forçats sont mis au repos. On ferme les ateliers pour y loger les relégués. Les promenades sont plus longues et la cadence moins rapide. On laisse aux hommes le temps de manger. Comme il vient beaucoup de visiteurs, la cuisine est plus soignée, l'hygiène mieux observée, les punitions moins sévères. Suprême intention, on distribue journellement un quart de vin.

Des surveillants de la Guyane viennent visiter le bagne de Ré. Ce sont eux qui accompagneront le convoi. Le bateau est donc en rade.

Le médecin du bagne passe une visite médicale courtelinesque et déclare tout le monde bon pour le voyage. Chaque forçat a touché des treillis neufs, deux chemises de toile, deux paires de souliers, une vareuse de laine et une couverture, qu'il range dans un sac de toile.

Le convoi de forçats est prêt à partir. C'est pour demain.

CHAPITRE III

VERS LA TERRE DU BAGNE

Le bagne de Saint-Martin-de-Ré s'éveille dans un bruit inaccoutumé.

Chacun cause bruyamment au nez des gardiens, contents eux-mêmes de ce départ qui va leur permettre quelques semaines de répit.

Quatre cents forçats et deux cents relégués sont maintenant dans la cour. Ce n'est pas une mince affaire que de les mettre en ordre, quatre par quatre. L'appel n'en finit plus. Au tout dernier moment, on fait sortir des cachots les fortes têtes. La grande lumière du jour les aveugle. Ils sont pâles et maigres et leurs jambes flageolent. Eux seuls, cependant, sont enchaînés.

Tous les gardiens de Ré, tous les surveil-

lants militaires présents, une compagnie de soldats et des gendarmes encadrent le convoi.

On ouvre les portes.

Le long convoi s'ébranle, silencieux.

Il repasse les petites portes basses des murs d'enceinte, traverse la cour de la caserne, franchit les hautes portes d'entrée du corps de garde.

Et voici la route jolie.

Les journaux ont annoncé le départ. La route est pleine de monde, curieux ou parents.

Que les femmes son jolies, emmitouflées dans leurs fourrures. Morne, le convoi s'avance au milieu de la foule muette. Pas un cri. Les gamins eux-mêmes ne tirent plus la langue. Les moineaux peureux se tiennent cois sur les branches dénudées. Une lumière crue de décembre joue sur les baïonnettes des fusils et les cuirs astiqués.

Parmi les forçats, certains ricanent; d'autres, inconscients ou cyniques, rient à la foule, heureux de se produire en si bel équipage. Quelques-uns baissent la tête pour cacher des yeux mouillés.

Pirou, ex-maire de Gentilly, dépasse tous les autres de la tête. Il est très pâle, les yeux

fixes, les lèvres serrées. L'abbé est rouge de honte, car il est du pays et on le reconnaît. D'autres visages sont figés dans une immobilité effrayante, la volonté bandée au paroxysme pour céler aux curieux les sentiments qui les déchirent. Dans la foule, des femmes en pleurs font des adieux de la main. L'aumônier et le pasteur, courageusement, embrassent leurs plus zélés condamnés. Depuis longtemps, au nom de leur Dieu, ils ont pardonné.

Voici l'embarcadère.

Déjà les lourds chalands de fer embarquent les premiers du convoi. On voit s'agripper des formes humaines, gauches dans leurs effets neufs, et gênés par leur sac de paquetage. Les chalands les engouffrent. Les couvercles de fer se referment sur elles. Les matelots détachent les amarres.

Les chalands pleins d'hommes voguent maintenant vers *La Loire* qui attend au large.

Secoués par le roulis, les forçats s'agrippent où ils peuvent pour ne pas tomber. Les plus faibles ont déjà le mal de mer. Un choc. Ce sont les chalands qui accostent. Un par un, chargés de leur sac, les forçats grimpent

l'escalier du transport. Sur le pont, tous ont le même regard vers la côte française qu'ils ne doivent plus jamais revoir.

Les surveillants militaires d'escorte leur font descendre la raide échelle qui conduit dans les bagnes, aménagés à bord de ce paquebot, construit spécialement pour cette besogne. Les six bagnes sont pleins. On ferme les grilles. On lève l'ancre. *La Loire*, pleine de ses six cents forçats, vogue sur le vert océan.

*
**

Les bagnes du transport sont de grandes cages pouvant contenir une centaine de forçats. Les hommes en troupeau tiennent peu de place. Une grille sépare chaque bagné d'un couloir de deux mètres de large où se tiennent deux surveillants de garde, armés d'une carabine et d'un revolver d'ordonnance.

Ce nom de « surveillant militaire », remplaçant celui de « gardien », en impose un peu aux forçats.

Le transport est à peine en mer qu'on entend les surveillants crier : « A vos rangs, fixe ! » Le commandant et le second du bord,

accompagnés du surveillant principal, chef du convoi, descendent dans les bagnes.

Un matelot ouvre la cage. Les officiers entrent. Tous les forçats sont sur deux rangs, au garde à vous. Les officiers inspectent lentement, en regardant chaque forçat dans les yeux, comme le ferait un dompteur. Ensuite, le principal lit le règlement du bord. C'est court et précis : « Tolérance de parler pendant le jour. La nuit, silence absolu. Tout acte d'indiscipline sera puni des fers à fond de cale. Rompez. »

On referme la cage. Les forçats rompent, en commentant le bref règlement. Ils sont bien trop malins pour s'insubordiner. Ils ont senti depuis longtemps qu'il n'y avait entre chacun d'eux aucune espèce de cohésion, de lien moral. Venus de tous les coins de France, élevés dans des milieux différents, condamnés à des peines inégales pour des crimes ayant pour cause des mobiles plus différents encore, ils se méfient d'instinct les uns des autres.

Ils s'étudient, s'observent, ébauchent une conversation, vont de celui-ci à celui-là, cherchant l'âme sœur, le copain possible à qui, peut-être, ils pourront se confier.

Cependant, un « nervi » de Marseille a crié : « Les Martigues, à vos numéros ! » Ils sont bien vingt sur cent qui se réunissent à l'appel de leur compatriote. Les Corses et les Italiens en font autant et pactisent vite avec les Marseillais. Puis les gars de ch'Nord. Enfin les Parisiens. Les provinciaux, eux, se mêlent au groupe qui leur semble le plus sympathique, sauf quelques-uns qui demeurent seuls, méfiants ou farouches. Et voilà autant de clans qui, voulant dominer les autres, sont prêts à s'entre-dévorer pour des vétilles.

Les surveillants rient entre eux. Ils connaissent et pratiquent la devise fameuse : « Diviser pour régner. » Il faut des hommes pour la corvée du bord. C'est une grande faveur, car ceux-là ne seront pas enfermés durant tout le voyage. Ils choisissent, de préférence, les anciens prévôts de Saint-Martin-de-Ré. Les autres les regardent partir des bagnes avec de la haine plein les yeux.

Les surveillants changent aussi d'un bagne à l'autre les jeunes éphèbes déjà en possession de maris. A quoi bon ? Ils se marieront de suite dans l'autre bagne. Et voilà d'autres

haines ardentes entre ces maris d'un même homme.

Mais voici l'heure du repas. On désigne un homme sur dix comme chef de plat. Il doit aller prendre à la cuisine la ration de ses dix hommes : café, pain blanc, soupe, légumes, viandes de conserves ou poisson. Au près de Saint-Martin-de-Ré, la nourriture est bonne et abondante. Mais les hommes n'ont pas de gamelle. Ils doivent tirer leur pitance du baquet de bois contenant dix rations. Quelques délicats font les difficiles. Ils s'habitueront. Par temps calme, les forçats mangent généralement de bon appétit et s'accordent bien autour des baquets. Mais par gros temps, les baquets retournent intacts à la cuisine. La plupart des forçats ont le mal de mer. Ils vident leurs estomacs où ils peuvent.

Le transport roule et tangué, escalade une vague, tombe dans un trou pour remonter encore. Les malades s'accrochent désespérément aux barreaux des grilles ou glissent dans l'ordure d'un bord à l'autre au gré du roulis, ou se roulent à terre dans d'effrayantes contorsions.

Les cœurs les plus fermes chavirent.

Et personne ne peut rien pour les malades, pas même les médecins, dévoués pourtant. Il faut bien laisser passer le « coup de tabac ». L'anxiété des forçats est accrue à la pensée qu'en cas de naufrage possible, on les laisserait couler dans les bagnes plutôt que de risquer des troubles dans les opérations de sauvetage.

*
**

Parti de l'île de Ré, le transport traverse le golfe de Gascogne où les tempêtes sont fréquentes et mauvaises, longe les côtes d'Espagne et du Portugal, passe le détroit de Gibraltar et s'achemine vers Alger où l'attend un convoi de forçats algériens.

Alger la blanche. On mouille dans le port. Les forçats se précipitent aux hublots. Ils ne verront pas tous la jolie ville et le port actif. Des barques pleines de fruits dorés ou de pacotilles accostent les navires ancrés. Des voix gutturales proposent des marchandises. Le soleil joue sur les vaguelettes et les étoffes chatoyantes. Et ces femmes aux yeux ardents. Est-ce possible que de ce pays de rêve vont surgir d'autres forçats?

Un lourd chaland accoste le transport.

Une centaine de forçats, venus du bagne de Larache, sont transbordés sur la *Loire*. Il y a des Arabes, des Kabyles, des Berbères, des Maltais, des noirs, et aussi des blancs venant des divers pénitenciers militaires d'Algérie. La triste cargaison est enfermée dans un bagne, selon le rite ordinaire.

On reste un jour et une nuit à Alger. Le transport fait son plein de charbon, car il ne s'arrêtera plus avant la Guyane française. Ardemment, les forçats regardent par les hublots cette terre si proche qu'on atteindrait en quelques brasses vigoureuses. Quelques-uns tirent déjà des plans. Passer par un hublot, nager jusqu'au dépôt de charbon, se noircir pour avoir l'air d'un débardeur, et aller n'importe où, sur la terre africaine... Mais les hublots ne livrent pas passage à un corps d'homme. Un seul passerait qu'on surnomme l'Anguille, mais l'animal ne sait pas nager.

Décus, les forçats quittent les hublots et vont causer aux gendarmes algériens en visite à bord. Ceux-ci distribuent des cigarettes Méliá et demandent à voir les « têtes de Turc » du convoi. Des loustics se nomment à leur place et racontent des histoires

abracadabrantes aux Pandores amusés. Cette grosse farce fait rire un moment et console un peu de l'exiguïté des hublots.

D'ailleurs les charpentiers du bord viennent les fermer pour la nuit, à grands renforts de coups de marteau et de clés anglaises.

Les surveillants commandent le silence.

Chacun décroche, comme à l'ordinaire, son hamac roulé au plafond entre les travées de fer. Et, pour une fois, les forçats dorment tranquilles, en rêvant à des maisons blanches et à des caresses de femmes aux yeux de feu.

*
**

Depuis longtemps, on a quitté Alger et repassé Gibraltar. On est en plein Océan. Les jours s'écoulent, et les nuits, terriblement pareils. Des bandes de poissons volants amusent un moment. Puis plus rien pour divertir de l'obsession lancinante.

On a passé le tropique du Cancer. Dans les bagnes, la chaleur est torride. Une odeur de ménagerie s'en exhale. Les forçats sont prosternés, avachis. La distribution quotidienne du quart de vin les réveille un peu. Les surveillants les massent dans un coin du bagne.

Chaque forçat, à l'appel de son nom, s'approche du seau de vin, y puise avec l'unique quart, le boit de suite devant le surveillant et passe dans l'autre coin. Défense de donner son vin à quiconque. Celui qui ne l'aime pas doit le laisser. Ceci, pour éviter les cas d'ivresse possible.

Par cette chaleur, les hommes mangent peu. Ils se gorgent plutôt de l'eau du tonneau, dans lequel le médecin a fait mélanger un quart de rhum pour l'assainir. On ne vit vraiment que le matin à la demi-heure d'air pur sur le pont. Tous les hommes d'un même bagne montent sur le pont, se rangent sur quatre et, silencieux, aspirent à pleins poumons l'air du large. Puis ils redescendent dans les cages. On fait alors la toilette des bagnes. Cent forçats nus se précipitent sous le gros jet de la lance crachant l'eau de mer. Chacun comprend que la propreté la plus rigoureuse doit régner à bord. Et voilà pour deux heures de bien-être physique, jusqu'à ce que le dur soleil, en chauffant les bordages d'acier, ait fait encore une fois du bagne un étouffoir.

Il y a dans le convoi des forçats, quelques « réintégrés ». Ce sont des forçats en rupture

de ban, repris en France. Ils ont passé par le Venezuela ou le Brésil, vivant comme ils pouvaient, et n'y ont pas trouvé la fortune, encore moins le bonheur. Las, ils sont revenus en France, attirés par le mal du pays, si tenace. La police les a repris et ils refont pour la deuxième fois le fameux voyage.

Ces réintégrés sont très entourés. Ils racontent leurs aventures aux nouveaux qui les écoutent avec ferveur. Ils expliquent aussi comment il faut se comporter en Guyane pour échapper aux foudres de la pénitencière. Ils nomment les camps ou les chantiers où l'évasion est plus facile. L'évasion ! Unique espoir et suprême pensée. Et un culte nouveau naît dans l'âme du forçat, le culte de la « Belle », comme on dénomme là-bas la liberté.

Il y a vingt jours que l'on est en mer. On approche. Les requins suivent depuis longtemps déjà le navire. De longs rapaces volent haut dans le ciel, tournoient autour des mâts et planent sur les crêtes des vagues, en quête de nourriture. Puis les oiseaux se font plus nombreux.

Par les hublots de tribord, on distingue, tout là-bas, une bande noirâtre coupant l'ho-

rizon. On approche encore. Les hublots sont pris d'assaut. Chacun veut voir le pays fatidique. La bande devient verdâtre. On entre dans la mer vaseuse. On distingue les cocotiers. Le transport ralentit, siffle et stoppe. On est arrivé en Guyane.

CHAPITRE IV

L'ARRIVÉE AU BAGNE GUYANAIS

Le Maroni. L'embouchure de ce fleuve, large de plusieurs kilomètres, est toujours agitée. On ne compte plus les forçats évadés, naufragés à cet endroit.

La chaloupe du noir pilote accoste difficilement le transport. On lance un grappin. Le pilote le saisit et monte lestement à bord. Il prend la direction du navire et le conduit avec précautions à travers les méandres du fleuve aux eaux vaseuses.

Par les hublots fermés, les forçats regardent avidement les deux rives qui se rapprochent.

A tribord, la Guyane hollandaise, parfois hospitalière; à bâbord, la Guyane française,

terre du bagne. Les deux rives sont pareillement sinistres et magnifiques. La nature, ici, est encore souveraine. Une large bordure de vase, des broussailles épineuses, des bambous gros et petits, des palmistes de toutes tailles, et surtout de palétuviers. Solidement enfoncés dans la vase sur d'énormes et hautes racines, plates comme des pagaies de géant, ces palétuviers apprennent aux nouveaux forçats combien il serait vain de vouloir s'évader dans ces inhospitalières forêts inondées.

Ils essaieront pourtant, plus tard. Quoi donc et qui donc pourraient arrêter leur intense et mystique désir de liberté!

Saint-Laurent-du-Maroni. Une petite ville neuve et administrative, fief incontesté de l'Administration Pénitentiaire en Guyane.

Deux longs appontements empiètent sur le fleuve et enfoncent leurs pilotis dans la vase.

Ils ont été charpentés par les forçats, avec des bois de Guyane aux noms locaux : wacapou, balata, Saint-Martin, panacoco, angélique...

La Loire accoste l'appontement, tout blanc d'uniformes coloniaux aux plis impeccables.

Visite médicale d'hygiène, appel des forçats, distribution des sacs de paquetage extraits des cales, parfois rongés par les rats, d'autres fois vides de leur contenu. Les titulaires de ces sacs vides se plaignent; on cherche les voleurs, mais on ne trouve ni voleurs, ni effets volés. Personne n'a pourtant quitté le bord. Tant pis pour les volés, ils se passeront d'effets de rechange. « Et pas de rouspétance. vocifère un surveillant, ou bien c'est la boîte. »

Les volés se taisent, pensant à la « Belle » dont ils sentent déjà la chaude étreinte.

Tous les forçats sont sur le pont, en ordre serré. Un piquet de noirs soldats de la coloniale est sur l'appontement. Le Gouverneur approche, entouré du directeur de l'A. P.¹ et d'une suite nombreuse. Le noir clairon sonne : « V'là le général... » Les forçats se tordent. Les surveillants inscrivent des noms sur leur calepin, avec le motif.

Harangue du Gouverneur. On entend des lambeaux de phrases : « Faveurs aux bons condamnés. Punitions aux fortes têtes. Grâce toujours possibles. Refaire votre vie.

1. A. P., abréviation de Administration Pénitentiaire.

Réhabilitation. » Les forçats se poussent du coude. On débarque. Des civières emmènent une dizaine de malades. Les relégués partent les premiers au camp, en attendant d'être dirigés sur Saint-Jean-du-Maroni, à dix kilomètres en amont de Saint-Laurent. Puis, c'est le tour des forçats. Toute la ville est dehors pour l'événement. Il y a des Blancs, des Noirs, des Chinois, des Arabes, quelques Indiens. Et des Blanches, des Noires, des Chinoises, des Indiennes. Des négresses, aussi coquettes que les femmes des fonctionnaires, et portant, comme celles-ci, avec autant d'aisance, les dernières créations des Galeries Lafayette. D'autres négresses, presque nues ou sordides. Des forçats libérés, pouilleux, misérables, lamentables déchets qui furent des hommes.

Des forçats embusqués, aux treillis très blancs et repassés, coiffés d'un large chapeau de paille de fantaisie.

D'autres forçats au visage fiévreux et bronzé, aux treillis souillés, pieds nus ou dans des savates indescriptibles, portant des outils sur l'épaule, reviennent de quelque corvée insalubre, sous les ordres de surveillants crottés et las.

Les nouveaux ont vite repéré ce tableau d'ensemble.

Ils déambulent dans la ville, encadrés de surveillants blancs et noirs. Les porteurs de sacs vides grognent, les autres se moquent, des disputes s'ébauchent, les surveillants vocifèrent.

Voilà le camp des forçats.

La cohue s'arrête. Le poste. Le camp est une sorte de caserne où toutes les ouvertures sans fenêtres sont solidement grillées. Dans les cases, rappelant en plus grand les chambres du régiment, un lit de camp court tout le long des murs, laissant au milieu un couloir de deux mètres appelé *coursier*. Dans le fond, un tonneau d'eau, puis les w.-c. Une planche à paquetage complète le mobilier.

On a réquisitionné tous les surveillants et les porte-clés pour faire entrer les nouveaux dans les cases, vidées pour quelques jours des anciens occupants.

Les porte-clés sont des forçats, en majorité des Arabes, qui assument la charge de garder leurs co-détenus. Ils ouvrent et ferment les portes, fouillent les condamnés à chaque entrée et sortie du camp, prennent la garde de nuit et font les rondes avec les

surveillants, partent avec eux à la chasse à l'homme quand une évasion est signalée, écoutent, épient, espionnent, délatent. En revanche, l'A. P. leur octroie des gratifications en vivres, café, vin, tafia, tabac. Ils sont exempts de corvée. Ils ont une case à part. Ils peuvent aller seuls en ville, et servent ainsi de commissionnaires aux détenus enfermés, ce qui leur procure pas mal de bénéfices.

Les surveillants se reposant sur eux de la surveillance effective, ces porte-clés ont beaucoup d'autorité. Sans scrupules, ils délatent même les surveillants à l'autorité supérieure, qui se sert d'eux, mais les méprise pour leur basse mentalité. Un directeur de l'A. P. dira d'eux : « L'emploi de porte-clés n'a jamais été un signe d'amendement. » Pour monter la garde, ils se procurent de solides gourdins en bois dur de Guyane. Pour faire la chasse aux évadés, ils ont des *matchetes*, sorte de sabres larges, et longs de soixante centimètres...

Il y a parmi eux des assassins de toute une famille — ce n'est pas rare en Algérie — qui gardent des forçats condamnés à cinq ans de travaux forcés pour complicité de vol qua-

lifé, pour voies de fait envers un caporal, ou pour avoir détérioré des effets militaires.

Comme tous ces Arabes, *sans exception*, sont invertis, ils recherchent parmi les nouveaux ceux qui leur plaisent le mieux. Ils s'ingénient alors pour leur procurer un emploi, où ils pourront les rejoindre facilement. Et on voit ceci : de jeunes souteneurs qui rançonnaient les filles sur les boulevards de leur ville, devenir filles à leur tour et se prostituer à des Arabes. De jeunes assassins de vieilles femmes vendant leur corps au plus offrant. La vie est dure au bagne, maigres sont les rations, et l'homme est souvent lâche devant la souffrance.

Tous les nouveaux sont maintenant entassés dans les cases. C'est le soir. On leur sert pour dîner soixante grammes de riz cuit. Surveillants et porte-clés vérifient la solidité des barreaux en les frappant d'un marteau l'un après l'autre. Puis ils barrent et verrouillent les portes. Les forçats sont seuls pour toute la nuit.

Ceux qui dorment d'un profond sommeil ne retrouveront plus, le lendemain, ni sac, ni effets, ni souliers. Tout est passé à travers les barreaux. Le voleur anonyme a appelé

un porte-clés qui a emporté tout le paquet pour quelques sous.

Il n'aura pas de peine à revendre tout cela au village à n'importe qui. Au réveil, le volé accuse, souvent à tort, un voisin. Disputes, querelles, batailles, souvent sanglantes, qui se terminent à la « boîte », quand ce n'est pas à l'amphithéâtre.



Dans les bureaux de l'A. P., les employés travaillent activement à dresser les listes de répartition des nouveaux. L'organisation du bagne est très différente de celle d'une prison métropolitaine. Dans cette dernière, on se contente de garder les détenus et de leur faire exécuter d'insignifiants travaux spécialisés sous les ordres d'un entrepreneur du dehors.

Au bagne, pas de ces petits travaux spécialisés; tous les travaux nécessaires à la vie des hommes sont exécutés par les forçats. Il faut bien que l'A. P. tienne compte des professions des condamnés pour les placer utilement dans ses services. Les ouvriers d'art iront à l'atelier des Travaux de Saint-Lau-

rent ou de Cayenne, ou de Kourou, ou des îles du Salut, selon que ces quatre principaux centres en ont plus ou moins besoin. De même pour les boulangers, les jardiniers, les comptables, les bouchers, les tailleurs... Mais il n'y a qu'une minorité de condamnés ayant une profession. La plupart ont fait n'importe quoi dans la vie avant de venir au bagne.

Ceux-là seront répartis au hasard pour combler les listes de forçats réclamés par les différents pénitenciers. Ce hasard du placement à l'arrivée décidera de toute la vie du forçat. Les veinards seront infirmiers, cuisiniers, aide-pharmaciens, aide-comptables, aide-magasiniers... Les déveinards iront faire les corvées insalubres et exténuantes dans les camps et les chantiers forestiers ou sur les tronçons des routes. A eux toutes les intempéries, les fièvres et tous les accidents de la brousse coloniale. Aussi, des intrigues multiples président à la répartition des forçats. Les aide-comptables vendent les bonnes places aux plus offrants. L'emploi de cuisinier au camp de Saint-Laurent rapporte plus de cent francs par jour. Non pas qu'il soit payé, mais la vente des vivres volés sur les rations, avec l'aide de différents complices

qui ne sont pas tous des forçats, rapporte plus qu'un salaire. L'emploi de cuisinier dans les hôpitaux rapporte davantage peut-être, toujours pour les mêmes raisons. A la pharmacie, on vendra les médicaments; à l'hôpital on vendra les objets de pansements destinés aux malades; dans les magasins de la Pénitencière, on vendra les effets, les souliers, le savon, le pétrole, etc.; dans les cambuses, les vivres de conserve, le vin, le café en grains, les légumes secs, etc., et des paniers de pain sortiront des boulangeries tous les jours pour être vendus au dehors.

Tous ces vols sont accomplis avec une rare adresse et un ensemble touchant de complicité.

Ceux qui en profitent savent parfaitement que c'est au détriment des forçats. Mais l'habitude de ces vols est telle en Guyane que personne n'y fait plus attention.

Les forçats eux-mêmes n'y voient aucun remède si ce n'est celui d'être employés dans ces places rémunératrices et de voler plus encore que les autres. Quand un forçat touche sa maigre ration, encore diminuée par les prélèvements cités plus haut, il proteste à peine : « Aujourd'hui, les « cuistots » ont

été un peu fort. Si je vais un jour à la cuisine, je vendrai jusqu'aux marmites.. » Les forçats ayant de l'argent vont eux-mêmes aux cuisines, sans presque se cacher, et achètent un bifteck, de la graisse, du café, aux cuisiniers. Ils rachètent ainsi une partie de leur ration pour ne pas mourir de faim.

Un commandant voulut un jour faire cesser ces vols. C'était aux îles du Salut. Sachant que ses agents étaient ou impuissants ou complices, sachant que les emplois de cuisiniers étaient vendus par les comptables, le commandant décida de faire choisir le cuisinier en pied par les forçats eux-mêmes. « Choisissez entre vous le plus intègre pour l'emploi de cuisinier », leur dit-il. Cent voix répondirent : « Barrabas, Barrabas ! »

Le forçat Barrabas était intègre entre tous. Il s'en fut aux cuisines. Pendant plusieurs jours, les hommes touchèrent leurs rations intégralement. Barrabas allait lui-même à la cambuse pour toucher ses vivres, vérifiait les poids et les balances qu'il savait truqués, et, dans sa cuisine, il avait posé des cadenas aux couvercles de ses marmites. Les forçats pauvres étaient dans la joie.

Jamais ils n'avaient autant mangé et aussi bien, car Barrabas était un as de la poêle; les forçats plus riches, eux, faisaient une drôle de tête. Plus de bifteck ni de café en supplément, mais la ration comme tout le monde.

Les cambusiers ne pouvaient plus rien voler. Les boulangers étaient contraints de livrer du pain cuit et au poids réglementaire.

Tous ces voleurs lésés résolurent de jouer un tour à Barrabas. Ils payèrent un habile voleur qui s'introduisit dans les cuisines et détourna une boîte de graisse.

Des surveillants, pressentis aussitôt, firent une fouille. Il manquait une boîte de graisse. Barrabas était responsable. Il fut remplacé.

Les vols continuèrent. Ils continuent toujours. On comprend les intrigues des forçats pour avoir des places. Dans telle place ils gagneront de l'argent, alors que dans telle autre, c'est la faim, les punitions, la noire misère, la maladie, la « crève ». Les nouveaux sont vite au courant de toutes ces choses. Rares seront ceux qui mépriseront ces intrigues. La contagion gangrène tout, jusqu'à l'air qu'on respire. Votre voisin, à qui, cependant, vous faites des politesses,

est un lâche calomniateur, et vous ne le savez pas.

Tel autre s'est prostitué à un Arabe porteclés, au cuisinier ou à un « fort à bras ». Celui-ci attend que vous dormiez pour voler vos souliers ou couper vos poches. Celui-là guette son rival qui lui a pris son éphèbe. Il l'assassinera froidement au milieu de la nuit.

Et l'A. P., impuissante et inerte, ne peut qu'enregistrer ces faits épouvantables qui se renouvellent depuis 1854 sans aucun espoir de réformes réelles.

Nous sommes au bagne de la Guyane française...

CHAPITRE V

L'ORGANISATION DU BAGNE

D'après toutes les questions que l'on pose à l'homme qui revient de Guyane, on s'aperçoit que le bagne est encore inconnu en France.

Pour en avoir une idée précise, il faut jeter un coup d'œil géographique sur la Guyane. Car on ne peut séparer le bagne de la colonie qu'il empoisonne. Les forçats y sont partout, nombreux dans les camps, en petit nombre dans les bourgades ou encore employés chez l'habitant, à moins qu'ils ne soient en état d'évasion dans la forêt ou dans les placers.

La Guyane a environ 350 kilomètres de côtes sur l'Atlantique, et s'étend sur 500 kilomètres en profondeur, jusqu'aux monts inex-

plorés du Tumuc Humac. Au nord, le fleuve Maroni la sépare de la Guyane hollandaise, et au sud, le fleuve Oyapok de la Guyane brésilienne.

Sur cet immense territoire, il n'y a guère que 30.000 habitants, pour la plupart des Noirs. Cayenne, la capitale, en compte 15.000.

De petites villes comme Saint-Laurent-du-Maroni, Sinamari, Mana, Rémire, ont de 1.000 à 2.000 habitants. Le reste de la population est répartie dans les bourgades telles que Iracoubo, Tonnégrande, Macouria, Monjoli, Monsinéry, Régina, Kaw, Ouanary, Guisambourg et Saint-Georges-de-l'Oyapok. Toutes ces agglomérations sont sur la côte, le long des fleuves ou aux embouchures des criques.

Une population flottante, impossible à dénombrer, vit dans les placers épars sur les hauteurs à l'intérieur du pays ou bien dans la forêt vierge. Ce sont, pour la plupart, des aventuriers, chercheurs d'or, de bois de rose, de gomme de balata, ou encore scieurs de long et chasseurs de papillons.

A part les quelques points où l'homme s'est cramponné, la Guyane est une vaste

forêt vierge, souvent inondée de savanes, coupée de criques et de criquots non navigables.

De multiples serpents venimeux vivent dans la brousse ou sont pendus aux arbres comme des lianes. Ils n'attaquent l'homme que s'ils sont dérangés. Des évadés ont vécu des mois dans la brousse sans en voir un seul. D'autres, plus rares, y ont trouvé une mort rapide.

Des armées de fourmis noires ou rouges vivent sous terre, sur les arbres, sur les lianes et dévorent tout ce qu'elles trouvent. L'une d'elles, la « fourmi flamande » longue de deux centimètres a une piqûre très venimeuse et parfois mortelle.

Les « mouches sans raison », les « mouches à dagues » foncent sur l'imprudent qui les dérange et le mettent à mal comme un essaim d'abeilles.

La « mouche macaque », en piquant, dépose ses œufs sous la peau de l'homme. Ces œufs éclosent en vers qui atteignent jusqu'à quatre centimètres, et sont entourés de poils durs qui, en bougeant, font un mal insupportable.

D'autres insectes, les « chiques », se

nichent sous la peau, de préférence sous la plante des pieds et entre les orteils.

L'insecte est le plus grand ennemi de l'homme de brousse.

C'est la nature qui garde le forçat, beaucoup plus que l'A. P. et rend les évasions si difficiles, si périlleuses, souvent mortelles.

*
* *

L'Administration pénitentiaire de la Guyane dépend du Ministère des Colonies, qui nomme les directeurs, les chefs de bureaux et agents divers, ainsi que les surveillants militaires du bagne.

Il y a environ 700 surveillants pour garder 6.000 forçats et 1.500 relégués. Ces chiffres sont variables, parfois moindres, souvent plus élevés. Cela dépend des envois de forçats de la métropole, des décès, des évasions, des libérations.

Il y a trois catégories de condamnés en Guyane.

Les relégués, dont le camp est à Saint-Laurent-du-Maroni.

Les déportés (condamnés politiques), qui vont à l'île du Diable.

Les transportés (forçats).

Saint-Laurent-du-Maroni, siège de l'A. P., Cayenne, Kourou, les îles du Salut sont les quatre principaux pénitenciers de la Guyane. Les deux premiers sont, de loin, les plus importants.

Chaque pénitencier est commandé par un chef et un sous-chef de bureau de l'A. P. qui prend alors le titre de commandant de pénitencier. Il est assisté par un commandant adjoint, un commis aux entrées (économe), un magasinier, un conducteur des travaux techniques. Ces fonctionnaires composent la Commission disciplinaire qui se réunit tous les quinze jours ou tous les mois pour juger les forçats qui ont enfreint le règlement du bagne.

Les punitions varient de huit à trente jours de cellule pour un seul motif. Elles s'additionnent à chaque motif. Certains forçats ont des années de cellule à faire.

Le cachot noir a été supprimé en 1925, sur proposition du gouverneur Chanel, après les enquêtes d'Albert Londres, Louis Roubaud, Georges Le Fèvre.

Le service de Santé est confié aux médecins-majors et aux pharmaciens-majors de l'armée coloniale.

Une compagnie de la même arme et une cinquantaine de gendarmes coloniaux composent la force armée de la colonie.

Les relégués exécutent à Saint-Jean-du-Maroni les mêmes travaux divers que les forçats. Ils peuvent, selon leur conduite, obtenir la « relégation individuelle ». Ils quittent alors le camp de Saint-Jean et doivent subvenir à tous leurs besoins par le travail, comme les forçats libérés.

Les relégués ont cependant un peu plus de liberté que les forçats. Leurs cases restent ouvertes la nuit. Ils peuvent ouvertement faire du commerce entre eux. Les surveillants n'ont pas droit de vie ou de mort sur eux, comme sur les forçats. Ils peuvent porter leurs décorations. Ils sont passibles des tribunaux civils pour les délits ou crimes qu'ils commettent.

L'évasion, pour eux, est considérée comme un délit et jugée comme tel par le Tribunal civil.

Pour les forçats, l'évasion est considérée comme un crime et jugée par le Tribunal maritime spécial, siégeant quatre fois l'an à Saint-Laurent.

Ce Tribunal maritime spécial juge seul tous les crimes ou délits des forçats.

Il est composé du capitaine de la troupe coloniale ou du capitaine de gendarmerie comme président. Un juge au Tribunal civil l'assiste comme premier assesseur. Un sous-chef de bureau de l'A. P. comme second assesseur.

Un commissaire du Gouvernement requiert contre l'accusé, qui est assisté par un avocat de son choix ou nommé d'office.

Rarement un avocat de carrière défend un forçat. Ce sont des surveillants militaires ou des sergents de la coloniale qui assument cette charge.

En général, les surveillants prennent leur tâche de défenseur au sérieux. Il est curieux d'entendre ces agents de l'A. P. faire le procès de leur administration pour défendre les forçats. Ils obtiennent parfois des acquittements méritoires, surtout dans les cas d'évasion.

Les sergents de la coloniale, noirs pour la plupart, sont à un tel point troublés par leur capitaine qui préside les débats, qu'ils sont incapables de trouver un mot pour défendre leurs clients occasionnels.

Le Tribunal siège pendant une semaine. Chaque audience voit passer une vingtaine d'accusés. Ils passent l'un après l'autre devant les juges. Les portes sont grandes ouvertes. Les témoins entendent tout ce que l'on dit et, à l'appel de leur nom, témoignent d'après ce qu'ils viennent d'entendre, pour ou contre l'accusé, selon qu'ils veulent l'enfoncer ou le sauver. On a peine à croire à tel semblant de justice.

Quand tous les accusés ont passé devant le Tribunal, celui-ci délibère sur tous les cas, en commençant par le premier. On lit ensuite, à la file, les condamnations et les acquittements. Les condamnés retournent ensuite dans leur cellule du quartier spécial de Saint-Laurent.

Les cas les plus fréquents sont ceux d'évasion. Il y a toujours des centaines de forçats en prévention pour évasion. Quelques cas de vols, de rixes, de meurtres. Peu d'assassinats.

Ces assassinats sont toujours horribles.

C'est un jeune forçat que d'autres ont violé, puis volé, en lui ouvrant le ventre pour prendre le « plan » quand cet objet n'a pu sortir autrement.

C'est un libéré dont on a retrouvé les

morceaux du corps ici et là dans la brousse.

Ce sont des évadés qui, attirés par le désir de liberté, se font tuer comme des chiens dans la forêt ou dans la vase, par ceux-là mêmes qui devaient les conduire en évasion.

Deux mobiles, toujours les mêmes : le vol et la fureur sexuelle engendrent ces assassinats.

Les exécutions capitales ont lieu à Saint-Laurent dans la vaste cour du quartier général.

Le bourreau est un forçat, porte-clés d'office. Il touche, pour cet emploi, un quart de vin par jour et cent francs par exécution capitale.

Ce bourreau-forçat est nommé, tout comme M. de Paris, par le président de la République sur la proposition du ministre des Colonies et du gouverneur de la Guyane.

*
**

Le courrier de France arrive tous les vingt-huit jours en Guyane, via Martinique. Les forçats ont droit d'écrire une fois par mois à leur famille. Les lettres sont ouvertes et lues par l'A. P.

Jadis, les condamnés pouvaient recevoir des colis de linge, de conserves ou des livres de leurs familles. Mais les forçats employés dans les bureaux volaient les colis, souvent à l'aide de complices qui n'étaient pas des condamnés. C'était aussi un moyen illicite d'envoi d'argent. La couverture d'un livre, le derrière d'une photo, le fond d'une boîte de plumes, l'intérieur d'une savonnette, d'une tablette de chocolat, tout servait de cachette aux bons billets de la Banque de France. C'était surtout pour trouver cet argent que les paquets étaient si souvent volés.

Des réclamations sans nombre avaient lieu, jamais suivies d'effet. Le ministre supprima l'envoi des colis. Pendant la guerre, à titre exceptionnel, les forçats eurent le droit de recevoir des livres et des journaux français et alliés. Après la guerre, cette autorisation fut supprimée.

Il y avait dans chaque pénitencier une bibliothèque. Les livres furent volés.

Aujourd'hui, il n'y a plus de bibliothèque.

L'histoire du bagne est une continuelle histoire de brigands.

Les forçats ont cependant des livres qu'ils se prêtent volontiers. Certains les louent,

quatre sous par semaine. Ceux-là, prévoyants, ont acheté à vil prix tous les livres qu'ils ont trouvés, et se font ainsi une source de petits bénéfices. Les romans y tiennent la place d'honneur. On y trouve aussi des collections de bonnes revues, accumulées depuis longtemps.

Disons aussi que les relations entre fonctionnaires et condamnés ne sont pas toujours hostiles. Les fonctionnaires, les médecins-majors surtout, prêtent volontiers des livres aux condamnés qui les approchent.

*
**

Avant de quitter Saint-Laurent-du-Maroni, allons faire un tour sur la route qui conduit au camp forestier de Charvein. Nous y trouverons le camp des Malgaches, le camp de Godebert, le Nouveau-Camp, et enfin Charvein. Dans ces camps, bâtis de cases en bois, cent ou deux cents forçats abattent des arbres ou font le stère. Chaque forçat doit couper un stère de bois de chauffage dans la journée. C'est un travail très pénible pour un débutant.

Dans ces camps forestiers, la discipline est

plus relâchée que dans les centres de Saint-Laurent, Cayenne, Kourou et les îles du Salut. Le travail est dur, mais une fois la tâche terminée les forçats peuvent tendre des trappes pour attraper du gibier, aller à la chasse aux papillons, cultiver un petit lopin de terre, un « abatti » qui leur donnera quelques pieds de bananes ou des tubercules comestibles, ignames, cramaniocs ou patates. Dans ces chantiers forestiers, il n'y a que des surveillants. Les hommes seront plus ou moins malheureux selon que le chef du camp sera plus ou moins bon. Le commandant du centre voisin n'y passe que rarement. Il s'en retourne chaque fois avec une ample provision de fruits, voire de gibier.

Le Nouveau-Camp, c'est le camp des malades incurables. Comme ils ne produisent pas, ils sont contraints à la pitance réglementaire, déduite, comme nous savons, de tous les prélèvements antérieurs. Il y a là des misères sans nom. Les malades couchent côte à côte, se contaminent réciproquement, sans soins, sans secours d'aucune sorte, de quoi arracher des cris indignés au visiteur le plus sévère pour les damnés du bagne.

Charvein, de fatidique mémoire, fut

pendant des décades l'enfer de l'enfer. On y envoyait les récidivistes d'évasion, les réclameurs, les fortes têtes. Le silence était absolu de jour et de nuit.

Les surveillants étaient triés sur le volet. Tous ceux qui étaient suspects d'humanité n'y étaient jamais envoyés. L'esprit de corps aidant, il y avait là des abus de pouvoir abominables. Les journalistes cités plus haut sont revenus de là en pleurant de honte et de colère. Et, pour les recevoir, on avait atténué les rigueurs habituelles. Les forçats travaillaient nus. Ils devaient tirer à la bricole des arbres abattus précédemment et les conduire jusqu'à la crique voisine. Les arbres étaient lourds, le sol hérissé de chicots, les hommes faibles.

Les surveillants, armés de carabines, jamais satisfaits, harcelaient les hommes nus pour qu'ils tirent plus fort et toujours plus fort. Les porte-clés arabes armés de matraques et de matchetes, frappaient au moindre ricanement ou à la plus petite défaillance. En tête, un mouchard hurlait : « Ho, hiss! garçons, oh, hisse!... » Les hommes nus tiraient de toutes leurs faibles forces, trébuchaient, étaient relevés à coups

de triques, tiraient, tiraient par tous les temps, en plein soleil ou sous les pluies torrentielles des tropiques. Souvent, quand la pièce n'avancait pas, un surveillant montait dessus pour l'alourdir encore et hurlait aux hommes désespérés qu'ils passeraient tous devant la Commission disciplinaire pour paresse au travail. En attendant, il les privait tous de leur pitance du soir.

Le soir, pour les délasser, les hommes couchaient les fers aux pieds. Ces fers étaient attachés à une barre de fer scellée au bat-flanc. En guise de baquet de propreté, il y avait une boîte vide, d'une contenance de deux litres, pour l'usage de cinq hommes. A ce régime dantesque, tous les hommes souffraient de dysenterie, de diarrhées sanguinolentes. Les boîtes étaient bientôt pleines. Les hommes se les passaient. Ce n'était pas facile avec les fers aux pieds. Le contenu se vidait sur le lit de camp. C'était une odeur abominable. Harassés, les hommes dormaient quand même malgré les odeurs et les bruits incessants de ferraille. Les surveillants et les porte-clés guettaient tout autour. Le moindre mot chuchoté était puni sévèrement.

Avant le jour, les hommes étaient déferés, ôtaient leurs loques et partaient nus au travail, encadrés solidement.

Ils travaillaient aussi à piocher la terre pour planter des tubercules. Ils étaient mis en ligne. Les mouchards, auxquels les surveillants donnaient un peu plus à manger, allaient vite exprès. Les plus faibles, ne pouvant les suivre, étaient punis sans cesse, privés de pitance et rossés par les Arabes.

Un jeu satanique de quelques surveillants consistait en ceci : ils mettaient par terre un fruit tombé et disaient aux damnés qu'il appartiendrait au premier arrivé. Les damnés boulimiques s'acharnaient. Le plus avancé croyait déjà mangé son fruit; le surveillant le reculait au fur et à mesure. D'autres fois, ils jouaient entre eux à celui qui distribuerait le plus de punitions dans la journée. Ou bien, ils laissaient tomber près des hommes un bout de cigarette : celui qui le ramassait était puni. Des hommes ont tenu dans ce camp infernal pendant des années. Ils en sont sortis aigris à jamais, prêts à dévorer leurs semblables. L'A. P. a fait d'eux des bêtes féroces.

Ce camp de répression a été supprimé en

1926, après les enquêtes d'Albert Londres, Louis Roubaud et Georges Le Fèvre, et sur les instances du gouverneur Chanel.

Charvein n'est plus aujourd'hui qu'un camp forestier comme les autres.

CHAPITRE VI

LES ILES DU SALUT

En Guyane, il n'y a que des tronçons de route. Sauf autour de Saint-Laurent et de Cayenne, les bourgades ne peuvent communiquer entre elles que par mer. Le transport des forçats de Saint-Laurent à Kourou, Cayenne et les îles du Salut, est assuré par deux petits vapeurs de la Compagnie Tanon, l'*Oyapok* et la *Mana*.

Ces bateaux sont épouvantablement secoués par le mauvais temps. Ils servent tout à la fois au transport des marchandises, des bêtes, des forçats, des passagers de pont et des riches passagers de cabines. Le spectacle vaut d'être vu. Les forçats sont parqués sur le gaillard d'avant, secoués,

mouillés et surveillés étroitement. La plupart ont le mal de mal. L'odeur des marchandises, des w.-c., des bêtes et des passagers de pont rendrait malades des estomacs plus solides.

Les relégués font souvent le voyage de Saint-Laurent à Cayenne, pour appeler des jugements qu'ils trouvent trop sévères. Il y a parmi eux des voleurs impénitents. Ils profitent du malaise des forçats pour dérober leur paquetage ou couper leurs poches. Ils revendent le produit de ces vols à des matelots ou à des passagers de pont. Allez donc retrouver quelque chose parmi les colis innarrables des noirs. Les volés peuvent se plaindre!

La nuit, les sacs de denrées sont éventrés, les caisses de boîtes de lait condensé ou de fines bouteilles sont déclouées, les tonneaux de vin percés, c'est une pagaïe indescriptible. Les surveillants n'ont rien vu. Ils s'occupent surtout de surveiller les forçats, condamnés par le Tribunal maritime pour évasion, qui vont faire leur peine aux Iles.

Pendant la traversée du fleuve Maroni et pendant les escales à Mana, Sinamari ou Kourou, ces condamnés pour évasion sont

mis aux fers. Ils arrivent parfois à se défermer au nez des surveillants, piquent une tête dans le fleuve et gagnent la rive à grandes brasses désespérées. Les surveillants tirent sur eux. Les forçats nagent entre deux eaux et sont rarement atteints.

Souvent, des surveillants tirent exprès à côté, « surtout les nouveaux qui ont fait la guerre ». Mais ils doivent tirer, c'est la loi.

Les nouveaux forçats ne sont en Guyane que depuis quelques jours et ils vont d'étonnements en étonnements. Ils constatent qu'il n'y a au bagne que vols et rapines, prostitution et mouchardage, injustices et corruption. Tout se vend, se vole, s'achète et se revend. C'est une lutte sans merci contre l'honnêteté, qui n'a plus ici aucun sens dans aucune langue. Celui qui, condamné à une petite peine, avait décidé de la faire pour reprendre ensuite sa place dans la vie, se voit contraint, par le régime même du bagne, à s'adapter ou à s'évader. Les plus sains choisiront l'évasion. L'A. P. le sait bien. Elle a trié sur le volet tous les arrivants du dernier convoi de France. Tous les suspects d'évasion sont envoyés aux îles du Salut.

Les îles ! effroi de tous les bagnards. L'éva-

sion y est presque impossible. La correspondance illicite y est difficile. Aux îles, pas de population libre comme dans les autres pénitenciers, où, avec de l'adresse, on peut toujours trafiquer avec l'habitant... et l'habitante. Pour recevoir de l'argent de la famille, il faudra passer par l'intermédiaire d'un surveillant. Assez rares sont ceux qui osent se livrer à ce trafic, les sanctions étant sévères et allant jusqu'à la révocation.

Ceux qui l'osent prennent vingt-cinq pour cent de la somme reçue, et ce sont les honnêtes. Il y en a qui acceptent la correspondance, et, avant la réponse demandent à changer de pénitencier.

Au reçu de la somme destinée au forçat, ils gardent tout pour eux. La famille n'a même pas la ressource de porter plainte, ces envois étant illicites.

On envoie également aux îles les récidivistes d'évasion, les réintégrés et les déportés.

Vues de la mer, les îles du Salut apparaissent comme des îles enchantées. La mer se brisant sur les rochers leur fait une ceinture de dentelle; les cocotiers agitent leurs longues palmes vertes d'où pendent des

régimes de cocos dorés; les bœufs paisibles broutent l'herbe tendre, et les buffles, aux cornes antédiluviennes, reposent béatement à l'ombre de splendides manguiers.

Le bateau mouille dans la rade. On débarque. A peine le pied à terre, on ne voit plus les cocotiers, ni les manguiers, ni le bleu sans tache du ciel si pur.

On ne voit que le baigne.

Cent forçats attendent sur le quai pour décharger le bateau. On ne peut plus détacher son regard de leurs yeux, des yeux mornes, ou farouches, ou douloureux, des yeux brillants de fièvre ou éteints déjà par une vieillesse précoce, des yeux avides ou désespérés, des yeux de baigne.

Pendant que les nouveaux sont mis à part et répondent à l'appel, la corvée de déchargement embarque sur un chaland. Six canotiers au torse nu et bronzé ont armé le canot des îles et, sous la garde de deux surveillants, rament à force vers le bateau. Un grappin y est arrimé, et, du chaland, les forçats tirent : « Ho, hisse, garçons, ho, hisse... »

Le chaland accoste. Le surveillant place ses hommes pour le déchargement, s'efforçant de garder près de lui les plus voleurs.

Car il est responsable de tous les vols commis dans son chaland. On commence par le bois de chauffage venant des chantiers forestiers. Les forçats font la chaîne. Les billes de bois tombent lourdement au fond du chaland. Puis ce sont des balles de café, des caisses de lait condensé, des sacs de farine; et les tonneaux de vin, et les fines bouteilles pour la coopérative des surveillants. Des forçats, adroitement maladroits, les font choir pour les briser. D'autres, plus bachiques, en dérobent et les boivent dans la cale. Celui-ci engouffre dans son pantalon, fermé à la cheville d'une ficelle invisible, des poignées de café d'un sac éventré.

Le porte-clés de service lui fait signe de continuer, moyennant la moitié du butin.

Voici les malles d'un surveillant venant aux îles. Il est connu pour être dur. Un forçat glisse, lâche une malle et geint comme un écorché. La malle tombe à la mer. Les passagers se tordent. Le surveillant vocifère et porte le motif. Le forçat hurle de plus belle et se plaint d'une entorse.

A la faveur de cet incident, plusieurs pantalons sont pleins de café et ressemblent à des pattes d'éléphant. Les amateurs de fines

bouteilles sont ivres et chantent « La Belle des belles ». Le capitaine de bord s'impatiente, attrape le surveillant, qui s'en prend aux hommes, lesquels, à leur tour, s'en prennent aux colis. Enfin le déchargement est terminé. Le surveillant ne quitte plus ses caisses des yeux. Les forçats tirent sur l'amarre, vers le quai, lentement, le plus lentement possible, afin d'attendre la nuit, propice au camouflage des pantalons gonflés de café.

*
**

Les îles du Salut, comprennent l'île Royale, l'île Saint-Joseph, l'île du Diable.

Le climat des îles est sain, mais la vie y est terriblement monotone. Les fonctionnaires eux-mêmes redoutent ce séjour.

A Royale, cinq cents forçats environ travaillent mollement à des besognes désespérantes.

Quand il n'y a pas de chalands à charger ou à décharger, les hommes de la corvée générale rempierront les routes de l'île pour la millième fois, ou arrachent l'herbe autour des bâtisses des fonctionnaires. Travail insipide, inutile, auquel les forçats cherchent à

se soustraire par tous les moyens. Ils savent qu'en arrosant les routes à l'eau de mer, l'herbe ne poussera pas, qu'en rempierrant consciencieusement ces mêmes routes une bonne fois, il y en aurait pour des années avant de recommencer. Ils savent que l'A. P. les emploie exprès à ces travaux pour les dompter, briser leurs nerfs par la désespérance de ces besognes inutiles. Mais loin de les dompter, cela les irrite davantage. Il y a de quoi. Huit heures durant ils sont accroupis pour arracher l'herbe avec une raclette, brin par brin, en plein soleil des tropiques. Parfois, le surveillant leur donne une tâche et leur promet d'aller ensuite baigner à la mer. La tâche terminée, le surveillant ne tient pas sa parole, veut les faire travailler encore, et ce sont des grognements de la part des forçats, d'où résultent naturellement des punitions. Pour ne plus retourner avec ce surveillant, les hommes se font porter malades le lendemain. Si le médecin-major est sévère, il ne les reconnaîtra pas malades, et ce motif vaut trente jours de cellule. De là une lutte sourde et incessante entre les condamnés et ces surveillants injustes. Les malles éventrées ou à la mer, les colis brisés

ou volés, le travail mal exécuté, tout sera bon pour se venger de ceux-ci.

Mais qu'un surveillant soit juste, humain, intelligent, il obtiendra tout de ces hommes, même des plus voleurs et des plus paresseux. Les forçats sont des hommes comme les autres, qu'on manie avec les mêmes moyens, les mêmes méthodes, aussi facilement ou difficilement selon qu'on sait ou ne sait pas les prendre.

Le rêve momentané de tout forçat de la corvée générale est de s'embusquer. Les places sont l'objet d'intrigues et de commerce, aux îles comme à Saint-Laurent ou à Cayenne. Les cuisines, l'hôpital, la pharmacie sont les endroits plus particulièrement convoités. Viennent ensuite les places de « garçons de famille », ou domestiques chez les surveillants et fonctionnaires. Là les forçats balaiant, lavent le linge, repassent, cuisinent, font la vaisselle, entretiennent les poulaillers, gardent les chèvres, vont puiser de l'eau. Ils reçoivent en échange quelques francs par moi, les restes de la table et parfois les sourires de la patronne. C'est surtout par leur truchement que les lettres illicites partent et qu'arrivent à Cayenne les caisses

de tabac Mélia, le chocolat et le sucre qui seront vendus aux forçats en case, au prix fort. Jamais aucun commandant n'a pu empêcher ces trafics entre surveillants et forçats.

Une cinquantaine de jardiniers entretiennent péniblement une terre trop sèche pendant la saison chaude et, pendant les grandes pluies, délayée et défoncée. La moitié des forçats travaille uniquement pour l'entretien des agents de l'A. P.

L'autre moitié fait des travaux mal conduits, mal exécutés. Tous ces travaux coûtent plus cher à l'État que de la main-d'œuvre civile. Et personne n'est content. Les agents se plaignent, les forçats volent, paresseux, ou s'évadent, ou se dénoncent mutuellement. C'est le bague.

Les ouvriers d'art échappent un peu à l'ambiance morbide. On les emploie à tous les travaux d'entretien des bâtisses et de l'ameublement, à la confection et à la réparation des canots et chalands, à la réparation des effets et chaussures... quand il y en a.

La saine fatigue d'un travail intelligent apaise ces ouvriers beaucoup plus que toutes les rigueurs. Ils ont conscience de faire un travail utile, et, pour la plupart, s'en acquit-

tent à merveille, sans direction technique, puisque les surveillants sont des sans-métiers.

L'A. P. tolère à ces ouvriers la confection de menus objets, tels que coffrets, mallettes, guillotines en miniature, cannes en bois précieux ou en épine dorsale de requin, reliure de livres, aquarelles et peintures à l'huile des sites guyanais, etc.

Ils touchent en gratification trois quarts de vin par semaine. Avec les petits sous de la vente de leurs objets, ils améliorent un peu l'ordinaire et en font profiter les hommes de la corvée générale.

Au bagne, la solidarité n'est pas toujours un vain mot.

Les forçats sont un mélange de bien et de mal, et, si le mal domine, c'est surtout par la force de l'ambiance honteuse qui gangrène tout.

Quand on a vécu quinze ans parmi les forçats, on a mille preuves que les trois quarts d'entre eux auraient pu être sauvés d'eux-mêmes avec des méthodes saines et intelligentes.

A l'hôpital, par exemple, on voit des forçats infirmiers comme Manda, Marcheras,

Pélissier, Morice, s'acquitter de leur emploi avec un zèle constant. Ils passent des nuits au chevet des plus malades et de leur plein gré, sans souci des contagions et indifférents aux répugnances.

Ils soignent avec le même zèle les surveillants malades. Ils ne sont plus forçats, mais infirmiers. Cela leur vaut sans doute quelque bien-être matériel, en regard des autres condamnés. Mais d'autres infirmiers, qui vendent les objets de pansements et les médicaments au lieu de les servir aux malades, jouissent également du même bien-être. L'A. P. ne fait pas de différence entre les uns et les autres.

L'île Royale est dotée d'une chapelle. Un curé de Cayenne y vient officier tous les six mois. Il en profite pour confesser, baptiser, donner la première communion aux enfants. Puis il s'en retourne. La chapelle a un forçat sacristain. Édenté, tordu, béquillard et laid comme Quasimodo, les forçats lui ont donné ce nom dont il est fier. Quasimodo est né malin. Il a une bibliothèque dont la location lui assure un semblant de bien-être.

Il loue parfois sa sacristie à deux forçats énamourés pour quarante sous.

Il fait le bonheur des dames pieuses de l'île en soignant l'autel de leur saint préféré.

Depuis si longtemps qu'il est au bagne, il connaît tous les forçats. Il connaît surtout les récidivistes d'évasion qui guettent les bancs en bois blancs de sa chapelle pour en faire un radeau. On lui a maintes fois offert de les lui acheter pour cet usage. Quasimodo ne veut pas. Il loue sa sacristie, car il faut vivre, mais il ne vend pas le mobilier de la maison de Dieu. Quasimodo n'est pas un mauvais homme. Il fait des petits cornets de tabac et va les distribuer aux malades de la salle n° 5, où sont les réclusionnaires hospitalisés. Ceux-ci préféreraient les bancs de la chapelle. Quasimodo refuse. Mais il veut bien leur prêter pour rien sa sacristie. Il voudrait même que le petit Dédé y vienne seul. Quasimodo est un pauvre sacristain-forçat. Il sait qu'il finira dans le ventre d'un requin. Et pour obtenir pardon de ses fautes de jeunesse, il fait dans son office tout le bien que peut faire un serviteur de Dieu.

Quasimodo avait pour meilleur ami le vieux porte-clés Gendarme. C'était un vieil homme paisible, sonneur de cloches à Royale

depuis toujours. Gendarme sonnait le réveil, la sortie et la rentrée des corvées, les appels, la soupe, les visites médicales et le couvre-feu, et, tous les six mois, la grand'messe du curé de Cayenne. Il était aux Iles sur sa demande parce que le climat y est sain et qu'il avait accepté de faire sa peine entière.

Ancien garçon de ferme, il avait été condamné à perpétuité pour avoir violenté une fille qui dédaignait ses avances. Dès son arrivée au bagne, pour échapper aux bourrades de ses co-détenus, il s'était vendu à l'A. P. qui l'avait nommé porte-clés. Mais la chasse à l'homme n'était pas son fort, non plus que la garde des incorrigibles à Charvein. Il avait demandé un emploi aux Iles. On lui donna celui de sonneur. Le sonneur est en même temps portier de l'hôpital des surveillants. Il fouille tous les forçats qui y entrent ou en sortent. Les cuisines de l'hôpital des forçats sont installées dans l'hôpital des surveillants. Les porteurs de soupe sont fouillés par Gendarme.

Mais il y a des accommodements avec un sonneur.

Moyennant une dime, Gendarme laissait

passer en fraude les aliments dérobés aux cuisines pour être vendus aux forçats malades ou sur le Camp.

Parfois, un surveillant intègre fouillait à son tour les seaux de soupe, de haricots ou de tisane. Il y trouvait des boîtes de lait condensé, de sardines, de thon, de graisse, de sauce tomate ou de petits pois, ou encore des poulets rôtis soigneusement enveloppés de papier gras. Le porteur de soupe ne dénonçait jamais la complicité de Gendarme. Ç'aurait été une irréparable perte pour tout le bagne, car la cambuse de l'hôpital était riche en vivres variés. Chacun y puisait largement, et pas seulement les forçats. Le porteur prenait donc sur lui toute la responsabilité du délit. Il en était quitte avec trente jours de cellule.

Mais le cuisinier reconnaissant lui envoyait des petits plats soignés dans sa cellule, par l'intermédiaire de Gendarme. Hélas ! tout a une fin. Gendarme avait de bonnes notes de l'A. P. Proposé pour une grâce, il l'obtint. Il avait fait trente ans de bagne. Que faire, après tant d'années, de sa liberté ? Gendarme demanda à conserver sa place de sonneur. C'était impossible. De force, on le

libéra. Il fallut le porter au bateau qui l'emmena à Saint-Laurent. Désespéré, de faim et de tristesse, le pauvre Gendarme y trépassa.

Il ne savait plus qu'être forçat.

CHAPITRE VII

LES ÎLES DU SALUT (*suite*)

Quitter les îles, pour aller sur le continent, c'est le rêve de tous les forçats. A toutes les demandes de changement de pénitencier, le directeur répond toujours négativement. S'évader des îles est si difficile que la plupart n'y pensent même pas. Il reste un moyen héroïque : se maquiller d'une maladie incurable, la *tuberculose* ou la *lèpre*.

Dans le premier cas, c'est l'envoi au Nouveau-Camp; dans le second l'envoi à l'île des Lépreux, l'île Saint-Louis, sur le Maroni. De là, l'évasion est plus facile. Mais il faut déjouer la méfiance des médecins-majors envers les simulateurs.

Le tuberculeux doit cracher devant le

médecin, car celui-ci sait que les infirmiers lui passent des crachoirs pleins de bacilles de Koch, appartenant à d'autres malades que celui qui est censé les avoir remplis. Qu'à cela ne tienne. Pour deux cents francs, l'infirmier vous vend un authentique crachat de tuberculeux tertiaire

Si vous avez le courage de le mettre dans la bouche avant la visite, pour le cracher devant le major, votre envoi au Nouveau-Camp est assuré.

J'ai vu de mes yeux le forçat Pincemint oser cette chose. Il était interné aux Îles pour la vie, car il avait fui avec la chaloupe de l'A. P., *Le Mélinon*, jusqu'en Guyane anglaise, où le manque de combustibles l'avait contraint d'abandonner son voyage vers le Venezuela. Rendu à l'A. P. par les Anglais, Pincemint se morfondait à Royale. C'était un bottier émérite. Employé au sémaphore, il occupait ses loisirs à faire des souliers aux surveillants et cela lui procurait pas mal d'argent.

Il avait une lésion au poumon mais n'expecterait pas. Le crachat serait la preuve de sa maladie.

Mon travail m'avait emmené ce jour-là à

l'hôpital militaire où se trouve la pharmacie. C'est là que le major faisait cracher les malades et, pour ne pas être roulé par le garçon de pharmacie, il examinait de suite le crachat au microscope. Au pied de l'escalier, Pincemint tire son mouchoir, le porte à sa bouche et avale le crachat. Il n'était pas pâle, il était vert. L'infirmier l'encourageait. Dans la pharmacie, le médecin, occupé à une analyse, le fit attendre pas mal de temps. Pincemint, les yeux exorbités, faisait des efforts de damné pour garder l'horrible chose dans sa bouche. Il dut attendre que le major vînt à lui. C'est fait. Pincemint est hospitalisé d'urgence. Son héroïsme monstrueux ne servit à rien. Il mourut quinze jours après d'une phtisie galopante.

Le maquillage de la lèpre est autrement difficile. Il faut d'abord avoir séjourné dans les camps forestiers où il y a des lépreux, l'Acarouani par exemple, où se trouve une léproserie civile. Le maquilleur est censé avoir eu des rapports intimes avec une lépreuse.

La lèpre se manifeste longtemps après la contagion, sept ans après, je crois. Il faut donc avoir déjà une dizaine d'années de

Guyane pour pouvoir simuler cette maladie.

Il faut ensuite se procurer du virus. L'infirmier pressenti écrit clandestinement à Saint-Laurent, proche de l'île des lépreux, sur le Maroni. Il faut trouver un homme sûr, parmi les forçats venant de Saint-Laurent aux Iles, pour apporter le virus soigneusement clos dans une bouteille bouchée à l'émeri, et cachée dans le *plan*. Cela demande près d'un an. Pour payer tous ces complices, cela coûte bien mille francs. Pendant cette année, le simulateur s'efforce à l'insensibilité dermique. Un lépreux, en effet, ne frissonne pas si on lui enfonce des épingles dans la peau, car il est insensible. Le simulateur s'essaie à ce tour de force. J'en ai vu un seul y réussir. On lui enfonçait *n'importe où*, sur sa demande, des épingles ou des aiguilles sans qu'il s'y attende. Il était arrivé, progressivement, à ne plus frissonner, *jamais*, quels que soient la force de la piqûre ou le moment choisi par son entraîneur.

La peau du lépreux se couvrant de taches caractéristiques, il faut les imiter. L'entraîneur frotte son ami au papier de verre. Une herbe, connue des noirs, donne l'apparence absolue des taches d'un lépreux. Il faut ache-

ter cette herbe. Le simulateur est prêt. Un voisin de case demande au chef de camp à changer de case, « car, dit-il, je ne veux pas attraper la lèpre ». De suite, le soi-disant lépreux est mis à l'isolement. Le major l'hospitalise, le fait moucher, envoie à Cayenne, au Service des analyses de la lèpre, le virus qui vient de l'île aux Lépreux et qu'il croit être de son malade. Tous les médecins sont curieux de cette maladie si peu connue. Aussi, en attendant le résultat de l'analyse de Cayenne, le malade passe par des transes. Que sa peau frissonne aux piqûres répétées du major et ses immenses efforts sont perdus. Car, soupçonné de maquillage, il sera enfermé en cellule, gardé à vue, les taches disparaîtront et aussi l'insensibilité; il sera puni, signalé comme simulateur et c'est les îles pour la vie.

Un autre simulateur célèbre fut cet Hermann Krauss, condamné à Nancy en 1914 pour incendie volontaire et pratiques abortives. C'était un espion allemand très doué. Il avait acquis des connaissances médicales en servant comme aide dans la marine américaine. Il fut interné aux Îles dès son arrivée. Il était complètement paralysé des

jambes depuis le jour du verdict le condamnant à vingt ans de travaux forcés, par suite de la commotion nerveuse qui l'avait ébranlé ce jour-là. Ne sachant que faire de ce malade qui occupait depuis six mois un lit à l'hôpital de Royale, le major l'envoya au Nouveau-Camp, comme impotent. Peu de temps après, Krauss laissa ses béquilles sur le bord de la crique et s'en fut en pirogue jusqu'en Guyane hollandaise. Là, il se livra à l'espionnage pour le compte de son pays, passa en Guyane anglaise pour le même motif, et, après plusieurs années, se fit prendre par les Anglais qui le renvoyèrent au bagne français. Il n'osa plus redemander de béquilles, mais il marchait en boitant et à l'aide d'un bâton. C'est dans cet équipage qu'il revint aux Îles. De suite, il se fit hospitaliser. Pour gagner les faveurs administratives, il se fit mouchard, avec méthode et ténacité. Les forçats le haïssaient, le harcelaient, le volaient. Rien ne put l'ébranler. Il mouchardait comme d'autres travaillent le bois ou les métaux. Les surveillants eux-mêmes en avaient peur, car il connaissait tous leurs trucs. Chacun souhaitait son départ. Il fut envoyé

au Nouveau-Camp d'où, naturellement, il s'évada. On ne l'a plus repris. Ce paralytique, traînant lamentablement les jambes pendant le jour, faisait deux heures de gymnastique toutes les nuits dans la cellule d'isolement où il avait été mis sur sa demande. Pas un médecin n'a jamais pu prouver que Krauss simulait.

C'est que les médecins coloniaux ont fort à faire avec les centaines de simulateurs qui cherchent à entrer à l'hôpital pour des raisons diverses : échapper à la vindicte d'un surveillant, changer de pénitencier, retrouver un petit ami, tenter une évasion ou tout bonnement se reposer quelques semaines.

Il y a le maquillage des yeux. On met sous la paupière une graine de panacoco, ou une graine de ricin ou encore du sulfate de cuivre. Quelques-uns ont ainsi perdu un œil. D'autres se font des plaies aux membres ; ils se font une entaille au couteau, y mettent une graine de panacoco, de ricin, du tartre des dents ou simplement des excréments. Il n'est pas rare que la plaie s'envenime à tel point que l'amputation s'impose.

Un condamné à la réclusion pour évasion se maquilla un jour avec des excréments,

n'ayant rien d'autre dans sa cellule. La plaie de la jambe monta, gagna les reins puis l'autre jambe. Il resta deux ans à l'hôpital. Le plus triste, c'est qu'il avait infesté tout l'hôpital de microbes du pus bleu, d'une virulence extrême. Toutes les plaies des opérés s'envenimaient. Quelques-uns en moururent.

On voit aussi des simulateurs beaucoup plus simples. Ils se tirent la peau du ventre et se font une entaille au couteau de dix à quinze centimètres. Ils courent ensuite au poste dire qu'ils ont été assaillis par un inconnu et sont hospitalisés. C'est tout ce qu'ils demandaient.

La fièvre s'obtient en fumant de la quinine une heure avant la visite médicale, ou plus simplement en payant l'infirmier pour qu'il marque de la température.

Pour la dysenterie, on montrera au major les selles d'un voisin, toujours avec la complicité de l'infirmier. L'ictère s'obtient en avalant de l'acide picrique dans des boulettes de pain. Mais il faut avoir soin de ne pas montrer ses urines au major, car le simulateur urine tout rouge ; ce sont les globules rouges du sang.

La folie n'est simulée en général que par

des meurtriers, pour échapper à la rigueur des lois. Ils sont le plus souvent démasqués. Quelquefois, après avoir simulé, ils deviennent réellement fous.

La plupart des simulateurs sont des malades réels, des tuberculeux, des boulimiques, des cachexiques, des syphilitiques, des tarés sexuels, des neurasthéniques, des agités, des persécutés. Font exception ceux qui simulent en vue de faciliter leur évasion. Ce sont alors des hommes doués d'une volonté peu commune, tenant de l'idée fixe, où il entre beaucoup de mysticisme, le mysticisme de la liberté.

En Guyane, les médecins-majors sont souvent humains et tempèrent la rigueur du règlement. Ils ne sont pas toujours dupes des simulateurs et souvent ne les signalent pas à l'A. P. Ils ont conscience de remplir un apostolat et rachètent par leur dévouement un peu des injustices s'étalant sous leurs yeux.

Les simulateurs reconnus tels, les fortes têtes de l'île Royale, les punis d'emprisonnement et de réclusion, enfin les fous sont envoyés à l'île Saint-Joseph.

Saint-Joseph est encore plus morne que Royale. On y accède par le moyen du canot

de l'A. P. Les condamnés sont astreints à des besognes désespérantes comme la corvée d'herbe ou le fallacieux remplissage des routes. On ne les envoie même pas aux corvées de chaland. Le voisinage de la prison, de la réclusion et des fous augmente encore la tristesse de ce séjour. Les surveillants y sont souvent envoyés en punition. Le commandant des îles visite Saint-Joseph tous les huit jours, ainsi que le médecin-major qui habitent tous deux l'île Royale. Entrons avec eux à la réclusion.

Trois hauts bâtiments, contenant une centaine de cellules chacun, abritent des condamnés à des peines variant de deux ans à cinq ans. La plupart des condamnés sont là pour évasion. *Les voleurs et les assassins sont mieux considérés que les évadés.* Car ceux-ci donnent du fil à retordre à l'A. P. dont les agents aiment la tranquillité et détestent le surcroît de travail occasionné par les évasions.

La cellule est en ciment armé. Le plafond est fait de grilles, à travers lesquelles, nuit et jour, un surveillant de ronde peut voir ce que fait l'encellulé. Cela tient de la ménagerie et du cabanon des fous furieux. Une

discipline sévère empêche tout contact avec le dehors. On est là comme dans une fosse, séparé du reste du monde. Silence absolu, défense de fumer, de grimper à la grille de la porte, de taper sur les murs, de se coucher avant la nuit, de s'asseoir sur le lit de camp pendant le jour, d'écrire, de lire avant d'y être autorisé, c'est-à-dire après trois mois, six mois ou huit mois de cellule, selon les peines. Comme vêtement un bourgeron et un pantalon qu'on échange tous les huit jours. Mais le laveur vend le savon au lieu de s'en servir pour les treillis, en sorte que ceux-ci tiennent debout tout seuls, tellement ils sont raides par l'épaisseur de crasse accumulée. Comme nourriture une gamelle de soupe de bagne à dix heures, une pitance de haricots le soir, un pain bis qui devrait peser 750 grammes et être cuit à point. Dès le matin, une petite heure de promenade, puis c'est la cellule pour vingt-trois heures. Le travail consiste à faire des nattes avec des feuilles de cocotiers, ou des balais avec les côtes de ces feuilles. Mais il n'y a pas toujours de feuilles. Alors les condamnés ne font rien sinon ruminer quelque mirifique évasion.

Le soleil n'entre pas dans les cellules qui,

de ce fait, sont toujours humides. Les réclusionnaires tombent tous malades de cachexie ou de scorbut. On les soigne parfois, cela dépend de l'humanité du major. Beaucoup se maquillent pour aller à l'hôpital quelques semaines. La mortalité y est très grande, l'amendement des hommes absolument nul.

Ce fut ainsi jusqu'en 1927, où un décret autorisa les réclusionnaires à aller travailler à l'air après trois mois de cellule. Réforme inappréciable, aussi bien pour l'amendement des condamnés que pour l'argent des contribuables. On ne dira jamais assez combien ont été efficaces les reportages des grands journalistes ayant visité le bagne. Le progrès est là, patent, visible, saisissable. Tout le monde en profite.

Un des trois bâtiments de la réclusion sert comme asile d'aliénés. Les pauvres déments y sont aussi pitoyables que dans n'importe quel asile d'aliénés du monde. A les voir s'agiter, pleurer, rire, se mutiler, divaguer, on se demande tristement si l'asile n'aurait pas dû être toujours leur place plutôt que le bagne. Il y a là des tuberculeux, des syphilitiques tertiaires, des rachitiques, des gâteux, tout ce que la pauvre huma-

nité produit de plus lamentable. Le cœur angoissé, on quitte cet asile en pensant qu'ils étaient déjà cela, *avant* le fait qui les a conduits au bagne.

*
**

Le même canot qui nous a conduits à Saint-Joseph nous emmène vers l'île du Diable. Les six forçats canotiers, dans l'espoir d'un pourboire des *civils* qui ont pris place dans l'esquif, rament de toutes leurs forces. L'un d'eux est un sujet de curiosité. Ses collègues l'appellent le Masque. Il a, en effet, un masque tatoué sur le visage. Il raconte volontiers son histoire. De la maison de correction il chut aux Travaux publics...

Il avait vingt ans. Il était blond comme les blés et plein de vices comme un épi mûr est plein de gluten. Un vieux « travaux » en fit sa femme. Très jaloux, il lui tatoua un loup sur le visage pour le conserver à lui seul. Mais le tatoué aimait un autre jeune homme, qui le lui rendait bien. Une bataille, suivie de mort, envoya le « Masque » au bagne. Il n'a jamais connu de femme. Il a quarante ans.

Le canot arrive au Diable.

Le Diable fut l'île Dreyfus de 1894 à 1899.

Ullmo y fut envoyé en 1908 et y résida quinze ans. L'île du Diable est longue de huit cents mètres et sa largeur varie de soixante-quinze à deux cents mètres. Elle a une superficie de sept hectares, tandis que Royale en a vingt et un et Saint-Joseph quatorze. Plus que celles-ci encore, le Diable est entouré de rochers battus par les flots qui rendent son accès très difficilement abordable. C'est un îlot en grande partie couvert de cocotiers et il y a peu de terre propre à la culture. Dreyfus puis Ullmo y séjournèrent sans compagnons pendant longtemps. Pendant et après la guerre, la métropole y envoya trente-trois déportés dont : un Allemand, deux Suisses, deux Syriens, un Espagnol et des indigènes, deux Annamites, un Sénégalais, un Marocain. Quatre Français sont décédés, tous les étrangers ont bénéficié d'une grâce, ainsi que quatre Français. Un autre, Bellon, dont l'innocence a été reconnue après onze ans, a été réhabilité. Il n'y reste donc que des Français.

La peine de la déportation dans une enceinte fortifiée est une peine perpétuelle qui doit se subir sur ce rocher. Cependant le Gouverneur de la colonie peut, conformément

à la loi du 25 mars 1873, autoriser le déporté dont la conduite a été irréprochable pendant cinq ans à résider à Cayenne, où il peut exercer une industrie ou être employé chez des particuliers.

La déportation étant une peine politique, le travail n'est pas obligatoire. Ceux qui acceptent de travailler pour l'A. P. perçoivent un salaire de 0 fr. 60 par jour, plus un demi-litre de vin rouge.

Presque tous les déportés travaillent. Ils entretiennent les routes de l'îlot, nettoient, balaient, gardent les poules et les cochons de l'A. P. L'un d'eux est infirmier-perruquier de ses camarades.

Ils occupent de petites cases composées d'une chambre et d'une cuisine. Ils couchent sur un lit de camp en toile et sont enfermés à clé la nuit.

Le jour, ils peuvent circuler à leur gré. Ils font eux-mêmes leur cuisine et touchent la même ration que les transportés (forçats) mais sans être cuite. Leur ration de sucre et de café est toutefois un peu plus forte.

Pour améliorer l'ordinaire insuffisant, ils vont à la pêche ou jardinent un lopin de cette terre avare. La même discipline que

les transportés les régit. Ils sont traduits comme eux devant la Commission disciplinaire, mais, ne devant jamais quitter le Diable, c'est la Commission qui se déplace de Royale.

Le médecin y vient passer la visite à peu près chaque semaine, les malades sont soignés sur place et ne vont à Royale qu'en cas d'intervention chirurgicale. Ils sont alors admis à l'hôpital des surveillants et non à celui des transportés.

Le Diable est relié à Royale par un câble métallique sur lequel circule une benne. C'est sur cette benne qu'on envoie tous les jours de Royale les vivres des déportés et des surveillants. C'est le seul événement de la journée. Le séjour au Diable est si triste que les surveillants n'y restent que six mois. Les premiers mois de leur arrivée, les déportés circulent sur ce rocher en flânant, mais ils ont vite connu toutes les pierres de l'îlot et les méandres du sentier qui en fait le tour. Ils se lassent même de cette promenade et restent chez eux ou à proximité de leur case. Les uns lisent, écrivent, peignent ou gravent des noix de coco. Les autres servent de boys à ceux-là, ou de « garçons de famille » aux surveillants.

L'idée fixe de chaque déporté est d'être envoyé à Cayenne. L'A. P. s'y refusa longtemps systématiquement, en invoquant comme raison de refus la conformation géographique de la Guyane. Les déportés attendaient donc une catastrophe sismique pour pouvoir jouir du bénéfice de la loi des hommes, leur permettant d'aller à Cayenne après cinq ans de bonne conduite.

Ullmo, dont la conduite fut exemplaire, attendit quinze ans. Albert Londres obtint, avec l'aide de tous les notables de la colonie, son envoi à Cayenne.

La vie des déportés est plus triste que celle des forçats. A force de voir toujours les mêmes visages dans les mêmes endroits et aux mêmes heures, les déportés semblent s'ignorer les uns les autres. Et c'est pire que la solitude absolue. Lorsqu'ils regardent autour d'eux, ils subissent comme un remords. le supplice d'autres regards pareils où ils retrouvent toute l'amertume d'un lourd passé, d'un lamentable présent et d'un avenir sans issue.

Les déportés sont les plus tristes d'entre tous les condamnés de Guyane.

CHAPITRE VIII

L'HOMME ET LE REQUIN

Les mers des tropiques sont infestées de squales, plus connus sous le nom de requins.

Aux îles du Salut, l'exiguïté du terrain ne permet pas d'enterrer les forçats décédés. On les mouille. Le mouillage se fait vers cinq heures du soir avant la tombée de la nuit. Les canotiers vont chercher le mort à l'amphithéâtre. Le même cercueil de bois blanc, peint en noir, sert depuis toujours.

Les canotiers le descendent jusqu'au quai, le chargent dans le canot, prennent leurs avirons et s'éloignent de deux encablures au large des îles. Toujours au même endroit, le canot s'arrête. Les requins sont là, tout autour. Ils ont senti et s'apprêtent à la curée.

Ils n'en auront pas tous. Un des canotiers lève le couvercle du cercueil, un autre attache une pierre au pied du mort. puis on mouille le cadavre. A peine le corps est-il à l'eau que les requins l'ont déjà dépecé, un bras, une jambe, le tronc, la tête. C'est fini en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

La voracité des squales est effrayante à voir. Mais il s'agit ici de mort, qu'on jette à la mer, entourés d'un linceul.

Il n'en serait plus de même pour un vivant qui tomberait à la mer, surtout s'il sait nager.

Le requin est encore plus stupide que vorace. Des faits nombreux m'ont démontré que sa réputation de mangeur d'homme est surfaite. Les requins ayant goûté de l'homme sont certainement une infime minorité.

Incontestablement, le requin a peur de l'homme ou plutôt de ses mouvements de nage. Ses bras et jambes qui se tendent et se détendent ne semblent lui dire rien de bon. Sa stupidité prend nos pauvres abatis pour des armes redoutables. Considérons que nul habitant des mers ne nage comme l'homme. Je ne conseille pas au nageur de faire la

planche ou de nager mollement dans le voisinage des requins. Il aurait beaucoup de chances d'être happé. Mais s'il nage vigoureusement, les stupides squales se tiendront à distance respectueuse, attendant peut-être que le nageur s'épuise, mais n'osant pas affronter l'auteur de ces mouvements insolites.

Des faits.

Au même endroit, où on mouille habituellement les morts des îles du Salut, le forçat Palanco fit un sauvetage dans les conditions suivantes. Palanco était canotier. Il était de l'équipe du soir qui emmenait les vivres de Royale à Saint-Joseph, et aussi les forçats envoyés là pour des motifs divers. Un d'eux y était envoyé ce soir-là pour avoir, étant garçon de famille, courtsisé de trop près sa patronne. Le commandant Crucioni, homme sage, au lieu de punir l'amoureux, l'envoya tout bonnement à Saint-Joseph.

Désespéré, le pauvre diable se jeta à la mer, juste à l'endroit où l'on mouille les morts. Palanco lâche son aviron, plonge, ramène le désespéré. Mais celui-ci se débattait car il voulait réellement en finir avec la vie et cherchait à entraîner au fond de l'eau son sauveteur. Cette lutte homérique dura

cinq minutes. Finalement, Palanco épuisa le pauvre diable et le ramena à bord du canot. Pas un requin n'osa s'approcher de ces deux proies pourtant faciles.

Une autre fois, le vapeur *Maroni* perdit une de ses ancres au fond de la rade des îles.

Le commandant demanda des plongeurs volontaires pour en repérer l'endroit exact. Six forçats se présentèrent et, durant plusieurs heures, explorèrent à tour de rôle le fond de la rade.

Aucun requin n'y toucha.

En compagnie du Parisien Cottet et du Marseillais Maurice, dit Gravat, j'eus l'occasion d'expérimenter un jour la stupidité des squales. Le porte-clés arabe Azzoug pêchait la tortue à l'île Royale. Il était grimpé sur une roche avancée dans la mer, la roche du Crime, et, armé d'une longue perche à crochets, cherchait à accrocher sous la carapace les tortues en quête d'algues marines. Une vague soudaine l'enleva de sa roche et l'envoya à deux cents mètres en mer. Cet endroit était précisément proche de la boucherie. Les requins y étaient nombreux, attirés par les entrailles des bœufs que les bouchers jetaient à la mer.

Azzoug, sans lâcher sa perche qui touchait parfois le fond des roches, se maintint sur l'eau assez longtemps pour qu'on vienne le tirer de là, car il ne savait pas nager. Mais la mer grossissait. Maurice fut plusieurs fois rejeté à la côte par les vagues pressées. Cottet et moi, après dix minutes de nage heureuse, nous réussîmes à atteindre Azzoug et à le ramener à la côte. Les squales, à trente mètres, n'osèrent pas nous happer.

Aux îles du Salut, il y a beaucoup de langoustes dans les trous des roches. Les pêcheurs allaient les y pêcher à la main, restant parfois plus d'une minute sous l'eau. Les squales tout autour n'osaient pas approcher, et pourtant les pêcheurs ne nageaient pas quand ils fouillaient les trous des roches.

Bien que la baignade en pleine mer soit interdite, en dehors des bassins affectés à cet usage, de nombreux baigneurs, dédaignant le règlement et les squales, s'en allaient loin de la côte et revenaient toujours.

L'un d'eux pourtant, le canotier Boulay, se fit happer dans la rade de Royale. Il avait l'habitude de se baigner tous les soirs, une fois sa journée faite. Ce soir-là, la mer était couverte d'écume plus que d'ordinaire. Avant

de remonter l'escalier du débarcadère, Boulay, encore dans l'eau, mais droit sur les marches, essuyait de la main l'écume qui lui couvrait le corps. Un requin le happa par derrière, lui sectionnant le sexe et une cuisse, car il avait les jambes écartées. Il eut la force de remonter l'escalier. On le conduit à l'hôpital où il guérit.

L'exemple de Boulay, unique durant mes onze ans et demi d'îles, confirme bien que le requin ne happe que le nageur au repos.

Quant au non-nageur, c'est une autre affaire.

*
**

Si on connaissait l'incroyable stupidité des squales, l'épouvante qui saisit le nageur à la vue de son immense gueule ne paralyserait pas ses mouvements.

Les pêcheurs guyanais connaissent bien la peur qu'ont les requins des objets brillants sous l'eau. Quand ils pêchent sur la côte, dans l'eau jusqu'au ventre, ils ont soin de porter une ceinture d'où pendent des petites bouteilles blanches à facettes. La lumière, jouant par réfraction sur ces facettes, suffit à tenir les squales à distance. Tous les objets

brillants, colliers, bagues, bracelets, boutons de métal, plaques de ceinturons, etc., ont la même propriété. Les bons noirs, ignorant ces élémentaires lois de physique, attribuent tout le mérite à ces objets et les élèvent au rang mystique de grigris. Pas un n'entrera dans l'eau sans en avoir abondamment pourvu sa ceinture. Il n'est pas défendu d'avancer que des naufragés ont dû leur salut à des objets brillants analogues qu'ils portaient sur eux.

Il serait toutefois enfantin de considérer les requins de toutes les mers sous le même aspect. Ils seront d'autant plus voraces qu'ils trouveront moins à manger. Il y a des mers poissonneuses et des mers désertes.

Le docteur Crevaux, explorant au siècle dernier l'Amérique du Sud, rapporte ce fait. A Carthagène, en Bolivie, de jeunes indigènes nageaient au milieu des requins pour attraper les pièces de monnaie lancées par les passagers.

Quand un requin gênait leur nage, ils le poussaient de la main ou du pied et le squalé s'enfuyait. Mais, ajoute le docteur Crevaux, le fond de la rade de Carthagène est plein de dorades. Les requins s'en repaissent, et c'est

peut-être pourquoi ils méprisaient la chair humaine.

Au passage de la Mer Rouge, les passagers jettent pareillement des sous aux négrillons nageant parmi les requins.

*
**

Tout ceci se passe sur les côtes. Mais en pleine mer, est-ce pareil? J'y arrive.

Trouvant un peu long mon séjour à Royale, je décidai un jour deux détenus de m'accompagner dans un voyage sur le continent. Une confortable échelle de trois mètres de long, une autre en travers pour faire balancier, trois tonnelets de soixante litres comme flotteurs, le tout attaché de cordes solides, il n'en faut pas davantage pour trois hommes décidés.

Mes compagnons ne craignent pas les requins, ni la mer, ils craignent seulement les hommes, les chasseurs d'hommes. Par une nuit sans lune, mais magnifiquement étoilée, nous quittons la case n° 2 par la fenêtre, à la barbe d'un surveillant bavard occupé à blaguer une commère. Trois quarts d'heure à ramper de la case jusqu'au bord de la mer, et

nous mettons à l'eau notre esquif. Nous avons choisi cet endroit de la boucherie si battu par la mer que l'A. P. dédaignait d'y placer des gardes. La mise à l'eau fut difficile et le radeau, pris au milieu des roches, se retourna plusieurs fois. Nous ne pensions guère aux requins. Enfin le radeau s'éloigna, lentement, sous la poussée de nos mains servant de pagaies. Comme il se dirigeait vers le Diable, je me mis à l'eau et le poussai vers la haute mer. Nous sommes maintenant dans un courant, conduisant on ne sait où, mais nous éloignant des îles. La Croix du Sud resplendit dans le ciel. Mes compagnons chantent à tue-tête des airs de cabarets. La mer brille de mille phosphorescences et quelques squales nous suivent à distance respectueuse.

Jamais, sans doute, ils n'avaient vu un engin aussi étrange que ces échelles attachées en forme de T. Nous étions pourtant dans l'eau jusqu'au ventre et nos jambes pendaient à travers les barreaux de l'échelle. Quelle nuit! Nous avons échappé aux hommes de garde. Notre radeau tenait la mer mieux qu'un vapeur de l'A. P. Il était bien question de squales! Mes compagnons

chantaient et leurs voix sautaient de vague en vague en se jouant. La nuit passa ainsi, puis un jour éblouissant de soleil, puis une autre nuit. Où étions-nous? Entre le ciel et l'eau notre seule échelle faisait tache. La deuxième nuit, je fus pris d'une fièvre délirante et je me jetai trois fois à la mer. Trois fois mes compagnons me repêchèrent, et, finalement, m'attachèrent sur l'échelle. Le soir du deuxième jour, nous accostions près d'une savane où, à notre approche, des bandes de flamants roses et d'aigrettes s'enfuirent en criant de peur à la vue des hommes.

Pendant deux jours, nous avons navigué avec de l'eau jusqu'au ventre, dans des mers peuplées de requins. Nous sommes encore vivants.

*
**

La surveillance aux îles est si active qu'il est rare de pouvoir y construire un radeau aussi confortable. Mais cela n'arrête pas des hommes décidés à recouvrer leur liberté, comme Gngangnan, Lapomme, Oligari, Baille ou Gélé.

Oligari s'évada une nuit de l'hôpital à

l'aide d'un baquet à vidange. Il mit trois jours avant d'atteindre la côte, entre Iracoubo et Mana. Son baquet se retournait, comme on pense. Oligari s'y cramponnait, parvenait à le vider, y remontait, y retournait encore... Les squales ne le happèrent pas.

Gngangnan préférait la table de l'amphithéâtre. Au cours d'une de ses multiples évasions, une mouche à dague avait pondu ses œufs dans le nez de Gngangnan. En éclosant, les œufs avaient perforé le palais du pauvre diable et il lui en restait un nasillement qui lui valut son surnom.

Plus veinard qu'Oligari, un courant le conduisit en six heures près de Kourou, en face des îles. Ce ne fut pas sans avoir maintes fois chaviré. Les squales ne le happèrent pas.

Lapomme, toujours en réclusion ou en prévention pour évasion, s'évada des îles avec les trois planches de son lit d'hôpital. Il atterrit après quatre jours de mer auprès du fleuve Maroni, à l'endroit surnommé « Les Hattes ». Ses longues années de cellule et les quatre jours de mer sur trois planches l'avaient excédé. Il était à moitié mort en

abondant. Il s'était lié sur ses planches pour dormir la troisième nuit, car il tombait de sommeil. Les requins ne le happèrent pas.

Baille aimait mieux les portillons des palissades de jardin. Le bon surveillant Pied-de-Chou, pourtant si débonnaire, ne pouvait pas le rencontrer sans entrer dans une sainte colère. « Qu'il s'évade, s'écriait-il. ça m'est égal si je ne suis pas de garde! Mais qu'il ne piétine pas mes plates-bandes, n... de D...! » Tous les six mois, le temps de passer devant le Tribunal Maritime, où il récoltait le maximum d'un condamné à temps, soit cinq ans de travaux forcés, Baille « remettait ça ». Il fit des offres mirifiques à Quasimodo pour les bancs de sa chapelle, mais en vain. Alors, les portillons du bon « Pied-de-Chou » reprenaient la mer. C'était pitié de le voir regarder ses plates-bandes. Mais Baille était loin. A force de s'évader, il connaissait tous les chemins où l'homme, seul ennemi de l'évadé, ne passe pas. Il connaissait toutes les criques où les bons noirs, dans leur candeur, cachent leurs pirogues et aussi les fourrés où ils mettent leurs pagaies. Baille passait, invisible. On le revit trois fois à Marseille. Trois fois il fut repris

et ramené en Guyane. « Les requins, disait-il, je les mange. »

Gelé était chef de four à la boulangerie. C'est dire qu'il gagnait de l'argent. Les autres forçats le laissaient faire, sachant que cet argent servait toujours à Gelé pour s'évader. Les forçats respectent les hommes d'évasion.

Gelé simplifiait encore ses radeaux. Il faisait mettre dans un trou, par un vieux balayeur « insoupçonnable » des tas de cocos secs. Quand il en avait deux sacs, il quittait furtivement sa boulangerie. Il avait au préalable payé un litre de tafia au porte-clés de garde qui, ivre-mort, ne le gênait pas. Gelé attachait ses deux sacs de cocos secs après le manche d'une pelle à four et prenait la mer à califourchon sur l'un des sacs. Une fois, les sacs mal attachés se séparèrent de la pelle à four. Gelé réussit à attraper un des sacs, et ainsi cramponné, atterrit entre Sinamari et Iracoubo au bout de trente-six heures. Les requins ne le happèrent jamais.

Les requins sont moins à craindre que les hommes. Gngangan, Lapomme, Oligari, Baille et Gelé furent chaque fois repris.

Gngangan fut tué par un surveillant de

garde, une nuit qu'il sortait d'une case de l'île Saint-Joseph pour s'évader.

Lapomme est mort à la suite d'une opération chirurgicale. Sa plaie s'envenima par les microbes du pus bleu dont j'ai parlé.

Gelé mourut de vieillesse.

Baille fut tué à la case n° 2 par un rival, à cause du même Tata.

Et Oligari, après trente-cinq ans de bagne, pense toujours à s'évader et à réussir.

*
**

Les requins, terreur des hommes ignorants des choses de la mer, terreur même des marins superstitieux, les requins, « requiem », ne sont pas à craindre autant qu'on le croit pour un nageur vigoureux.

Dans un naufrage, je préférerais le voisinage de requins que celui d'un homme nageant vers moi pour me voler l'épave à laquelle je me soutiendrais. Le requin pourrait me laisser la vie, mais l'homme, je présume, « me tuerait ».

CHAPITRE IX

LA CASE DU FORÇAT

Cinq heures du soir à l'horloge de Royale. Le vieux Gendarme sonne la cloche pour la rentrée. De tous les coins de l'île les corvées et leurs surveillants s'acheminent vers le camp. Il y a la corvée générale dont les hommes sont crottés ou couverts de poussière, selon qu'il pleut ou qu'il fait beau temps. La corvée d'assainissement, plus propre. Les ouvriers des travaux parmi lesquels on reconnaît les mécanos à leurs cottes grasses, et les ébénistes simples et nets comme un bon meuble. Les jardiniers portent des gamelles pleines de rata; le surveillant Pied-de-Chou les autorise à prendre quelques légumes pour améliorer leur pitance. Puis

ce sont les balayeurs, pour la plupart estropiés, lamentables jambes-de-laine ou bras-de-saindoux, portant comme un fusil leur balai sur l'épaule. Les employés de l'hôpital, de la buanderie, de la pharmacie, très blancs et repassés, toujours rasés de frais, l'air bien nourris et contents d'eux-mêmes; on remarque de vieux bagnards et de très jeunes éphèbes, embusqués par la grâce de leurs charmes. La corvée du sémaphore, des malins, n'ayant pas grand'chose à faire et bricolant tous des souliers, de la peinture, des chapeaux de paille ou des cartes obscènes qui seront vendues aux naïfs soldats noirs de la caserne.

Toutes ces corvées s'arrêtent en ordre devant le poste.

Sur un geste du surveillant de semaine, — le surveillant de première classe Léoni, le plus beau gas de Bastia, — les quatre premiers forçats font deux pas en avant, lèvent les bras et se laissent fouiller par les quatre porte-clés de garde. Puis ils rentrent dans la cour. Tous les forçats passent à la fouille. Selon qu'ils ont payé ou non les porte-clés, ceux-ci laissent passer n'importe quoi ou saisissent le corps du délit. C'est le tour de

Laplanchette, balayeur depuis dix ans, interné pour de multiples évasions. Il ne veut pas payer la dîme. Le porte-clés trouve sur lui une main de bananes. Laplanchette, Parisien de Saint-Ouen ne se laisse pas faire. Il est tellement drôle que les surveillants les plus sévères sont désarmés par sa blague. Le surveillant Léoni a un faible : il est sensible à la flatterie. Laplanchette le possède : « Monsieur Léoni, dit-il, vous êtes juste. Je ne peux plus manger les haricots. J'ai acheté ces bananes. — A qui? fait le surveillant. — Au planton du commandant, chef. — Ce n'est pas vrai, rétorque le porte-clés, il les a prises dans le jardin... » Dispute entre Laplanchette et le cerbère. Finalement, M. Léoni donne deux bananes à Laplanchette, deux au porte-clés et obtempère : « Continuez la fouille! » Profitant de l'incident, quelques forçats se sont fauilés sans être fouillés. Ils tirent de leur pantalon, de leurs savates, du fond de leur chapeau, une bouteille de tafia, du fromage, des bananes ou des boîtes de lait et les cachent à leur place dans la case.

Deuxième coup de cloche. C'est l'appel.

Les forçats se rangent devant leurs cases.

Sur les carnets d'appel, ils sont inscrits par plat, en nombres à peu près égaux, de façon que le surveillant de cuisine ne se trompe pas. Les surveillants se partagent l'appel par fraction de deux ou trois plats. « Premier plat : Murati, Jamis, Laplanchette, etc. » Chacun répond : « Présent. » Un jeune surveillant, tout frais arrivé de Corse, appelle : « Plat. » Les forçats se regardent, étonnés. « Plat », insiste le surveillant. Et il marque absent le nommé Plat. Une vingtaine de noms suivent, tous présents. « Plat. » Les forçats se tordent. Le surveillant inscrit encore absent le deuxième dénommé Plat. Encore une vingtaine de noms présents. Mais voici un troisième Plat qui est aussi absent que les deux autres. Un fou rire a gagné tous les forçats de la cour, et aussi les surveillants qui rendent déjà l'appel à leur chef. Ce rire général fait perdre la tête au jeune surveillant. « Je les flanque à la boîte, ces trois Plats. » Laplanchette se roule par terre et Jamis se tient les côtes.

Le jeune surveillant corse est perdu avec ces noms français. La veille, à la corvée générale, le principal lui avait demandé un gas *costaud* pour porter un sac de sel. Et lui d'ap-

peler partout : « Costaud, où êtes-vous, Costaud? » Les hommes de sa corvée appelaient à la cantonade : « Costaud, le chef t'appelle. » Les femmes des surveillants, attirées par ces appels, se tordaient. Les forçats tenaient leur sérieux pour faire durer le plaisir. On n'a pas si souvent l'occasion de rire à Royale. Le principal revint : « Eh bien, m'avez-vous trouvé un costaud? — Je le cherche, chef, il n'est pas là, je vais le f... dedans. » Le principal lève les bras au ciel, puis : « Un costaud, c'est un homme fort... » Le pauvre surveillant en reste bouche bée. Et voilà que ça recommence aujourd'hui avec ces Plats! Pour couper court, le chef ordonne : « En case! » Les forçats rentrent. Les hommes de soupe vont aux cuisines et reviennent avec des seaux de haricots. Les portes-clés verrouillent les portes. Les hommes de chaque plat posent leurs gamelles par terre, autour du seau. L'homme de corvée sert des parts égales. Selon l'usage les forçats grognent. Les haricots ne sont pas cuits. Les cuisiniers ont vendu la graisse... « A quoi bon grogner, fait Barrabas, quand vous êtes cuisiniers, vous volez pareillement. Alors, fermez-la. » — « Chacun pour

soi, le bagne pour tous, appuie Oldjohn. »

Leur gamelle à la main, les forçats regagnent leur place sur le bat-flanc. Quelques minutes de silence. Les plus affamés, ceux de la corvée générale, ont déjà avalé leur pitance. Ils sont maintenant autour du tonneau d'eau et lavent leur gamelle. « Pas besoin d'eau chaude, fait Jamis. — T'en fais pas, on les aura, répond Tanet. — Vingt-deux, un *bourriquot*. »

On appelle ainsi les mouchards. Ce sont les âmes damnées du bagne. Mais l'espèce pulule. Son nombre la protège.

Dans la cour, le surveillant de garde vérifie la fermeture des deux portes de fer du poste. Les porte-clés préparent leur rata-touille devant la porte de leur case. Les Arabes, tournés vers le couchant font leur salamalec. Un brouhaha commence à emplir les cases en même temps qu'une fumée insolite. Dans la case n° 2, des feux s'allument par terre, sur le ciment. Le petit bois sort des cachettes et le pétrole, les poêles, les tomates et la graisse. Pépette l'Algérien, un débrouillard, hache des déchets de viande, en fait une pâtée avec de la mie de pain, l'étale sur une planche, la découpe en ron-

delles avec un couvercle de boîte, et voilà des boulettes. Laplanchette les fait sauter dans la poêle. Jamis attise le feu. Une âcre fumée emplît la case. « Qui n'a pas sa boulette, quatre sous. Il n'y en a pas pour tout le monde. » C'est Jamis, camelot de profession, qui crie la marchandise. Il n'y en a bientôt plus. Les uns paient comptant, les autres font marquer ça sur leur compte. Pépette prépare maintenant le café, et en sert un quart pour quatre sous. « Quatre jus, Pépette, et un jeu de cartes. » C'est une partie de belote qui commence.

Dans la grande case contenant cent hommes, il y a une dizaine de parties engagées. On joue un café, une cigarette.

Murati, un fort-à-bras, crie au cuisinier à travers les barreaux de la porte : « Fichot, alors tu m'oublies ? » Fichot lui apporte une gamelle pleine de biftecks. Murati ne paie jamais. Si Fichot lui refusait, il saurait ce que ça lui coûterait. Fichot ne refuse pas, c'est plus simple. Lui non plus ne paie pas. Les rations seront plus petites demain, voilà tout.

Murati invite ses copains. Ils s'accroupissent sur le lit de camp, autour des bif-

tecks. Des affamés tournent autour dans l'espoir d'une aumône. Murati leur distribue quelques morceaux sur une tranche de pain blanc. C'est un homme incompréhensible, rançonnant tous les embusqués, obligeant les éphèbes à dormir près de lui, se battant au couteau pour un regard de travers, volant les bourriquets, respectant les hommes d'évasion et aidant les punis de cellule.

« Prête-moi cent sous », dit-il parfois au premier venu. Il ne les rendra jamais. Un réclusionnaire sort-il de réclusion pour évasion, Murati fait la quête sur tout le camp et en verse le montant au pauvre diable sans en détourner un sou. On ne compte plus ses meurtres. Il s'en tire toujours avec six mois, les témoins déclarant au Tribunal que c'est le mort qui a commencé.

Dans la case mal éclairée d'un quinquet, les forçats ont allumé leurs lampes de fortune. Un peu de pétrole dans une boîte de lait vide, un morceau de chemise en guise de mèche. Cinquante quinquets sont allumés et fument âcrement. Les forçats jouent aux cartes, lisent, écrivent, disputent. Des couples roucoulent.

Jamis, Tanet et Oldjohn parlent d'évasion

à voix basse. Ils ne sauraient parler d'autre chose. Qu'ont-ils fait ces trois-là pour être au bagné? Je ne l'ai jamais su. Ils n'en parlaient jamais eux-mêmes. Tout ce passé était pour eux totalement mort. Jamis vendait des boulettes et entassait le bénéfice pour sa future évasion. Oldjohn peignait des natures tropicales et très bien, ma foi. Un séjour à la Trinidad lui avait valu ce surnom anglais. Tanet, lui, ne faisait aucun commerce. Il méprisait l'argent, détestait l'intrigue et horripilait les amours entre mâles. Eux trois et Barrabas étaient les hommes les plus respectés de la case.

A côté d'eux, les autres forçats semblaient insignifiants ou grotesques. Ceux qui s'élevaient par la force de leurs biceps ou la longueur de leur couteau, n'obtenaient de la masse qu'un respect mêlé de haine. La haine, c'est ce qui dominait dans la case. Il y en avait de terribles qui se tranchaient au poignard. Il y en avait de sourdes qui finissaient par le poison. Il y en avait de louches et la délation calomnieuse les réglait.

Une heure après qu'ils étaient en case, les hommes avaient complètement déposé le masque qu'ils remettaient le matin pour aller

au travail. Les invertis, en faisant des effets de torse et de jambes, raccrochaient sans vergogne dans le *coursier*. Sans vergogne, ils allaient en quelque coin sombre et se livraient pour dix sous. Tanet, Oldjohn et aussi le romanichel X..., dit Lamothe, pouvaient bien cracher leur mépris. Ils n'en avaient cure. Leur passe terminée, ils couraient porter leurs dix sous à leur homme. Ah! misère, que ne fais-tu pas faire aux hommes.

Un par un, tous les embusqués sont rentrés dans la case. Le porte-clés ouvre chaque fois et le surveillant vérifie la fermeture. Ce sont les garçons de famille, forçats très sages auxquels l'A. P. tolère de rentrer après l'heure. Il faut bien laver les vaisselles et cirer les souliers des surveillants.

L'air important, ils rentrent en case avec des gamelles où gisent les restes du dîner du patron. Quand ils ont été bien sages, ou quand ils sont jolis garçons, la patronne ajoute quelques gâteries.

Le plus important de tous les embusqués, c'est le cuisinier en pied de l'hôpital. Les forçats le flattent pour sa richesse et pour les gamelles pleines de nourriture volée sur la

ration des malades, qu'il rentre en case sans même se cacher du surveillant. Adroit, le cuisinier invite à manger quelques fiers-à-bras, lesquels invitent leurs mignons. Sur le lit de camp d'en face, les hommes de la corvée générale, les boulimiques, regardent manger ces heureux. Ah! s'ils osaient. Et des « combines » machiavéliques torturent toute la nuit ces cerveaux d'affamés. Quoi faire pour être un jour cuisinier? Tuer, voler, empoisonner, délater. Ce sera ceci ou cela, mais ils en ont assez de la faim constante, des bourgeois sales et des corvées abrutissantes.

Il est huit heures du soir. La plupart des quinquets de fortune sont éteints. Quelques solitaires lisent encore, absolument étrangers à cette vie écœurante. Les auteurs les plus variés échouent au bagne. Qu'ils se rassurent. C'est là qu'ils sont le mieux lus et le plus aimés. C'est là qu'ils font le plus de bien, le vrai bien, le bien anonyme, celui qui empêche le fourvoyé de s'enfoncer dans la fange et de s'adapter aux hontes du bagne.

Dans le fond de la case, près du couloir menant aux w.-c. le jeu de la Marseillaise s'installe. Les mœurs du bagne veulent qu'il n'y ait qu'un jeu de Marseillaise par case.

Les « teneurs de jeu », tous fiers-à-bras, en ont la direction absolue. Un manquement à la règle du jeu se vide le couteau à la main. Chaque gagnant de un franc met dix centimes dans la cagnotte. Le jeu fait vivre un tas de pauvres types. Il y a celui qui met la couverture par terre, celui qui vend les cigarettes, celui qui loue les petits bancs, et les vendeurs de chocolats, de berlingots et de café, de sucre arrosé de menthe et aussi celui qui entretient le quinquet. Toute cette valetaille est attentive aux désirs des joueurs. Ils resteront là toute la nuit pour gagner quarante sous. Car le jeu, défendu en principe, admis en fait, dure généralement toute la nuit. Les joueurs vont dormir deux heures, puis reviennent à tour de rôle ou selon que le jeu les tient plus ou moins cette nuit-là. S'ils sont trop las au matin, ils se feront porter malades. Une part du gain à l'infirmier qui portera de la température et ils seront reconnus malades. Pourquoi travailleraient-ils puisque l'A. P. ne les nourrit même pas? Les débrouillards seuls mangent au baigne. Et une place de teneur de jeu est une bonne débrouille.

Naturellement, Murati est teneur de jeu.

Il perd souvent, car il est joueur, mais il se rattrape toujours sur la cagnotte. Certaines nuits de jeu intense, la cagnotte monte à cinq cents francs. Tout cet argent des forçats est caché dans le plan.

Aujourd'hui, Murati est sombre. Son ennemi Balestra est sorti de réclusion où il vient de tirer quatre ans pour évacion. Balestra a voulu empoisonner Murati, lequel doit à un hasard de vivre encore. Chacun sait que Balestra sera tué. Ses quatre ans de réclusion l'en ont seuls préservé jusqu'ici. Il n'a pas osé refuser au surveillant d'être mis à la deuxième case où se trouve Murati. Mais depuis quatre heures qu'il y est arrivé, venant de l'île Saint-Joseph, il se cherche des amis éventuels, en prévision d'une bataille possible.

Il est dix heures de la nuit. Le jeu va bon train, animé par vingt joueurs. Tout le reste de la case dort, sauf quelques lecteurs passionnés. Balestra entre dans le couloir menant aux w.-c. Il n'en sortira plus vivant. D'un bond, Murati s'est levé du jeu; un poignard long comme une baïonnette dans la main, il fonce sur Balestra et le tue d'un coup droit. Balestra a jeté un seul cri. Un

deuxième coup de poignard dans la gorge l'empêchera de crier. Puis un autre au cœur. C'est fini.

Les joueurs et les lecteurs ont soufflé leurs quinquets et regagné leurs places.

La lampe de l'A. P. jette de vagues lueurs tremblotantes. Murati, tout rouge du sang de Balestra, se lave auprès du tonneau d'eau. Un collègue de jeu l'aide à faire disparaître les taches sur son pantalon.

Un silence mortel, insolite, règne dans la case :

— Vingt-deux, Murati, va à ta place. Voilà les surveillants.

Au cri de Balestra, le surveillant de garde a compris qu'un crime se commettait. Il a averti par téléphone. Vingt surveillants nantis de lanternes, revolver au poing, entrent dans la case. Murati a une lueur de génie criminel. Loin de se cacher, il allume son quinquet, roule une cigarette et questionne en corse un des surveillants.

Tous les forçats sont éveillés. Le principal questionne, personne ne sait rien, n'a rien vu. Tout le monde dormait. Le principal commande les quatre hommes de corvée pour emmener le mort à l'hôpital. *Murati*

est de ces quatre. Il prend le mort à pleins bras, se tache exprès de sang. Il est sauvé. Car, seules, les taches de sang pouvaient le compromettre, avant la levée du corps. Maintenant, elles le sauvent. Personne, en effet, ne se souciera de dénoncer Murati.

Balestra n'intéresse personne. Les amis de Murati tueraient le dénonciateur, par le poignard, le poison, l'étranglement ou la noyade. *Les bourriquots* tremblent à la seule pensée de signer leur nom au bas de leur déposition. Car, dans une affaire de justice, la dénonciation ne peut être anonyme comme avec l'A. P. A les voir trembler ainsi on croirait que ce sont eux les assassins de Balestra.

Les surveillants, après avoir fouillé partout dans la case, font déshabiller tous les hommes et les massent au fond de la case. Lentement, à la queue leu leu, les cent forçats nus passent devant les surveillants qui les regardent sur toutes les faces. Ils cherchent sur les corps des traces de sang, des coups, des preuves quoi. Les forçats nus se laissent palper, retourner et répondent invariablement au principal : « Je n'ai rien vu, je dormais. »

Les seuls qui sont tachés, parbleu, ce sont les quatre porteurs du mort. O détectives!

Trois fois, la procession des forçats nus passe devant les surveillants, sous les feux de vingt lanternes.

Cela dure deux heures. Les surveillants se retirent. Pas un des quarante témoins n'a parlé.

Ils ne parleront que deux ans après, quand on aura retrouvé le corps de Murati, noyé en évasion, en rade de Cayenne. Les Marsouins, nettoyeurs des mers, avaient repoussé son cadavre sur la côte.

Le reste de la nuit se passa en allées et venues furtives. Chacun cachait ou détruisait quelque objet de provenance illicite, en prévision de la grande fouille qui aurait lieu le lendemain, comme c'est l'usage après chaque crime ou chaque évasion.

Au réveil, tous les forçats de la deuxième case furent encore fouillés tout nus. Les porte-clés sortirent de cette case : soixante quinquets, cinquante litres vides, dix poignards, quarante couteaux, deux kilos de café moulu, trois boîtes de graisse de un kilo, des pantalons civils, des peignoirs de dames, cinquante boîtes de vaseline, des jeux de

cartes, un canard prêt à faire cuire, des fausses clés, un plan d'état-major de la Guyane et une voile latine retrouvée sous le toit.

Ces objets n'appartenaient à personne.

La leçon de Balestra avait produit son effet.

CHAPITRE X

TYPES DE FORÇATS

Comme dans toutes les foules, on remarque des traits communs entre les forçats. Au bagne, les traits communs sont d'autant plus accusés que le milieu est plus rigoureusement fermé aux influences de l'extérieur.

Sans le vouloir, sans le savoir même, par la seule force de l'ambiance déprimante et morbide du bagne, le forçat ordinaire s'adapte au milieu sans réagir et devient peu à peu semblable à ses voisins. J'entends par forçat ordinaire celui qui est pauvrement doué par la nature du côté du caractère, et dont les penchants malsains n'ont pas été atténués et détournés par la discipline d'une éducation première. C'est la majorité.

Il reste cependant une forte minorité de condamnés, lesquels mieux doués, réagissent, gardent leur personnalité et s'améliorent au contact de tant de misères.

C'est une erreur profonde, quoique très répandue, de croire qu'un bagnard est forcément perdu à tous égards du seul fait d'être au bagne. Nous verrons qu'il n'en est rien.

Une administration intelligente, *up to date*, pourrait rendre à la société la moitié des forçats guéris d'eux-mêmes, en faire d'utiles travailleurs, au lieu de les laisser sombrer de déchéances en déchéances. Cette question de l'amendement des condamnés a été longtemps négligée. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi.

A qui revient de Guyane, on pose de multiples questions. Comment, par quelles voies tant d'hommes échouent-ils jusqu'au bagne? Méritent-ils qu'on s'intéresse à leur sort? A-t-on des chances d'en sauver quelques-uns? Y en a-t-il qui ne sont pas à leur place, ou qui n'y sont plus? Sont-ils tellement différents les uns des autres?

Répondons par des exemples, puisés dans chaque catégorie de condamnés : encore que

le terme catégorie soit bien prétentieux quand il s'agit des hommes. Essayons.

*
**

Voyons d'abord les « pas de chance », les gosses de pauvres, les abandonnés. Ceux-là leurs parents devraient être au bagne à leur place.

C'est en parlant d'eux que Louis Roubaud, dans les *Enfants de Caïn*, nous émeut d'une angoisse profonde. Visitant Eysses colonie pénitentiaire d'enfants, Roubaud demande au directeur :

— Qu'a fait celui-là?

— Il s'est évadé de la colonie pénitentiaire de Belle-Isle.

— Mais avant Belle-Isle?

— C'est un pupille de l'Assistance Publique. On l'avait placé chez des cultivateurs, il ne s'est pas entendu avec eux. Il a mauvais caractère.

— Et avant l'Assistance Publique?

— Il a été trouvé dans une rue de Paris, à l'âge de deux ans, par un agent qui l'a conduit au poste.

Telle est son origine... et son délit.

Voici un cas analogue :

Le forçat Bibi-la-Grillade a quarante ans d'âge, trente ans de prison et de bagne. Il ne sait pas ce qu'est l'amour d'une femme. Il ne se rappelle même pas sa mère.

Il est né à Belleville. Son père ne l'aimait pas. En guise de nourriture, il le rossait. Le gosse se sauvait dans la rue. Il y retrouvait d'autres gavroches. Ensemble, ils chapardaient aux devantures des épiciers, car ils avaient faim. Un jour, à la foire aux jambons, un agent le surprit en train de voler un des innombrables jambons d'un étalage. Il avait onze ans. Son père, heureux de s'en débarrasser, le fit mettre en maison de correction. Il y apprit tous les vices et pas de métier. De là, à vingt ans, on l'envoya au bataillon disciplinaire en Afrique. Mauvaise tête, il y était souvent puni. Il jeta un jour sa gamelle à la tête d'un sergent. Le conseil de guerre l'envoya aux Travaux forcés à perpétuité.

Bibi-la-Grillade a un livret empli de punitions. Il améliore son ordinaire avec les poules des surveillants. Il n'a toujours pas de métier. Il tente bien parfois l'évasion, mais quand son homme l'emmène. Après

s'être servi de lui dans la brousse, un de ces brigands l'y abandonna. Il revint au pénitencier. Cachot, réclusion, îles du Salut. Il y est toujours.

**

X..., dit Lamothe. Ses amis l'appelaient Hixe. Il n'avait jamais voulu dire son vrai nom à personne, ni à la police, ni aux magistrats, ni à l'A. P.

Une des histoires les plus troublantes du bagne qui en compte tant. Fils adultérin d'une châtelaine de la Gironde, qui le mit au monde clandestinement, il fut placé de suite en nourrice. Aussi loin que Hixe se rappelle, il se voit parmi les romanichels roulant une vie libre et sans soucis sur les routes de France. Une belle fille qui lui servait de mère lui apprit à lire, à dire la bonne aventure, à pêcher les poules et les canards autour des villages. L'enfant grandissait. Le frère de la belle fille lui apprit à voler les chevaux. Il y réussit si bien qu'il éclipsa les plus habiles. C'était maintenant un beau gas de vingt ans, bâti en hercule, et les femmes le regardaient. Mais lui n'avait d'yeux que pour une gitane de son âge, élevée avec lui dans

la même roulotte. Il lui dit son amour. Les romanichels s'opposèrent à leur union. Il comprit pourquoi, le jour où le chef lui expliqua que les enfants de la tribu ne se mariaient qu'entre eux. Le chef lui dit son origine. Hixe pleura de n'être pas de la tribu et aussi de l'abandon de sa mère. Mais le chef garda son secret sur la façon dont il était venu dans la tribu. Toutefois il voulut bien lui dire le peu qu'il savait de sa mère et lui remit un médaillon que l'enfant portait sur lui. Hixe chercha sa mère longtemps et la trouva. Trouver un prétexte pour entrer dans un château est un jeu pour un romanichel. Il parvint jusqu'à sa mère qui, après ses explications, ne douta pas qu'il était son fils. Devant un tel mâle, si sûr de lui, si franc, elle osa tout avouer. La faute, le silence des siens et leur complicité pour cacher au mari cette honte de famille. Elle ne savait pas comment l'enfant était parti de chez sa nourrice, s'il avait été volé ou vendu. Elle pleurait en demandant pardon à son enfant. Lui, le délaissé, promit de garder son secret. Il refusa l'argent que sa mère voulait lui donner et s'en fut, plein de pitié pour elle.

La tribu le revit avec joie. Son histoire bouleversa les romanichels, qui décidèrent de le considérer comme un des leurs. Hixe s'unit à sa gitane qui lui donna deux enfants. Maintenant, les chevaux ne rapportaient pas assez. Il vola.

En France, les voleurs sont pris un jour ou l'autre, même les romanichels. Hixe fut pris. Son mutisme obstiné sur son état civil ne plaidait pas en sa faveur. On le condamna à sept ans de travaux forcés. Son avocat l'avait supplié de lui dire le nom de sa mère, qui pourrait jouer de son influence sur le cœur des juges. Farouchement, Hixe refusa.

A Saint-Laurent-du-Maroni, il ne resta que quelques mois. Au Venezuela, il n'avait plus de nouvelles de ses enfants. Il rentre en France, revoit ses enfants, sa gitane, sa mère. La police le reprend. Retour au bagne. Iles du Salut. Sa force, son courage, sa droiture en imposent aux fiers-à-bras. Les priapées de la case ont le don de le mettre hors de lui, qui aime tant les femmes. Il dit leur fait à ceux qui se servent des invertis, lesquels pour la plupart ne le seraient pas devenus si des brutes ne les avaient forcés. Il estime particulièrement Tanet, Oldjohn et Barra-

bas. A tous les courriers, il me demande de lire les lettres de ma mère : « Avoir une mère », soupire-t-il. Libéré du bagne, mais astreint à la résidence, il prend un chaland de l'A. P., racole une vingtaine de forçats et les emmène au Venezuela. On ne revit jamais X..., dit Lamothe, devenu forçat parce qu'il naquit de l'adultère.

*
**

Voici deux cas de victimes d'infirmité déterminant leurs actes criminels :

Mouny ou Mourry, je ne me souviens plus exactement de son nom, car on l'appelait « Gueule cassée ». La première fois que je le vis j'eus un frisson d'épouvante, et je ne sais pourquoi, je pensai à « Bartek le Vainqueur », du romancier polonais Sienkiewicz. Sa figure torturée faisait peine à voir. Et de le voir là, en forçat, parmi les forçats, on avait honte pour les profiteurs de la guerre.

Il ne voulait pas dire pourquoi on l'avait condamné à cinq ans de travaux forcés. Il paraissait fantasque, inconstant, prime-sautier, joyeux à l'extrême ou triste à l'excès, tour à tour loquace ou renfermé.

Pitoyable, le gouverneur le prit à son service comme mécanicien à Cayenne. Un jour il prit l'auto du gouverneur et partit se promener sur la route de Rémire. Une embardée le jeta dans un fossé. Affolé, il se cacha. Des gendarmes passant sur la route, il s'enfuit dans la brousse à leur approche. Le pauvre diable fut vite repris. On le mit en cellule. Il perdit sa place chez le gouverneur. On l'inculpa d'évasion. Je ne sais pas ce qu'il est devenu depuis. S'il est encore au bagne, et quoi qu'il ait fait pour y être, pour le beau renom de la France, par pitié, qu'on le ramène en France, qu'on le soigne s'il est dangereux; mais pas au bagne, pas lui, pas une gueule cassée!

Un homme ainsi mutilé de la face ne peut pas être responsable.

*
**

Le forçat Baudrat est un tailleur habile. Parfois il est très sage, bon compagnon, aimable même. Ses mœurs sont irréprochables. Mais il a des moments de colère terrible, de fureur frisant la folie. C'est quand la balle qu'il a dans la tête et qu'on

n'a pas pu lui extraire touche le cervelet. C'est cette balle la responsable et non pas lui. C'est cette balle qui fut cause de son crime, à Dijon, il y a quinze ans. Il m'a montré un volumineux dossier de lettres envoyées à tous les parquets, à toutes les autorités, à tous les hommes en vue. Je n'ai jamais pu démêler pourquoi il est au bagne, bien qu'il me l'ait dit cent fois, mais avec un tel souci de détails, une telle extravagance dans l'expression que je n'y ai jamais vu clair. Il fut parfois interné à l'île des fous de l'île Saint-Joseph. Il protestait, écrivait, discourait, se fâchait : on l'internait, disait-il, pour l'empêcher de se défendre. Mais il cracherait à la figure d'un Major ou d'un surveillant, on le ferait passer devant le Tribunal maritime spécial, et là, il dirait comment il fut condamné au bagne et tout ce qu'il y a souffert. Pauvre Baudrat! Un homme avec une balle près du cervelet est-il à sa place au bagne? Peut-il être responsable?

*
**

Le cas Roussenq est un cas typique des condamnations exagérées. Étant en prison

militaire, Roussenq, pour protester contre son emprisonnement, mit le feu à sa paillasse. Sa cellule était de pierre. Le feu ne pouvait se propager. Le conseil de guerre le condamna à *vingt ans de travaux forcés pour tentative d'incendie volontaire dans les locaux appartenant à l'armée.*

Roussenq est le type du condamné protestataire. Cela lui valut de nombreuses années de cachot noir. A tel point que l'A. P. ne voulut plus le punir. Roussenq protestait toujours, car, dégoûté des hommes et de lui-même il ne se plaisait que dans la triste solitude des cachots.

Roussenq n'est pas un criminel ni un meurtrier, ni un voleur. C'est un exalté, incapable de faire du mal à personne. Il a payé bien cher sa paillasse.

Après vingt ans de bagne, il est encore astreint à la résidence perpétuelle en Guyane. N'a-t-il pas trop payé?

*
**

Motto, dévoyé par certaines lectures.

Mon besoin d'amitié me poussait souvent à m'asseoir près de lui, sur le dur bat-flanc.

J'aimais le fin langage de cet homme, érudit, plutôt taciturne, restant farouchement seul parmi la foule de la case. Sans l'avouer, il regrettait sa vie gâchée, qu'il me livrait par fragments.

Au lycée, Motto délaissait volontiers ses versions latines pour la lecture des philosophies prohibées. Schopenhauer le dégoûta des hommes. Nietzsche l'enivra, Stirner l'enorgueillit et le poussa vers la révolte. L'étude lui apparut fastidieuse et tout travail salarié une besogne d'esclave. Il était féru de son *moi*. A vingt ans, son rêve orgueilleux d'indépendance fit de l'étudiant un voleur.

— Je ne savais pas encore, confessait-il, que le vol rend plus esclave que le travail et rapporte moins. Je ne l'ai su qu'au bagne...

Il fut effondré de ce qu'il vit là. Son orgueil fondit devant tant de misères, tant de déchéances. Il se réfugia dans le travail, dans le plus humble, le plus silencieux, et aussi le plus sain, le travail de la terre. Son jardin était le mieux tenu.

Un soir, il me confia : « J'aurais pu ne pas y venir, je m'étais ressaisi. Écoute : je

voyageais par mer, de Gênes à Naples. J'avais dérobé un portefeuille dans la malle d'une cabine voisine. Revenu dans ma cabine, j'inventoriai le portefeuille. Avec les billets de banque, il y avait des lettres. Elles m'apprirent que le volé était un fils modèle à qui sa mère écrivait longuement pour le remercier d'assister ses vieux jours. Pris de honte, je résolus de restituer. Ce n'était pas facile, les allées et venues étant fréquentes sur un bateau. En rouvrant la cabine, j'avais une peur atroce d'être pris en flagrant délit. J'ouvris la malle, y posai le portefeuille, refermai la malle, puis la porte de la cabine. Sur le pont je respirai longuement, enivré de joie intense.

« Je restai six mois honnête... Et puis, et puis ce fut le bagne, quoi... »

En écoutant Motto, je pensais à d'autres jeunes gens pareils ou pires, saoulés de lectures nébuleuses ou assassines, et qui ne vinrent pas même au bagne, eux. Car la Veuve, un matin de pâle aurore, les décapita.

**

Marcheras, né place Maubert, d'une fille et d'un souteneur, ne pouvait pas ne pas échouer au bagne.

A huit ans, le milieu n'a plus guère de secret pour lui. A treize ans, il a sa *femme* sur le trottoir. A dix-huit ans, il est au bagne. Là, à part le manque de liberté, il est chez lui.

A Saint-Laurent-du-Maroni, les teneurs de jeu ne veulent pas admettre ce gamin parmi eux. Marcheras écarte les joueurs, prend la cagnotte, et, le couteau en main, lance le cri de guerre corse : « Garde-toi, je me garde. »

Une vraie bataille rangée s'ensuivit. La cagnotte resta à Marcheras.

Une autre fois, Marcheras prend la cagnotte au jeu des Arabes et, seul contre trente, les met en fuite.

Il devient le chef incontesté des Parisiens.

Il s'évade : Venebuela, Colombie, Bolivie, Pérou, Amérique Centrale, Mexique, on le voit partout, dans les placers, dans les palaces, dans les bouges, toujours accompagné de quelque belle aventurière.

Au Mexique, pris dans un *pronunciamento*

(révolution), on l'engage de force dans un parti. Il se bat et devient colonel. Il est fait prisonnier par le parti adverse. Un matin, il est attaché au poteau, prêt à être fusillé. Déjà quelques-uns de ses compagnons sont exécutés. Soudain, ses partisans surgissent et le délivrent. Mais il en a assez de ces guerillas, à quoi il ne comprend rien. Il passe en U. S. A. par le Texas. On le voit à Chicago, à New-York, puis à Paris. La police le reprend.

Éternelle histoire des réintégréés : réclusion, îles du Salut. Renvoyé à Saint-Laurent, il s'évade encore deux fois, est repris et finalement interné aux îles du Salut. Il y reste quinze ans. Il a du plomb dans l'aile. Il ne joue plus, ne se bat plus, lit énormément. Il devient infirmier-panseur.

Dans cet emploi, des qualités solides le font remarquer. Les majors l'ont en particulière estime et aussi les malades. On lui confie des sommes importantes et aussi des secrets. Il ne trahit jamais. C'est un homme. Il a conservé le point d'honneur des hors la loi de sa génération. Les jeunes lui font pitié, qui se vendent comme des filles, et se délatent mutuellement.

Il est resté gavroche malgré l'âge. La joie de la case, c'est de l'entendre se chamailler avec Laplanchette en javanais. Car ils ont tous deux pris part, dans leur enfance, aux guerres entre gosses. L'un vante la supériorité des Grandes-Carrières, et l'autre de Saint-Ouen. Une tournée générale de cafés clôt habituellement ces régals de gueuloir.

« Pépette, un café à tout le monde. Je paie. » Et Marcheras, redevenu l'infirmier, s'en retourne à l'hôpital où il passera la nuit au chevet d'un fiévreux.

L'A. P. le croit assagi et l'envoie à Saint-Laurent-du-Maroni. Il a vaguement promis au Gouverneur de ne pas s'évader. Il tient sa parole huit jours. « Mais j'ai fait, dit-il, une restriction mentale. Je ne dois de parole qu'à mes pairs. Et puis je suis né crapule, je reste crapule, je mourrai crapule. » Et il ajoutait, amer : « Naître d'une fille place Maubert ou aux Champs-Élysées d'une comtesse, voilà toute la différence des hommes et de leur destin. »

Il s'en fut au Venezuela où il mourut de la fièvre à l'âge de cinquante-cinq ans.

*
**

Jean-Marie Le Guellec n'est plus à sa place au bagne. Herculéen, d'immenses yeux clairs dans une tête puissante, c'est un pur type de Breton, ce Jean-Marie.

Comme les hommes de sa race, il a la puissance du labeur, l'opiniâtreté, l'amour de sa terre natale, le culte de la mer et aussi le silence.

Une histoire lamentable l'envoya au bagne. Voici comment : 1918. Jean-Marie et Marie-Anne s'aimaient d'amour. Ils avaient dix-sept ans. Marie-Anne devint grosse. Elle pressa Jean-Marie de se marier avant que les commères jacassent. Mais lui n'y voyant pas de mal, insouciant des commérages, pensait qu'à leur âge, ils avaient bien le temps.

Les commères jasèrent, la montrèrent du doigt.

A Mellionec par Rostrenem, c'est encore un déshonneur d'être grosse avant le mariage. Le mépris des commères et les reproches de sa famille affolèrent Marie-Anne. Elle acheta de la « mort-aux-rats » chez le pharmacien du pays, et, désespérée, la pauvre enfant

s'empoisonna. Sa famille, aveuglée comme il arrive souvent en pareil cas, accusa Jean-Marie. Les gendarmes l'emmenèrent à la prison du chef-lieu à Loudéac. Dans cette prison, un gardien bourru malmena le jeune prisonnier. Une bourrade par-ci, un coup de clé par-là et des mots que l'on devine, quelque chose comme le taon harcelant le bœuf. Le bœuf a de la patience, mais gare à sa colère, qui éclatera d'autant plus terrible qu'elle est plus rare.

Jean-Marie, certain de sortir bientôt, subissait en silence les bourrades du bourru.

L'affaire allait son train, un train de justice.

Quand l'instruction eut bien établi que Marie-Anne avait elle-même acheté la strychnine, que Jean-Marie n'avait aucune espèce d'intérêt de nuire à celle qu'il aimait d'amour, son avocat, M^e Rioche, du barreau de Saint-Brieuc, demanda la liberté provisoire de son client.

Après bien des hésitations, le juge refusa.

Ce fut la cause initiale du drame qu'on va lire.

Affolé par ce refus qu'il ne comprend pas, Jean-Marie, en rentrant dans sa cellule, se

rebiffa contre les bourrades habituelles de son géolier. Celui-ci frappa plus fort. Furieux, Jean-Marie brise son banc de bois et avec un des morceaux, donne un coup, un seul coup, à son gardien, qui tombe à la renverse.

Jean-Marie, sa colère tombée, se penche sur lui. Le gardien craignant, sans doute, la justice de son Dieu, demande pardon à Jean-Marie de ses brutalités, puis ses yeux se fermèrent.

Epouvanté, Jean-Marie s'enfuit de la prison. En ce temps-là, il n'y avait que deux gardiens à la prison de Loudéac et le deuxième vaquait à ses affaires. La fuite de Jean-Marie fut donc facile. Le voilà dans la lande, perdu, effondré, fuyant les hommes, ignorant encore la mort du gardien.

Les journaux lui apprirent le lendemain qu'on recherchait « le grand criminel qui avait déjoué la surveillance attentive de ses gardiens, après en avoir assommé un pour s'enfuir ».

Il n'en pouvait croire ses yeux.

Il erra pendant six jours et six nuits, pour échouer chez son oncle, un soir qu'il avait faim. Des voisins le dénoncèrent. On devine

le reste. Trop naïf pour savoir se défendre, Jean-Marie fut condamné aux Travaux forcés à perpétuité.

Il avait dix-huit ans.

1923. Iles du Salut. C'est un dimanche. Les condamnés sont au repos. Un repos fait d'ennui pesant comme le soleil qui tombe de là-haut. Les hommes jacassent, ou dorment, ou se querellent. Soudain, un rassemblement. Jean-Marie, indigné, veut faire rendre à Murati l'argent qu'il vient de voler à un pauvre perclus. Murati va dans la cour, déterre un long poignard et crie : « Viens le chercher, si tu l'oses ! »

Calmement, torse nu et les mains vides, Jean-Marie s'approche du furieux, évite son coup droit, lui saisit les poignets puissamment. Murati verdit de douleur et d'étonnement. Le poignard s'échappe de ses mains. Jean-Marie le ramasse, le brise sur son genou et en jette les morceaux sur le toit de la citerne. Puis, olympien, il retourne à sa place.

Un autre dimanche, je promène mon espoir tout le long de la longue case. Jean-Marie écrit sur son banc. Je m'approche et je lis ces simples vers :

A Marie-Anne

*Tes yeux reflètent l'Océan,
Tantôt sombre, tantôt très clair,
Comme une mer
Tes yeux si grands.*

— Dis-moi, Jean-Marie, cette Marie-Anne, c'est elle?

Il fit oui de la tête.

— Alors, ce n'est donc pas toi?

Il se leva d'un bond et me jeta ces mots en pleine figure :

— Me prenais-tu donc pour un lâche?

Le lendemain, je réussis à lui faire conter son histoire que j'ai transcrite ici.

Sa conduite en Guyane est exemplaire. Il n'a pas de punitions, ne s'occupe de personne, n'est pas délateur.

A l'atelier, il apprend le travail du bois et fait des progrès rapides. Huit heures durant, il scie et rabote des bois durs de Guyane. C'est le bœuf au labour.

Au bagne, le fait d'apprendre volontairement un métier manuel est si rare que Jean-Marie fait l'étonnement de tous. Et le soir, dans la case, il lit, il lit. Ou bien il écrit, pour Marie-Anne, c'est sûr.

1926. Cachés dans les bambous, nous vivons de la vie des singes, Jean-Marie et moi. Nous avons échappé au naufrage. Le noir Acoupa a fait chavirer la pirogue qui devait nous conduire au Brésil. Jean-Marie a nagé deux heures en pleine mer, en remorquant un des naufragés ne sachant pas nager. Il ne sait même pas que c'est là un exploit. Un long mois se passe dans l'attente d'un nouveau pêcheur.

La faim, le froid, la fièvre, les moustiques infernaux, l'angoisse. Jean-Marie endure tout, stoïquement.

Quand il parle, c'est de sa mère, de ses jeunes frères ou de Marie-Anne. Il ignore la haine. Jamais un mot contre quiconque. Il croit, en vrai marin breton, à la fatalité des choses. De là, son calme et son espoir.

Le noir Strong Devil a enfin tenu sa promesse. Nous sommes en mer depuis sept jours. Jean-Marie est le second du bord Ne riez pas. Ces mers vaseuses sont difficiles, surtout en pirogue. Plusieurs fois, sans lui, nous aurions chaviré, et sans son calme étonnant, nous aurions souvent eu peur.

Au loin l'Oyapok, la terre du Brésil, la liberté.

Jean-Marie chante en breton. Le fleuve Oyapok, comme une gueule béante, avale notre pirogue. Un orage éclate. Le vent saute, la voile est arrachée du mât. Strong invoque ses dieux; nous allons naufrager... Mais Jean-Marie bondit sur le bordage, se penche sur le gouffre grondant, rattrape la voile, la rattache au mât, tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Nous rasons l'île aux Biches, nous heurtons d'énormes épaves, mais nous passons. Jean-Marie, tout en vidant l'eau de la pirogue, chante en breton.

Après des mois semblables ou pareils, nous sommes enfin à Santa-Maria de Belém, grosse ville de 300.000 habitants, sur l'Amazone. Nous travaillons tous deux chez Kislanow et Irmão, gros fabricants de meubles. Peu à peu, nous refaisons notre trousseau. Nous allons, le soir venu, entendre la musique sur la magnifique Praça da Republica.

Les Belemenses en tenue légère vont et viennent dans le calme du soir. Jean-Marie accompagne Conchita, notre jeune voisine, toute fière de l'amour du jeune « Frances ».

Ils sont heureux.

Pas pour longtemps. La débâcle. Arrestation. Jean-Marie, fugitif, chassé comme tel

du Brésil, malgré les bons rapports de police, est renvoyé à Cayenne.

Il y est toujours, il a vingt-huit ans.

Cependant, à Cayenne, Jean-Marie travaille d'arrache-pied pour obtenir sa grâce. Les commandants Michel et Crucioni l'encouragent dans cette voie. Ces hommes vivant depuis vingt-cinq ans parmi les condamnés ne peuvent pas se tromper à son endroit.

Quand il revint du Brésil, le gouverneur Juvanon le fit appeler, lui pardonna sa fugue, et lui promit de s'occuper de sa grâce. Alors, Jean-Marie : « Gouverneur, avant de vous occuper de moi, occupez-vous d'abord de Paul-Louis Vial, ramené comme moi du Brésil, car lui est innocent. »

Voilà l'homme tel que je l'ai connu pendant cinq ans.

Jean-Marie est de ceux dont parle le gouverneur Chanel : « Malgré mes trois ans de Guyane, je crois encore à la parole des misérables qui savaient et pouvaient encore me regarder en face, quand je leur parlais d'honneur. »

Jean-Marie meurtrier (on a vu dans quelles circonstances) et non pas assassin,

Jean-Marie qui ne s'est pas contaminé pendant dix ans de bagne, Jean-Marie, homme d'exception, peut reprendre sa place à son foyer breton.

**

Il est impossible d'épuiser dans cet ouvrage tous les types différents de condamnés. Pour compléter la série, il faudrait parler des escrocs, des satyres, des traîtres, des incendiaires, des faux monnayeurs, des passionnels et des empoisonneurs. Il y aurait long à écrire sur chaque cas particulier.

Tout ce monde de coupables réagit différemment au bagne. On l'a vu, rien n'est moins semblable à un forçat qu'un autre forçat.

Les uns, très peu coupables, deviennent au bagne de parfaits criminels ou de grands pervers.

De grands coupables s'amendent, se resaisissent, redeviennent des hommes utiles, foncièrement honnêtes et droits.

Les uns s'adaptent aux mœurs du bagne dès leur arrivée, comme l'abbé incendiaire, par exemple, qui avait toujours un mignon sur ses genoux, et, fait plus grave, mettait

au pillage, pour payer ses passions, la pharmacie où il était employé.

D'autres, comme Barrabas, qui cambriolait les églises et les châteaux et en donnait le produit aux pauvres, passent vingt-cinq ans de leur vie au bagne en restant propres, sans jamais s'amoinrir de la plus petite bassesse.

De grands pervers, comme J..., condamné au bagne pour assassinat du frère de sa fiancée, se plaisent au bagne comme des poissons dans l'eau, et, pour une fortune, ne s'en évadent pas.

A chaque arrivée d'un convoi de nouveaux, ils mettent la main sur les plus jeunes qui veulent bien se laisser faire, c'est-à-dire le plus grand nombre. L'A. P. sait cela. Elle n'y peut rien. Elle laisse courir. Plus la perversion est grande, plus les divisions régneront et moins elle aura de mal.

Mais une gangrène profonde, faite de tous les vices des hommes de toutes les races et de tous les pays, après s'être étendue sur tout le bagne, après avoir parfois contaminé des agents et leurs enfants — je l'ai vu, j'ai des preuves — se faufile sournoisement au dehors, dans la population libre, surtout

chez les plus pauvres d'entre les noirs. Les meilleurs des Guyanais protestent contre le danger du bagne. « Qu'avons-nous fait, disent-ils, pour que la métropole nous envoie ses déchets. »

Et on voit un pays merveilleux, riche et presque vierge, mourir de la présence du bagne. Pour tout le monde, le nom de Cayenne est synonyme de bagne. Les Guyanais portent cette croix, semble-t-il, pour racheter les péchés des Français. Ainsi, dit-on, le Christ portait la sienne pour racheter les péchés des hommes.

CHAPITRE XI

LA BELLE DES BELLES

Quand on voit les efforts inouïs que font les forçats pour recouvrer leur liberté, leur « Belle », on pense que les mêmes efforts, avant leur condamnation, accomplis dans un but louable, les auraient conduits loin dans la vie. Le progrès dans le respect de la vie humaine et du bien d'autrui est peut-être là : savoir dénicher ces énergies, ces criminels en puissance, endiguer, capter ces forces prêtes à se vouer au mal et les diriger vers le bien. Pourquoi pas? Il ne faut jamais désespérer des hommes.

Léon Tanet ne désespérait jamais de lui-même, peut-être parce qu'il ne comptait que sur lui. Orphelin de bonne heure, il avait

débuté dans la cambriole avec les vagabonds rencontrés sur la Gironde, à Bordeaux. Naturellement, il échoua au bain. Très intelligent et pas du tout corrompu, il se déplaisait dans la compagnie lamentable des bagnards. Plusieurs tentatives d'évasion le firent envoyer au champ de Charvein, aux Incorrigibles, où les hommes travaillent nus. Un jour, en plein travail, Tanet réussit à forcer la barrière des surveillants et des porte-clés et s'enfuit dans la brousse. Les surveillants tirèrent sur lui sans l'atteindre. Les porte-clés couraient moins bien que lui. Les chiens seuls le suivaient à la piste. Ils étaient déjà sur ses talons. Une savane inondée le sauva. Les chiens perdirent sa trace.

Le soir même, il était sur les bords du Maroni. Ce fleuve a plus d'un kilomètre de large. Des courants nombreux en rendent la traversée difficile. Tanet le passe à la nage. Il est en Guyane hollandaise, dans la vase jusqu'au ventre. Patiemment, Tanet se tire de là. Il est toujours tout nu. Son corps est déchiré par les épines, ses pieds sont une seule plaie, les moustiques l'assaillent. Il avance toujours. « Marche ou crève. » Il n'y a pas de milieu. Il met quinze jours pour arriver

dans une tribu de noirs Boschs, dans les hauteurs de la Guyane hollandaise. Dans la forêt, il s'est nourri d'herbes, de feuilles d'arbres. Il a fait une nasse avec des lianes et, affamé, a mangé les poissons tout crus. Les noirs Boschs sont accueillants. Ils le soignent, le nourrissent, l'emmenent avec eux à la pêche, à la chasse. Pour prix d'un travail de quatre mois, les Boschs lui donnent une pirogue et quelques morceaux de toile. Tanet, de criques en criques, atteint le Surinam, après avoir échappé maintes fois aux agents de la Police-River.

Le voilà en plein océan, seul sur sa pirogue. La nuit il mouille une grosse pierre en guise d'ancre et s'endort. Quinze jours après il est dans l'Orénoque, qu'il remonte jusqu'à Bolivar. Il y travaille quelque temps, de quoi s'acheter une élémentaire garde-robe. Il rêve d'aller à Caracas. Le plus simple serait de descendre l'Orénoque, mais il n'a pas assez d'argent. Reste un moyen héroïque : prendre une sorte de route suivie par les troupeaux de bœufs et tracés par eux. Il marche ainsi pendant près d'un mois, buvant quand il trouvait de l'eau, mangeant quand il rencontrait des gardiens de bœufs,

couchant à la belle étoile. Le Venezuela est sept fois grand comme la France et n'a que deux millions d'habitants. Frais et dispos, heureux de son effort et de sa solitude, Tanet séjourne peu à Caracas. Il reprend la route vers Maracaïbo. Cette ville ne lui plaît pas. Il reprend la route vers Bogota, en Colombie. Santa-Fé-de-Bogota est une charmante ville où l'on parle beaucoup français. Tanet s'y installe pendant quatre ans. Hélas ! il est repris par la cambriole, s'en prend au consul français, lequel fait arrêter tous les suspects.

Tanet est maintenant au bagne colombien. Des gardes à cheval et armés entourent le camp. Pas moyen de s'évader. Le temps de faire les démarches auprès du gouverneur de la Guyane française, c'est-à-dire deux ans, le consul français à Bogota renvoie Tanet à Saint-Laurent-du-Maroni. Il fait deux ans de prévention dans les locaux disciplinaires, bouges infects, humides, où les hommes couchent aux fers la nuit. Le Tribunal maritime spécial le condamne enfin à quatre ans de réclusion cellulaire. Tanet fait ses quatre ans, jour pour jour. Quand je le vis revenir à Royale, il avait vieilli de vingt ans. Murati

fit une collecte pour lui et ramassa cent cinquante francs. Tanet était au comble de la joie. Avec cent cinquante francs, quelle superbe évasion il allait faire. Il fallait des hommes pour la construction de la route Cayenne-Kourou. Tanet fut du nombre. Huit jours après, il s'évadait avec le canot du passeur du fleuve Kourou. On ne l'a jamais revu.

**

Le doyen des forçats, c'est Laporte, dit d'Artagnan. Il y a cinquante ans, d'Artagnan fut condamné à cinq ans de travaux forcés et envoyé en Nouvelle-Calédonie. Pour deux évasions malheureuses, il fut condamné chaque fois à « quarante ans » de travaux forcés. En ce temps-là, on condamnait les évadés pour évasion et pour vol. Le vol c'était leurs vêtements, les outils, la couverture qu'ils emportaient. D'Artagnan a quatre-vingts ans de travaux forcés à faire. Que risque-t-il à tenter d'autres évasions ? C'est ce qu'il fit. Il traversa la forêt vierge, évita les Canaques anthropophages et arriva dans une mine de cuivre exploitée par les Anglais. Laborieux et sobre, il mit de l'ar-

gent de côté. Avec d'autres évadés qui le prirent pour capitaine, il acheta un canot ponté. Et en route pour l'Australie. L'océan Indien est hérissé de récifs. d'îlots au ras de la mer. D'Artagnan évita tous les écueils, et, un mois après son départ de la Nouvelle-Calédonie, il accosta en Australie. Melbourne, Sydney, le virent travailler comme mécanicien.

Mais il aimait la mer. Il s'embaucha à bord d'un paquebot, fit le tour du monde et se retrouva un jour à Bordeaux, sa ville natale. La police le reprit. On l'envoya, cette fois, en Guyane. D'Artagnan avait épuisé sa part de chance. Il s'évada maintes fois, toucha la Guyane hollandaise, l'anglaise, la brésilienne et le Venezuela. Chaque fois il fut repris et renvoyé au bagne. Le tribunal maritime lui octroyait chaque fois cinq ans de travaux forcés. Avoir quatre-vingts ans ou cent-cinquante ans de travaux forcés, c'est pareil. D'Artagnan remettait ça. Finalement, on l'envoya aux îles du Salut. Il avait soixante-dix ans d'âge quand le gouverneur Chanel inspecta les Iles.

— Et toi, l'ancêtre, quel âge as-tu?

— Soixante-dix ans, Gouverneur.

— N... de D...! Combien te reste-t-il à faire?

— Cent cinquante ans à peu près.

— Hein?...

— Pour évasion, Gouverneur.

Le gouverneur Chanel bondit. Le commandant lui expliqua le cas Laporte.

— Qu'on l'envoie à Cayenne, hurla le gouverneur, et chez moi. Ce gaillard-là m'intéresse.

— Mais il s'évadera, hasarda le commandant.

— Je suis vieux, dit d'Artagnan.

— Qu'on l'embarque avec moi, de suite, conclut le gouverneur.

D'Artagnan jubilait. Les canotiers colportèrent le départ de Laporte dans les trois îles. Palanco fit une collecte et lui remit trois cents francs.

« Sa dernière belle », pensions-nous.

D'Artagnan ne se plaisait pas à Cayenne, ville de forçats poivrots, de libérés avachis. Il se fit envoyer au Nouveau-Camp, aux impotents. Trois jours après il pagayait vers la Guyane hollandaise. La malchance le poursuivit, il échoua.

On n'osa pas garder ce vieillard au Quar-

tier spécial. Il fut renvoyé au Nouveau-Camp, avec ordre de le surveiller. D'Artagnan remit ça, échoua et fut interné de nouveau aux îles du Salut.

C'est là que je l'ai laissé. Il avait fait cinquante ans de bagne. S'il n'est pas mort, il y est toujours.

*
**

L'évasion de Pincemint, Jean et Lapanade fit beaucoup de bruit en Guyane. Ils étaient mécaniciens et chauffeurs à bord de la chaloupe à vapeur de l'A. P., *Le Mélinon*. Depuis deux ans qu'ils y étaient employés, ils avaient gagné la confiance du surveillant Brebis, chef de chaloupe. C'étaient d'anciens pupilles de la colonie de Belle-Isle, où ils avaient appris un peu de navigation. Ils étaient liés par une amitié fraternelle comme on en voit peu au bagne et aussi ailleurs. Ils guettaient une défaillance du surveillant pour aller au Venezuela. Ce n'était pas facile. Le surveillant Brebis quittait toujours la chaloupe le dernier. Un soir plus chaud encore que d'ordinaire, M. Brebis, appelé par un collègue pour vider un punch bien

tassé, descendit le premier sur l'appontement de Saint-Laurent.

Faire demi-tour, charger les feux et descendre le fleuve Maroni à toute vapeur, fut pour nos gaillards l'affaire d'un moment. M. Brebis faisait des signes désespérés. Lapanade répondait poliment à coups prolongés de sirène. Ils saluèrent en passant l'hôtel du directeur, et aussi les autres bateaux qu'ils rencontrèrent sur le fleuve. La chaudière était rouge à éclater. Le *Mélinon* filait. Ils sortirent du Maroni, prirent la pleine mer, doublèrent Surinam, atteignirent les côtes de la Guyane anglaise, où ils s'enlisèrent dans les bancs de vase du Nikiri. On appelle cet endroit « le banc des Français », à cause de nombreux évadés qui s'y sont enlisés et y ont trouvé la mort. Pincemint et ses compagnons attendirent la marée haute pour mettre le petit canot à l'eau. Ils n'avaient plus de combustibles pour la chaloupe. A force de rames, ils se dirigèrent vers Georgetown, capitale de la Guyane anglaise. Malheureusement pour eux, l'A. P. avait télégraphié partout leur signalement. A Georgetown, les policemen les appréhendèrent.

La loi anglaise donne quatorze jours aux indésirables pour quitter son territoire, après quoi seulement on les arrête s'ils ne sont pas partis. Mais l'A. P. avait signalé « un crime » sans dire lequel. Les trois malchanceux furent renvoyés à Saint-Laurent. Devant le Tribunal maritime spécial, Pincemint, conseillé par Barrabas, se défendit adroitement. Ils n'avaient pas volé la chaloupe : ils avaient profité d'une faute grave du surveillant; la chaloupe c'était leur prison; ils étaient forçats et ne pouvaient être inculpés de « vol par salariés » ni de « vol par domestiques ». Les juges, amusés par cette défense inattendue, les condamnèrent seulement à quatre ans de travaux forcés pour évasion. Ils en avaient chacun vingt à faire; quatre de plus ou de moins, c'est pareil. Mais l'A. P. les interna aux îles du Salut. On a vu comment Pincemint en est sorti.

*
**

Ce n'est pas du roman, il arrive parfois que des femmes aiment assez leurs amis pour aller les chercher au bagne.

Augustini eut cette chance rare. Condamné

pour la traite des blanches, plusieurs fois évadé, repris à Paris et renvoyé au bagne, il se morfondait aux îles du Salut. L'argent qu'il recevait de son amie lui permit d'acheter son envoi à Saint-Laurent. Venant de Buenos-Aires en compagnie d'un parent d'Augustini, la petite l'attendait à Albina, en Guyane hollandaise, en face de Saint-Laurent. Avec de l'argent, on achèterait la Guyane. Augustini acheta un emploi lui laissant une certaine liberté. Son parent et la petite vinrent visiter Saint-Laurent avec d'autres voyageurs, et tout simplement, comme ça, par hasard, ils rencontrèrent Augustini. Leur visite terminée, ils regagnèrent Albina. Le lendemain soir, Augustini embarquait à bord d'un canot conduit par un noir Bosch, traversait le Maroni, accostait à deux pas d'Albina et tombait dans les bras de sa petite, folle de joie.

Il est maintenant quelque part, par le monde.

*
**

Siméon usa d'un autre moyen. Le commandant des Iles reçut un télégramme de Cayenne par le sémaphore : « Envoyez

urgence Siméon à Cayenne, par prochain bateau. »

Voilà Siméon à Cayenne. Le principal ne l'y attendait pas. Perplexe, cet agent le fit attendre devant le poste, le temps d'aller téléphoner au commandant du Pénitencier de Cayenne.

Siméon n'attendit pas son retour. Il court encore.

Il avait mis plus d'un an pour mettre au point l'envoi de ce télégramme.

*
**

Peau-de-Pêche est un gaillard jovial. Il endure la cellule, les fers et les plus durs travaux avec un tel calme que les plus sévères surveillants sont démontés. Il vient d'être extradé de Colombie avec son ami Tanet et attend au blockhaus de Saint-Laurent sa comparution devant le Tribunal maritime spécial.

On a besoin d'hommes forts pour charger des bois sur un cargo. Le surveillant-chef du blockhaus trie sur le volet ceux d'entre les préventionnaires qui lui semblent les plus paisibles. Peau-de-Pêche est du nombre.

Les bois sont mouillés dans le fleuve Maroni en d'énormes radeaux qu'un chaland remorque jusqu'au cargo. Quatre forçats dégoûdés se tiennent sur chaque radeau pour en assujettir au besoin les liens. Peau-de-Pêche est près de l'amarre.

Il l'arrange, mais de façon qu'elle se coupe peu à peu sur l'angle vif d'un balata. Les autres forçats font mine de ne rien voir et attirent l'attention des surveillants par un zèle excessif.

Soudain, l'amarre se rompt, le lourd radeau est entraîné rapidement par le courant vers la rive hollandaise. Du chaland d'où ils dirigent le travail, les surveillants font des signes aussi désespérés qu'inutiles.

Et Peau-de-Pêche, en gestes comiques, fait ses adieux au bagne qu'il ne reverra plus.

*
**

Quoi de plus humain que des femmes insatisfaites deviennent complices dans l'évasion d'un forçat aimé. Qu'elles se rassurent. Je tairai leur roman. Je ne dévoilerai pas le nom de cette grande amoureuse qui préféra les risques de l'évasion à la quiétude d'un

foyer de fonctionnaire. Elle traversa la brousse, puis la forêt vierge et prit enfin la mer dans une pirogue de cinq mètres de long pour ne pas se séparer de son amant forçat. Ne les dérangeons pas dans la retraite qu'ils ont choisie.

Mais comment ne pas conter l'évasion merveilleuse de Lora, de sa jeune négresse et de son enfant de huit mois. Lora, dégourdi, était assigné dans Cayenne pour le compte d'un noir. En réalité, il travaillait pour son compte moyennant une dîme à son patron supposé. Il était mécanicien, bricolait des bicyclettes, trafiquait de tout. Il combinait des évasions pour les forçats du camp, moyennant une rétribution qu'on peut qualifier d'honnête dans ce milieu. Un jour, il fut suspecté par les agents de l'A. P. et obligé de s'enfuir dans la brousse pour éviter l'internement aux îles du Salut. Sa négresse trouva un pêcheur noir qui consentit à louer ses services jusqu'au Brésil. Quatre autres forçats se joignirent à l'expédition. Et vogue la pirogue sur les mers guyanaises. Pendant trois semaines, jours et nuits, la jeune mère resta accroupie au fond de la pirogue, allaitant son petit, le choyant, le berçant

d'une douce et nostalgique complainte créole.

Ni le dur soleil de midi, ni le froid des nuits de douze heures, ni la faim, ni la soif, non plus que l'impétuosité des tempêtes et l'exiguïté du frêle esquif n'eurent raison de la sérénité de la jeune noire. L'enfant, malade au départ, se portait à merveille et poussait à vue d'œil, comme une plante sauvage des tropiques. Il vagissait d'aise au berce-ment du flot, regardait en face le soleil étincelant et criait de joie dans la tempête. Il semblait que le fils de la noire et du forçat se retrouvât dans son élément.

Il était la mascotte des fugitifs. Rien ne se passa d'anormal, sinon les incidents accoutumés de l'Océan.

Ils remontent l'Oyapok et s'arrêtent à Démonty, premier poste douanier brésilien. Les évadés accostent toujours de nuit, pour permettre au pêcheur de retourner en Guyane française sans être vu. Tous les évadés passant par le Brésil ont couché dans l'étable de Démonty, seul asile ouvert la nuit. L'enfant, la mère et les forçats connurent l'accueil chaud des vaches et de leur litière. Au matin, les braves gens de l'endroit entourèrent de soins l'enfant fugitif. Je ne

me rappelle jamais sans une profonde émotion de l'Oyapok.

Démonty est un groupe d'une vingtaine de maisons en bois, entourés de trois côtés par la forêt dense et de l'autre par le fleuve Oyapok. Il n'y a pas de travail pour l'étranger. On doit donc descendre vers le Sud le plus tôt possible.

Un patron de canoë vous conduit par étapes jusqu'à Bélem, sur l'Amazone. C'est un voyage qui dure un mois ou deux, selon le vent, l'état de la mer et la longueur des arrêts. On vit de poisson séché et de farine de manioc. On couche sur les bûches de bois et les paquets de poissons secs. On boit de l'eau, quand il y en a. A cette rude vie, les hommes non accoutumés tombent malades. L'enfant et sa mère n'en souffraient pas. Elle chantant, lui vagissant, tous deux comme perdus dans un rêve magnifique. Et ce fut l'arrivée à Bélem. Les uns et les autres trouvèrent asile où il purent. Mais comment passer inaperçu dans Belem, avec une femme et un enfant, quand on est fugitif de Cayenne? Le préfet de police fit appeler Lora. Dans tous les pays du monde, le seul fait d'être fugitif est un cas d'expulsion ou

d'extradition. Cela dépend de la seule volonté des autorités. Lora expliqua son histoire. Ému pour l'enfant, le préfet lui permit de rester.

Ma parole, ce brave homme pleurait.

**

Les tentatives d'évasion manquées sont innombrables. Elles ont parfois demandé tant d'efforts et d'ingéniosité que leurs auteurs, après l'échec, restent découragés pendant longtemps.

C'est ce qui advint à quatre déportés de l'île du Diable. Un radeau leur paraissant trop rudimentaire, ils convinrent de construire un canot. Il fallut plusieurs mois pour réunir les matériaux nécessaires, sans éveiller l'attention des surveillants. Mais où construire l'esquif? Un seul endroit apparut favorable, creuser la terre sous une case d'un des quatre déportés. Cela demanda plus d'un mois. La terre était sortie dans des sacs et vidée dehors, de façon que ces travaux n'attirassent pas l'attention. Pour éviter que le plancher s'effondre, il fallut l'étayer comme dans une mine. Les surveillants ne

se doutèrent jamais qu'un canot se construisait là-dessous. Ils visitaient pourtant chaque case tous les jours à l'appel.

Le canot est construit, il a cinq mètres de long sur un mètre cinquante de large, presque entièrement ponté, gréé d'une voile latine et d'un foc. Pour assurer son élan, il fut recouvert d'une grosse toile à voile passée au minium. Le voyage jusqu'au Venezuela peut durer quinze jours et plus. Il faut donc des vivres. On fait griller du pain pour qu'il ne moisisse pas, et on le met dans des récipients soudés. Trente boîtes de lait condensé, deux tonnelets d'eau, des vêtements civils, des médicaments, quinine, teinture d'iode, bandes à pansements. Les fuyitifs sont prêts.

Comment les déportés ont-ils pu construire un canot dans un îlot comme le Diable, particulièrement surveillé, où les délateurs épient leurs co-détenus pour obtenir en récompense des faveurs de l'A. P.? Comment ces matériaux sont-ils venus au Diable où il n'y a rien? C'est le secret des prisonniers.

Il ne leur reste plus qu'à partir. Le chef de camp doit quitter le Diable. La dernière nuit qu'il y passera, il y aura relâche de sur-

veillance pour des raisons multiples : il aura préparé ses malles et sera fatigué, il dormira et ses subordonnés aussi. Ils éviteront même de faire les rondes. Les prisonniers savent tout cela.

La nuit tant attendue arrive. Les surveillants enferment les déportés chacun dans leur case, vers sept heures, comme d'habitude. Un des déportés a truqué sa serrure. A l'heure dite, quand les surveillants dorment profondément — après avoir vidé quelques litres de tafia, pour fêter le départ du chef — ce déporté sort de sa case et va ouvrir aux autres.

Pour sortir le canot de son excavation, il faut bien faire un trou de deux mètres dans le mur. Pics, pinces, pioches, pelles fonctionnent.

Les surveillants dorment toujours.

Le canot est sorti. La mer est à quarante mètres, mais jusque-là ce ne sont que rochers, qui semblent avoir été jetés pêle-mêle. Porter le canot dans ces conditions est un travail considérable. Il faut, de plus faire attention de ne pas le briser sur les rochers, et il fait une nuit d'encre. Centimètre par centimètre, le canot avance. Les hommes

sont exténués. Après cinq heures d'un travail inouï, le canot est enfin à la mer. Mais, comme ils ont mis beaucoup plus de temps qu'ils ne pensaient pour le mettre à l'eau, c'est maintenant marée montante, le vent est fort, la mer est mauvaise; toutes conditions défavorables pour prendre la mer en partant d'un ilot entouré de rochers à fleur d'eau.

Le canot est à peine à l'eau qu'une lame le rejette violemment sur les rochers. Les hommes essaient vainement de lutter, le canot est le jouet des vagues, qui arrivent de plus en plus pressées. Une demi-heure après, les fugitifs voyant que tout espoir était perdu, que le canot faisait eau de toutes parts, résolurent de tout abandonner. C'est encore toute une affaire de quitter ce canot qui danse diaboliquement. Un homme, en sautant, est à moitié écrasé, un autre manque de se noyer. Enfin, ils rentrent dans leurs cases, épuisés, découragés. « On n'en sort pas, de ce b... de Diable... », grogne l'un d'eux.

Les surveillants dorment toujours. Ils le peuvent. Les condamnés sont gardés par les forces naturelles. Les surveillants sont là

pour le décorum et parce que notre ministre des Finances est trop riche.

Si ce n'était ce trou dans le mur et cette excavation sous la case, ils n'y verraient que du feu.

Tout de même, au réveil, les surveillants virent ce trou béant. Le chef de camp n'en revenait pas. Aussitôt averti, le commandant arriva en baleinière de Royale. C'était un homme humain. Quand il connut l'effort de ces hommes, il fut ému. De plus, il ne fallait pas que cette histoire aille jusqu'au ministère. Les déportés s'en tirèrent avec de la cellule.

Ils ne recommencèrent jamais.

*
**

Bien qu'il y ait quatre-vingt-quinze pour cent des évasions qui échouent, les forçats ne vivent que dans ce but. On peut dire que toutes leurs idées tournent autour de ce point central : « La Belle. » Il y a les changeards, il y a les déveinards.

Lemerer, condamné à mort en 1912, puis gracié, s'évada du bagne de Cayenne en 1914 et ne fut jamais repris. Laporte, dit d'Arta-

gnan, condamné à cinq ans de travaux forcés il y a cinquante ans, s'est vu octroyer pour ses évasions multiples cent cinquante ans de travaux forcés supplémentaires. Lebreton, un réintégré de France, s'évada « une heure après » son arrivée à Saint-Laurent-du-Maroni. Bordeaux, après avoir payé cinq mille francs à des entrepreneurs d'évasion à Cayenne, fut attiré dans un guet-apens, blessé à la jambe par un surveillant et arrêté avec ses quatre compagnons. Les entrepreneurs d'évasion avaient prévenu eux-mêmes le surveillant. L'enquête ne put pas établir nettement si ce dernier fut payé par eux. Bordeaux et ses compagnons donnèrent des preuves formelles de sa culpabilité. Bougrat s'évada de Saint-Laurent au bout de quatre mois. Son emploi d'infirmier lui permettait des allées et venues dans le village, même le soir. Une évasion dans ces conditions est un enfantillage. Le même homme aux îles du Salut y serait resté toute sa vie. L'évasion est une question de chance, de hasard, de connaissance des pays environnants et des choses de la mer, de santé, d'argent, de décision, de cran.

Mais toutes ces innombrables histoires

d'évasion entretiennent la religion, le mysticisme de la liberté. Les forçats endurent tout pour elle. Albert Londres l'a bien compris, quand il fait chanter à Loulou Lepic, l'amie de Marcheras :

*Mais alors apparaît la Belle :
La faim, la lèpre, le cachot,
Le coup de poing des pays chauds,
Rien ne sera trop beau pour Elle...*

CHAPITRE XII

CAYENNE

La capitale de la Guyane compte quinze mille habitants, dont le teint varie entre le plus beau noir africain et le délicat blanc mat des créoles.

Le port, en partie envasé, est peu actif. On se croirait au bout du monde. En débarquant, on a devant soi les grands bâtiments de la Douane, source principale des revenus du Trésor guyanais. On dit que les droits élevés imposés par la douane sont une barrière à l'extension du commerce et de la prospérité de la colonie.

Passé la douane, on arrive sur une petite place où, en face de la Banque de la Guyane, les Guyanais reconnaissants ont élevé la sta-

tue de Schoelcher, l'antiesclavagiste. C'est là que se déroule tous les ans la cérémonie anniversaire de l'abolition de l'esclavage (1848). Ce jour-là, on peut voir quelques vieillards qui naquirent esclaves. Les orateurs succèdent aux orateurs et ne le cèdent en rien aux nôtres pour l'éloquence et l'érudition. N'ai-je pas entendu un brillant orateur noir, en rappelant le long passé français de la Guyane, se réclamer de ses ancêtres, « les Gaulois ».

Plus loin, la place de l'Arsenal, aux plantes tropicales magnifiques, est encadrée par l'hôtel du gouverneur, la gendarmerie, la Compagnie Transatlantique, les P. T. T. et l'hôtel du procureur général.

La place des Palmistes, dont les splendides palmiers, bien alignés par les Jésuites, s'élancent d'un trait à quarante mètres dans le ciel, en fait une place unique au monde.

Après avoir passé devant l'Hôtel Colonial, nous quittons le quartier officiel pour entrer dans la ville commerçante.

Parmi quelques bâtisses de pierre, beaucoup de maisons en bois, vieilles sans doute mais qui furent bien charpentées, donnent une note bien locale. Ça et là, de grands

bazars, des magasins de nouveautés et une multitude de petites boutiques tenues en majeure partie par des Asiatiques.

Le marché couvert est très animé. Ache-teurs et acheteuses s'y bousculent et mar-chandent en patois créole. Les cuisiniers, garçons de famille et autres domestiques-forçats font leurs emplettes à côté d'accortes créoles et de négresses sans âge. Leur panier au bras, l'air important, ces embusqués regardent de haut les minables libérés en quête d'une course pour une croûte de pain.

Certains, pourtant, sont charitables et donnent volontiers quelques sous aux plus malheureux.

Les étalages des bouchers sont à peu près pris d'assaut, car les vendeurs — presque tous forçats assignés — donnent les meilleurs morceaux à leurs préférés. Un Arabe refuse du filet au cuisinier du procureur parce qu'ils se sont querellés, la nuit dernière, au jeu du Chinois du canal Lauzat. Alors c'est une discussion en argot du bagne, qu'apaisent difficilement les surveillants de service au marché.

Une forte odeur de bananes, mangues et ananas écrasés, de viandes et de poissons

déjà échauffés, surpasse en intensité la cacophonie des cris et la bousculade des acheteurs.

Des libérés loqueteux disputent aux urubus (espèce de vautours) les déchets de la voirie. Les toits du marché et des maisons avoisinantes sont couverts d'urubus. Ils s'élancent de là sur le moindre détritrus, se bousculent, se battent et poursuivent le vainqueur dans un lourd bruit d'ailes. Ces urubus sont les meilleurs nettoyeurs de la Guyane. Sans eux, il y aurait la peste dans ce pays torride. Les Guyanais les respectent et ne les tuent jamais. Voici l'église de Cayenne où le père Fabre officia pendant quarante-cinq ans. On ne peut parler de la Guyane sans parler du père Fabre. C'est le saint du pays. Charité, dévouement, abnégation sont ses moindres vertus. La population l'idolâtre, les notables l'admirent, les forçats le vénèrent. Sa réputation d'apôtre s'étend des Antilles à l'Amazone.

Par humilité, il a demandé dernièrement à desservir Montsinery, la plus petite paroisse de Guyane. C'est un chrétien des premiers âges.

*
**

Après avoir traversé le quartier excentrique de la ville, bâti de sordides cases en bois, où l'on accède par une planche jetée en guise de pont sur le ruisseau vaseux et herbeux, habitat de crapauds-buffles, on arrive au camp des forçats.

C'est une vaste bâtisse, renommée pour la ténacité de ses puces et punaises. Les forçats y sont pêle-mêle, comme dans tous les camps. Le jeu y sévit davantage et aussi l'ivrognerie. Les condamnés travaillant tous en ville, soit en assignation, soit par corvées, ont plus de facilité pour se ravitailler en alcool. Ils oublient ainsi leurs misères, mais se dégradent de plus en plus. Il y a beaucoup moins d'évasions à Cayenne qu'ailleurs. Être envoyé à Cayenne, c'est le rêve des forçats des autres pénitenciers. A Cayenne, chacun espère se débrouiller pour arriver à sortir du pénitencier et aller travailler pour le compte des notables de la ville ou des administrations.

C'est là un premier pas vers la liberté.

Les ouvriers en fer et en bois seront les

premiers casés. Il y a peu d'ouvriers habiles au bagne. Il y en a peu également parmi la population noire civile.

Les menuisiers, charpentiers, ébénistes, les tourneurs sur métaux, ajusteurs, mécaniciens, serruriers, les maçons et similaires sont l'objet de demandes réitérées des entrepreneurs de la ville au surveillant principal. Un bon dîner ou une caisse de champagne arrangent parfois très bien les choses.

Il y a bien le surveillant chargé des travaux qui s'y oppose souvent, car il a besoin de ses ouvriers pour entretenir les locaux administratifs. Mais tout s'arrange en Guyane. Un par un, les bons ouvriers quittent le camp pour travailler en ville. Ils sont payés de quinze à vingt-cinq francs par jour et doivent se nourrir. Un arrangement avec le cuisinier du camp atténuera le coût de la vie. Une négresse servira de bonne à tout faire. Certains de ces forçats couchent chez leur patron. D'autres rentrent coucher au camp.

Ceux qui tiennent le haut du pavé, ce sont les bouchers. Toutes les boucheries, dont la principale, la maison Bernardin, qui a la fourniture de toutes les administrations,

n'emploient que de la main-d'œuvre pénale.

Les anciennes beautés noires de la colonie qui, de chute en accroc, n'ont plus pour amants que des forçats, rêvent de faire la conquête d'un boucher. Car il gagne bien sa vie et, de plus, l'entrecôte gratuit est assuré.

Le métier de boucher est pénible. Les bons bouchers sont rares. On leur passe donc bien des choses. Du reste, une fois dans ces emplois, peu d'entre eux cherchent à s'en évader.

Les Noires, le jeu chez le Chinois ou chez l'Arabe libéré, la boisson en ont vite fait des adaptés, sinon des satisfaits.

Les femmes noires, plutôt volages, sont souvent cause de drames passionnels entre forçats, embusqués et libérés. Pour que la police locale les laisse à leur commerce, elles « donnent » parfois des évasions. Dans l'affaire Bordeaux que j'ai soulignée, il y avait deux noires très connues de tous les forçats. Certains de ceux-ci poussent la candeur, entre deux spasmes, jusqu'à raconter leurs projets à leur amie d'une heure.

Pour se débarrasser d'un amant gênant, ces femmes emploient sans remords le poison. Grabowsky, le meilleur ébéniste de

Cayenne, fut ainsi empoisonné par une maîtresse noire.

Les noires excellent dans la préparation des poisons tirés des plantes, lianes, feuilles ou racines de la forêt. Ils sont très peu connus des blancs et souvent laissent à peine de traces.

Ajoutons très vite que les noires ne font jamais de mal à qui ne leur en a jamais fait.

Je pourrais conter des preuves de dévouement même désintéressé, de la part de ces femmes pour des forçats ou des libérés qui les traitaient bien.

Mais les noires sont extrêmement vindicatives. Dans ce cas, elles se soucient peu du choix des moyens. On se tromperait si on les prenait pour des arriérées. La pratique du blanc les a mises à la page. Quelques-unes ont été dressées par quelque Alphonse libéré, et parlent l'argot de la Chapelle : « Tu me prends pour une « cave »; tu crois que je n' « entrave » pas... » On en reste sidéré. Elles sont coquettes; elles savent choisir dans les vitrines de la maison Téolad les dernières créations de Paris. Je jure qu'elles ne sont pas du tout ridicules. Elles ont de la grâce, du maintien, portent l'ombrelle

comme une Parisienne et leur sac à main du bout des doigts.

Elles ont de l'hygiène et de l'hygiène intime, changent tous les jours de linge et s'arrosent de parfums pour atténuer l'odeur de la peau. C'est d'ailleurs question d'habitude. Pour leur odorat, notre peau de blanc sent le mort. Elles arrivent à vous le faire croire.

Naturellement, tous ces dons des courtisanes noires, l'Européen ne les découvre qu'à la longue.

Comment s'étonner alors que les forçats ayant passé par les affres des prisons métropolitaines, des incorrigibles, des cachots noirs ou des îles du Salut se complaisent dans leur société, jusqu'à en oublier la liberté ou à en différer sans cesse la réalisation. Un semblant de liberté tiendrait-il mieux la plupart des forçats que trop de rigueur?

Le pénitencier de Cayenne est au bout de la ville. Il y a plus de cinq cents forçats employés un peu partout. Alors que les corvées diverses sortent du camp en ordre et accompagnées de surveillants, ces employés sortent seuls, vont seuls en ville, font seuls leurs achats chez les commerçants, comme

les civils, et rentrent seuls au camp jusqu'à neuf heures du soir, heure ultime de la dernière rentrée journalière. On voit des forçats employés depuis vingt ans chez quelque notable ou fonctionnaire, parfaitement adaptés à cette vie d'esclave affranchi et n'en voulant pas changer. Un esclandre, une ivresse trop zigzagante, une rentrée trop tardive et on les réintègre au camp. Ils retournent aux corvées générales pendant quelque temps jusqu'à ce qu'un employeur les fasse demander. Ils promettent la lune au surveillant principal et les voilà encore embusqué chez quelque civil.

Cette catégorie de forçats résignés ne craint qu'une chose : « la libération ».

Les employeurs préfèrent la main-d'œuvre pénale à celle des libérés qui coûte plus cher.

Et c'est toute l'histoire des libérés et de leur vie de sans-travail. Sans doute, les hommes de métier trouveront ils toujours à s'occuper. Mais la plupart des condamnés n'ont pas de métier. Ils n'en ont pas appris en maison de correction, ni en prison, ni au bagne. Un bijoutier, un soyeux, un dessinateur, un dentiste, un comédien, un notaire,

un abbé, un banquier, un instituteur, un cheminot, etc... ne trouveront pas d'emplois en Guyane et seront contraints à des besognes de manœuvres ou de subalternes très peu payés.

Le malaise de la libération des forçats obligés à la résidence en Guyane, s'aggrave de la concurrence de la main-d'œuvre noire libre. On a beaucoup médité des noirs de Guyane. Ce sont des Français de trois siècles, parlant, lisant, écrivant et pensant en français. Les noirs du peuple ont besoin de travailler et souvent rivalisent d'adresse avec les blancs. Comme il y a peu de travail en Guyane, si les employeurs leur préfèrent les libérés, que feront-ils pour vivre eux et leur famille.

Pris entre la concurrence des mains-d'œuvre libre et pénale, les libérés, sauf exception, sont réduits à la misère, à la déchéance. Quelques-uns cherchent la solution dans l'évasion. D'autres, sans ressort, traînent une vie lamentable. Voyez-les autour du marché couvert de Cayenne. C'est le soir. On a fermé toutes les portes. Mais il reste les escaliers de pierre, les brouettes et les charretons attachés aux anneaux du mur par

des chaînes. Les plus vigoureux coucheront dans les brouettes et les charrettes, les plus vieux sur les marches des escaliers ou la terre nue. Pour calmer leur faim ils sentent les odeurs des nourritures enfermées dans le marché. Ils tendent la main aux forçats embusqués qui passent. La nuit venue, quelques-uns essaient d'aller voler. Que risquent-ils? D'être pris et renvoyés au bagne? Ils ne cherchent que cela. Ils y seront mal nourris. Mais c'est mieux que rien du tout. Mal couchés sur un lit de camp, mais c'est mieux qu'une marche d'escalier ou une brouette. Mal vêtus, mais tout de même mieux qu'avec leurs loques. Cette situation sans issue des libérés arracha des cris d'indignation à Albert Londres. Il résuma sa pensée par ces mots qui, sous sa plume mesurée, prennent un sens lapidaire :

« L'obligation de la résidence en Guyane des libérés, est « une erreur de la loi ».

**

Nombreux sont les fonctionnaires qui ont essayé d'atténuer la misère morale et matérielle des forçats et des libérés.

Des écrivains de haute conscience ont signalé les abus de certains agents de l'A. P. J'aurais beau jeu de renchérir, de citer des faits précis, des exemples nombreux. Je n'en ferai rien, ne voulant pas être accusé de parti pris ou de rancune. Mais comme j'ai plaisir à dire tout le bien qu'ont fait ou voulu faire nombre de fonctionnaires, et cela dans un pays tellement éloigné de la métropole que le moindre des agents a, sur les condamnés, un pouvoir quasi féodal. Quel est l'homme qui, ayant légalement droit de vie et de mort sur des condamnés, ne serait pas tenté d'user parfois arbitrairement de ce droit? Nombreux, cependant, sont ceux qui n'en ont jamais usé. Des surveillants comme MM. Grégori, Thomas, Theillaud, Ramusant, Pierre, de Ruyter, Guéniffet, j'en oublie, n'ont jamais puni ou ne l'ont fait que très rarement et dans une forme très atténuée. Ils obtenaient des forçats ce qu'ils voulaient. Leurs services marchaient à merveille. Mais ils prêchaient d'honnêteté et de sagesse.

C'est plus difficile à un commandant de pénitencier de ne jamais punir. Quand un surveillant a dressé un rapport contre un

forçat, lui seul peut l'annuler, ce qu'il fait rarement.

J'ai pourtant vu souvent le chef des travaux Duplan aller plaider lui-même l'indulgence de la commission disciplinaire pour des forçats contre qui il avait dressé des rapports.

La commission les faisait bénéficier du sursis. Tout ce que peut faire le commandant, c'est atténuer la punition au minimum.

Ceux qui le font s'en trouvent bien. Les commandants Michel, Cruccioni, Masse, Honoré, Cordonaier, Jean Romain, s'appliquaient dans leurs fonctions à concilier l'humanité et le règlement. Tâche ingrate, risquant de mécontenter tout le monde, qu'ils menaient cependant à bien.

Les médecins-majors sont généralement aimés des condamnés pour le bien qu'ils font.

Le docteur Rousseau a laissé en Guyane le souvenir d'un apôtre, doublé d'un savant. Combien d'hommes n'a-t-il pas guéris, encouragés, amendés, sauvés.

Un jour, un Arabe fut surpris à voler chez le docteur Rousseau. Prévenu, il fit mander l'Arabe :

— Pourquoi m'as-tu volé?

— Moi faim beaucoup, Major.

— Eh bien, ne vole plus. Viens ici tous les matins, mon cuisinier te donnera à manger.

L'Arabe ne vola plus. Je cite ce trait entre mille.

L'hôpital militaire de Cayenne est dirigé par un médecin principal, chef du Service de Santé de la Guyane. Il y a là de nombreux emplois qui sont occupés par des forçats ou des libérés. Souvent, les médecins sollicitent leur grâce du ministère qui en tient généralement compte.

L'hôtel du gouverneur est proche de l'hôpital et emploie également la main-d'œuvre pénale. On aurait peine à reconnaître un forçat dans ce maître d'hôtel stylé qui sert à table les invités du gouverneur. Le chauffeur en livrée est aussi un forçat.

En plus des affaires courantes de la colonie, le gouverneur a la haute main sur l'A. P.

Le gouverneur Chanel fut le premier à y faire des réformes. Il fit surtout la guerre à la pratique ancienne du vol des denrées et des effets des forçats, connue en Guyane sous le nom bénin de « camelote ». Des agents furent punis, rétrogradés, révoqués.

Il entreprit de relier Cayenne à Kourou par une route, soit une trentaine de kilomètres. Elle était presque terminée quand il quitta son poste. Il apparut une fois de plus que les blancs ne « tiennent pas » dans les travaux durs, sous le chaud soleil des tropiques. Tous tombaient malades au bout de quelques jours. Il fallait les évacuer sur Cayenne.

D'autres les remplaçaient, qui tombaient à leur tour. Le supplément de vivres, vin, tafia et café que le gouverneur avait octroyé aux hommes de la route, était souvent dilapidé par des subalternes peu scrupuleux. Au lieu de faire un litre de lait avec une boîte, on en faisait trois : deux boîtes de lait partaient en « camelote ». Les hommes avaient touché des moustiquaires pour la nuit. Dans le sommeil fiévreux, ils les avaient vite déchirées. On ne les remplaçait pas. Impossible de dormir alors, avec ces nuées de « maringouins » venant de la vase toute proche. Le jour, un soleil de plomb tombait sur les échines courbées vers la terre. Le travail avançait peu. Les surveillants eux-mêmes tombaient malades ou parlaient de démissionner. Quelques-uns moururent. Les

forçats, eux, mouraient par dizaines. Ceux qui n'attendaient pas la mort étaient évacués par la route, à pied, leur « barda » sur le dos. Ils arrivaient quand ils pouvaient à Cayenne. Comment un homme peut-il changer si vite, nous demandions-nous en voyant revenir ces cadavres vivants?

Les plus osés s'en évadaient et rentraient à Cayenne. Aucune menace ne pouvait les y faire retourner. Les embusqués se tenaient cois depuis que quelques-uns avaient été envoyés à la route en punition. Là, plus de fantaisie, de sourires de la patronne ou de jeu chez le Chinois, mais la pioche, la pelle ou la brouette, la fatigue assommante, le soleil abrutissant, la ration congrue, la maladie, la « crève ».

Et c'est tout le bagne, ces deux extrêmes.

Entre deux hommes condamnés à la même peine pour le même fait, l'un va crever sur la route pendant que l'autre a l'air d'un sous-préfet chez le gouverneur.

Un condamné à cinq ans « pour voies de fait étant militaire », travaille dans la vase jusqu'aux cuisses, gardé à vue par un portecclés condamné à perpétuité pour parricide ou infanticide.

Jadot, vicieux notoire, assassin d'un gamin, fut pendant des années le bras droit du chef de camp à l'île Saint-Joseph. C'était lui, et non le chef, qui plaçait les hommes ou les déplaçait. On pense bien que les plus beaux n'étaient pas à la corvée générale.

On peut juger par là des « combines » qui se tramaient pour ne pas aller sur la route. Un forçat guettait-il la place d'un embusqué? Il lui tendait un piège pour le faire punir, le faire envoyer à la route, et prendre cette place libre. Deux jaloux d'un jeune homme en usaient pareillement. Les comptables de Cayenne gagnaient leur vie.

Les majors, eux, protestaient de ce surcroît de malades que le vide de la pharmacie ne permettait pas de soigner.

La route se fit quand même, tant bien que mal. Les Annamites, les Arabes et les noirs, habitués à ces climats paludéens, tenaient mieux que les blancs. Dire que les quinze derniers kilomètres sont aussi bien faits que les premiers serait téméraire. Mais il fallait faire quelque chose. Albert Londres s'était gaussé en parlant de la route n° 0. Il fallait donc une route, et au plus vite. Et quand

la route fut faite, ô civilisés! les noirs n'en voulurent pas.

Ils passaient tout à côté, sur un tout petit sentier tracé par les pas de leurs ancêtres, et, en guignant narquoisement la route déserte et homicide, sifflotaient leur refrain préféré : « Dans la vie faut pas s'en faire, moi je ne m'en fais pas... »

Tous les kilomètres, un Arabe nonchalant, armé d'un raclette, faisait mine d'arracher un peu d'herbe qui poussait déjà, plus haute qu'un homme, sur la route inemployée. Près de Macouria, à trois kilomètres de Cayenne, une auto enlisée gisait sur le flanc : l'auto de l'ingénieur.

CHAPITRE XIII

CEUX QUI RÉUSSISSENT

Nous avons suivi le condamné aux travaux forcés depuis la cour d'assises jusque dans les différents pénitenciers de Guyane.

Nous avons vu sa vie, ses réactions, allant de la pire déchéance au relèvement moral indéniable.

Nous savons que la préoccupation principale de tout condamné, c'est l'évasion.

Pour compléter cette relation de la vie des forçats, il nous reste à voir comment se conduisent à l'étranger ceux qui réussissent à s'échapper du bagne.

Nous le savons déjà : les évadés sont partout : dans les placers ou la brousse de la Guyane française, dans les mines de boxite

de la Guyane hollandaise, quelques-uns en Guyane anglaise, un grand nombre au Venezuela, d'autres en Colombie et en Bolivie, à Panama, à Costa-Rica, au Nicaragua, au Honduras, au Mexique, en U. S. A., enfin au Brésil, au Paraguay, en Argentine.

La plupart de ces évadés du bagne vivent une vie légale. Les polices connaissent souvent leur état civil, mais ne les inquiètent pas, en raison de leur vie honnête.

Ceux qui « remettent ça » sont l'exception.

Voyons-en donc quelques-uns, les faits parlant plus clair que les théories et les affirmations.

Piote et Grondier se sont évadés ensemble de Cayenne. ils étaient libérés et astreints à la résidence obligatoire. Piote est le diminutif russe de Pierre. Son crime? Pendant la guerre, il fut envoyé en Russie sur le front français. Dans le camp de préparation, il eut une altercation, au cours d'une beuverie, avec un sergent français. Ils ignoraient tous deux la langue de l'autre, et prirent pour des insultes ce qui n'était que des répliques grivoises ou martiales, langage habituel des troupiers en bordée.

La rixe s'étendit, naturellement, aux deux groupes russe et français. Piote passa devant le conseil de guerre et fut condamné à cinq ans de travaux forcés pour rébellion et coups à un supérieur. Et voilà Piote au bagne. Depuis si longtemps qu'on le trimballait partout, il trouvait assez naturel qu'on l'ait envoyé en Guyane. Ce n'est qu'ensuite, en apprenant à parler le français, qu'il trouva la peine un peu forte pour un geste où il n'entrait pas de méchanceté.

Il fit sa peine parce qu'elle était courte, ayant passé plus de deux ans dans diverses prisons de France.

Mais une fois libéré, il résolut de s'évader pour regagner la Russie.

Entre temps, il avait appris la révolution de son pays. Il ignorait tout de la politique, et presque tout du bagage scolaire d'un ouvrier français moyen.

Piote était bon camarade. généreux, travailleur et adroit. Les forçats avaient confiance en lui et le citaient comme un « homme ». Au bagne, la réputation « d'homme » correspond à celle de gentleman dans la vie libre. L'opposé d'un

« homme », c'est le mouchard, « le bourriquot ».

Mais réputation oblige. Piote ne traîna pas autour du marché de Cayenne avec les libérés loqueteux. Il alla trouver Grondier, qui travaillait comme menuisier dans un atelier de la ville.

Grondier avait été condamné à sept ans pour fausse monnaie, à l'époque où les anarchistes en faisaient une panacée universelle. Il regrettait vraiment de s'être laissé entraîner par les billevesées des propagandistes, alors que ceux-là vivaient de leur propagande sans courir les risques du bagne.

Pourtant, il ne s'arrêtait pas au regret inutile. Il voulait refaire sa vie.

Un libéré qui veut réellement s'évader a beaucoup de chances de réussir s'il a un peu d'argent.

Piote et Grondier s'embarquèrent donc pour le Brésil, avec l'aide de complicités qui n'intéressent personne que les forçats.

Et les voilà à Belem, capitale de l'État de Para. Ils y trouvent du travail dans l'ébénisterie. C'est chez eux que je trouverai asile en arrivant à Belem quelques mois plus tard.

C'est Piote qui me faisait embaucher chez son patron Kislanow.

Piote écrit dans sa famille russe, qui lui envoie ses papiers et un passeport, lequel lui donne le droit de se faire rapatrier par le premier consul russe. Mais, le Brésil n'ayant pas reconnu le gouvernement des Soviets, il n'y a pas de consul russe dans ce pays.

Sur ces entrefaites, il n'est question, au Brésil, et particulièrement à Belem, que du « cas Dieudonné ».

La police arrête tous les fugitifs de Cayenne, dont Piote et Grondier. Tous deux montrent leurs papiers de libérés. La France est le seul pays au monde où existe la peine accessoire du doublage. L'extradition étant basée sur la réciprocité et l'équivalence des peines entre deux pays, on ne peut donc renvoyer les deux libérés à Cayenne.

Mais le préfet de police, pour avoir la paix avec les journaux de l'opposition, use de son droit d'expulsion et les envoie dans l'État brésilien voisin, l'État de Maranhão.

A Maranhão, le consul français les persuade qu'ils trouveront plutôt du travail à Fortaleza, capitale de l'État de Ceara voisin. Fortaleza est une charmante ville

moderne de plus de cent mille habitants. Le préfet de police reçoit aimablement les deux libérés du bagne, mais il leur suggère l'idée d'aller plutôt à Récife, capitale de l'État de Pernambuco. C'était l'époque où la police de Récife n'était pas en rapports fraternels avec celle de Belem, pour des raisons qu'Albert Londres a racontées dans *L'Homme qui s'évada*. Il était humain que le préfet de police de Récife ne voulût pas des expulsés de Belem. Il leur paya cependant leur passage jusqu'à Bahia. On sait que le Brésil, pays très catholique, fut le principal refuge des congrégations religieuses françaises. A Bahia, notamment, on rencontre des moines comme à Paris des étrangers. Piote et Grondier s'adressèrent donc à un sympathique capucin, accueillant comme Jérôme Coignard. Le brave homme les hébergea quelques jours, leur remit quelques milreis et les engagea à aller plutôt à Rio de Janeiro. Mais ils en avaient assez d'être passagers de pont sur les bateaux côtiers brésiliens. Ils s'en furent moitié par chemin de fer, moitié par la route, travaillant ici, bivouaquant là, jusqu'à Rio de Janeiro. Toutes ces pérégrinations avaient duré des mois. Pendant ce

temps, j'étais arrivé dans la capitale du Brésil, où j'attendais Albert Londres, pour rentrer en France.

Un matin que je me promenais dans le Jardin do Publico, quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître Piote et Grondier, affalés sur un banc, hirsutes, minables, dépeuillés.

Ils furent vite restaurés, rasés, lavés, retapés. Mais je pus constater une fois de plus que la grande misère n'est pas bonne à beaucoup d'hommes. Les deux vieux amis s'en voulaient pour des vétilles. Trop de misères, sans doute, étaient entre eux. Ils se séparèrent. Piote réussit à intéresser un consul étranger à son rapatriement. Il est aujourd'hui en Russie. Mais Grondier s'en fut vers le Sud, à la recherche d'un pays qui voulût bien de sa bonne volonté.

*
**

Tous les évadés n'ont pas une aussi triste odyssée. Balada, évadé de Cayenne, est établi entrepreneur de peinture à Manos, capitale de l'État de l'Amazone. Il est très estimé sur la place, marié et père de famille de plu-

sieurs jolis quarterons. Il a délaissé la pince-monseigneur pour le pinceau et se déclare heureux. Il n'oublie pas ses anciens compagnons de misère, leur procure du travail, les encourage de son exemple et de ses conseils. Il étonnerait ses anciens surveillants du bagne où il passait plutôt pour une forte tête.

Notons que son mérite est grand, car il a débuté dans une usine de « borracha », caoutchouc amazonien, comme homme de peine. Là, il maniait de lourdes caisses destinées à l'expédition, pour un salaire infime. Dans une période de chômage, il s'embaucha dans une maison d'expédition de « castanhas », amandes du pays, servant à divers usages, et récoltées dans la forêt amazonienne par des déportés brésiliens. Mais son énergie était plus forte que sa misère.

Il a percé en dépit de tout. Balata est aujourd'hui un citoyen brésilien honorable.

Son compagnon, Malavoine, eut une chance plus rapide. Il avait appris la cuisine auprès des femmes des surveillants où il était garçon de famille. A Belém, après avoir reçu l'hospitalité des Pères de Notre-Seigneur-Jésus-de-Nazareth, il trouva une

place de chef cuisinier dans le premier hôtel de la ville. De suite, les clients affluèrent, attirés par la bonne cuisine française. Il gagnait l'équivalent de quatre mille francs par mois, sa nourriture et ses ristournes. Notons que les ristournes font partie du salaire d'un chef cuisinier et sont connues du patron de l'établissement. Des jalousies, cependant, tentèrent de le déposséder de son emploi. On l'accusa de venir de Cayenne. Le patron passa outre. Que lui importait Cayenne puisque ses clients étaient contents.

J'ai parlé des Pères de Nazareth. Ces religieux, pour la plupart Français, tiennent le meilleur établissement d'enseignement de l'État de Para. Les plus riches familles de Belem y envoient leurs enfants. La générosité des Pères est sans limite pour leurs compatriotes venant de Cayenne. Je suis à l'aise pour le dire, n'ayant jamais eu recours ni à eux, ni à personne. Ils ont tant soulagé de misères, essayé de relever tant de pauvres loques, tant patienté avec d'indécrottables mendiants, qu'ils ont droit à la reconnaissance des hommes ne s'embarassant pas de sectarisme religieux.

Ils pratiquaient le droit d'asile. Pendant

les arrestations des fugitifs de Cayenne, ils gardèrent chez eux plusieurs évadés, les employèrent à divers travaux et, finalement, répondirent d'eux au préfet de police.

Leur patience? Ils ont gardé chez eux, pendant quatre ans, comme aide-jardinier, un indécrottable poivrot, évadé de Cayenne, qui n'avait même pas, depuis ce temps, renouvelé sa garde-robe. Cet homme pouvait cependant rentrer en France, ayant terminé sa peine et son temps de doublage. Mais il n'avait jamais d'argent. Les Pères le gardaient, comme une croix, craignant qu'il fasse un mauvais usage de la liberté s'ils le mettaient dehors.

Un autre mendiant plus vil encore, c'était Orlandi. Il avait relevé les noms de quarante commerçants français établis à Belem. Il allait tirer leurs sonnettes à tour de rôle, excipait de son incapacité de travailler à cause du paludisme, entré à l'hôpital, retournait tirer les sonnettes et gagnait ainsi trois fois plus qu'un ouvrier spécialisé. Cet homme, qui parlait haut au bagne, n'avait pas honte d'aller tous les jours, vers onze heures, chez les Pères, pour avoir une gamelle de soupe. Notons que la soupe s'accompa-

gnait de viande, de légumes, de vin et de dessert. Tout de même, les Pères lui interdirent leur porte. Orlandi revenait quelques jours après, jouait au fiévreux, apitoyait et, finalement, gagnait encore un bon repas.

Disons à sa décharge que le travail est dur et peu payé à Belem pour un manœuvre, surtout s'il est paresseux. Après avoir vécu du jeu au bagne et tiré au flanc dans des places de confiance pendant de longues années, il avait perdu le goût du labeur, en supposant qu'il l'ait jamais eu.

Ces loques font exception. J'ai vu de nombreux Arabes évadés revenir de la pose des voies ferrées aux environs de Belem. Ils étaient dans le même état physique lamentable que les forçats revenant de la route Cayenne-Kourou. Pendant des mois, ils avaient économisé sou par sou sur leur maigre salaire pour pouvoir payer le bateau jusqu'à Pernambuco ou Rio de Janeiro. La pauvre vie de ces pauvres hommes faisait pitié. Nul forçat en Guyane n'aurait accepté le travail exténuant que leur imposaient les chefs de chantier des voies ferrées. Au surplus, ils étaient battus. Ils avaient des amendes pour des motifs futiles. Leur nour-

riture consistait en riz, haricots rouges et poissons salés. Les uns mouraient à la peine comme des chiens. D'autres revenaient comme ils pouvaient à Belem, entraient à l'hôpital de la Miséricorde, d'où ils sortaient, quand ils sortaient, mal guéris et faméliques. Ceux-là auraient pu tirer les sonnettes; ils ne le faisaient pas, cependant. Ils s'embauchaient dans les usines de « bor-racha » ou de « castanhas », dans les scieries de « madeiras » (bois), ou encore acceptaient des besognes de chien pour des salaires de famine.

Les plus forts tenaient bon sur les voies ferrées. On les voyait revenir à Belem, fiers de leur endurance et heureux de pouvoir prendre le bateau pour Recife.

Quand les évadés arrivent dans les villes du Sud, Recife, Bahia, Rio de Janeiro, Saô-Paulo, Porto-Alegre, on fait beaucoup moins attention à eux. Ils se confondent parmi les populations cosmopolites de ces grandes villes. Ils ont appris peu ou prou la langue du pays, ont des vêtements sortables, savent s'orienter vers telle branche de commerce ou d'industrie de leur choix, et deviennent en un mot des hommes libres.

Car la liberté, après l'esclavage du bagne et les affres de l'évasion, demande un apprentissage. J'ai connu des évadés qui ne pouvaient plus s'y adapter. Ils regrettaient le bagne, la quiétude relative de leurs emplois de garçons de famille ou d'aides-comptables, et aussi, disons-le, quelque ami de cœur laissé là-bas.

On rencontre au Brésil un certain nombre de Français, interdits de séjour pour la coco et autres stupéfiants, qui ont préféré l'exil à l'interdiction des grandes villes de France.

Ils se sont casés dans quelque grande firme commerciale ou industrielle et mènent une vie de petits employés en attendant de pouvoir rentrer en France.

Les hommes vivant des filles de joie sont plutôt traqués par la police du Brésil. Aussi se tiennent-ils cois, fréquentant peu leurs compatriotes évadés. Je dois dire, pourtant, qu'ils envoient souvent leur obole aux Français dans la gêne. C'est d'autant plus méritoire que leur aide demeure anonyme. Parfois, un évadé profite de leur situation équivoque pour leur soutirer de l'argent. Nul ne saura sans doute jamais comment se terminent ces chantages de la pègre. Car les

« réguliers » n'aiment pas que les évadés cherchent à glaner sur leur terrain. On est devant deux classes bien distinctes de hors-la-loi. Les souteneurs d'une part, les voleurs de l'autre. Rarement le même homme touche aux deux parties. Seuls les évadés condamnés en France pour la traite des blanches reprennent leur « métier » dès qu'ils arrivent dans quelque grande ville. L'entr'aide de ces hommes envers un des leurs est typique. Celui qui a plusieurs femmes en donne une à l'évadé qui n'en a pas, afin qu'il se relève de la misère.

Par contre, je n'ai pas connu ni entendu parler d'évadés ayant commis un acte illégal au Brésil.

Le contact des hommes libres leur est profitable. La crainte de retourner au bagne est salutaire. Dès qu'ils se sentent nombreux dans une ville, ils se dispersent ailleurs. Quelques-uns s'embarquent comme soutiers à bord des grands paquebots. Ils rentrent ainsi dans des pays fermés à l'émigration, comme les États-Unis d'Amérique.

*
**

Le Venezuela semble être la terre d'élection des évadés. Ce n'est pas un choix, c'est une nécessité. Les forçats de Saint-Laurent-du-Maroni et les relégués de Saint-Jean ne peuvent faire autrement que de s'évader vers ce pays, car le vent et les courants maritimes les poussent de ce côté. Ils ne peuvent risquer de longer toute la côte guyanaise française pour aller au Brésil. Cette direction est celle des évadés de Cayenne. Il est très rare que des forçats s'y rendent par leurs propres moyens. On a, en effet, le vent debout. Il faut donc être marin et tirer des bordées. Les entrepreneurs d'évasion de Cayenne, pêcheurs noirs le plus souvent, se chargent de les y conduire, moyennant une rémunération élevée.

En Guyane hollandaise, on a encore un pied au bagne. La Guyane anglaise n'est pas tolérée aux évadés. Reste donc le Venezuela. Les évadés y arrivent dans des canots de fortune, parfois en simple pirogue, plus souvent dans des esquifs dont la carcasse est faite de grosses lianes recouverte d'une toile

peinte, goudronnée, ou encore de chemises neuves et de treillis ayant encore leur apprêt. On n'arrêterait pas de compter les multiples évasions faites dans ces conditions précaires. Les évadés évitent d'aborder dans un village. Ils débarquent d'ordinaire sur une plage déserte, abandonnant leur embarcation et s'acheminent à l'aventure vers quelque pays habité.

La réussite de Bougrat pourrait faire croire qu'un évadé est forcément libre au Venezuela. Erreur. Il y a des évadés qui sont demeurés des années dans les « carcels » (prisons), par la seule volonté des alcades. D'autres, plus heureux, ont passé inaperçus et se sont de suite rendus utiles. C'est le cas de Pélissier, Marcheras, X... dit Lamothe. Tous trois étaient infirmiers. Dans ce pays où il y a peu de médecins ils n'eurent pas de mal à donner leurs soins à des malades. Et les voilà consacrés docteurs. Au Venezuela, le Français jouit de la réputation de savoir tout faire. A Carupano, X... dit Lamothe fait un accouchement difficile, qu'il réussit. Un voisin vient le chercher pour faire un cercueil à sa femme décédée la veille. Un autre lui demande de réparer sa machine à

coudre. Celui-ci le sollicite pour soigner son cheval, cet autre pour guérir sa vache, ou sa chèvre, ou ses poules. X... dit Lamothe essaie tout, réussit souvent. Il passe ainsi pour un prodige. « Sans doute, me confiait-il, j'ai eu quelques échecs, les médecins en ont aussi. »

Louis Roubaud a raconté l'odyssée de Pélissier au Venezuela. Je n'y reviendrai pas. S'il n'avait pas tenté la fortune à l'île de Trinidad, il serait encore au Venezuela, au lieu de se morfondre à Cayenne, suspecté par l'A. P.

Franceschi, ancien séminariste défroqué, eut une veine rare dès son arrivée au Venezuela. Traversant un gros bourg, il s'intéressa à des travaux que les gens faisaient sur la place. Ces gens mesuraient, mesuraient il ne savait quoi. Il interroge. On lui dit qu'ils ne trouvaient pas le milieu exact de la place pour ériger une fontaine. Franceschi se dit ingénieur, offre ses services qu'on accepte d'enthousiasme. L'air important, il trouve le milieu de la place, qui était tout de même pas mal de travers. Il dirige ensuite les travaux de la fontaine. Il n'en en a jamais fait, mais que risque-t-il? Il réussit. Il

devient populaire dans ce bourg où il a amené l'eau. Pour l'inauguration, on lui demande de dire quelques mots. Notre Corse parle de Napoléon de telle façon qu'il est porté en triomphe. Au Venezuela, Napoléon est aussi populaire que Bolivar. Franceschi le savait. Cela lui valut une bonne sinécure pendant quelques années.

Un autre, dont j'ai oublié le nom, avait tâté de la peinture aux îles du Salut. En arrivant au Venezuela, il se souvint qu'il avait peint pas mal de Napoléon. Il prend sa palette et pond des Napoléon à cheval, à pied, au bivouac, à Austerlitz, à Iéna, à Moscou, à l'île d'Elbe, à Waterloo, à Fontainebleau, à Saint-Hélène... Il les vend comme des petits pains. Il réalise pas mal d'argent, achète une hacienda, puis des troupeaux, et enfin se marie. On dit qu'il est devenu bonapartiste. Croyons-le.

A côté de ces réussites éclatantes, il est de pauvres bougres qui triment d'arrachepied dans les mines ou qui travaillent la terre, à moins qu'ils ne pêchent la perle à l'île Santa-Margarita. Ceux-là ne sont guère plus heureux qu'au bagne.

Guaz était de ces malheureux. En arri-

vant aux bouches de l'Orénoque, lui et ses compagnons vendirent leur canot pour avoir quelque argent, puis ils se dispersèrent. Guaz ayant la fièvre ne put aller plus loin. Un Venezuelien l'embaucha pour couper du bois. Il le nourrissait de riz et de bananes et le payait si peu que Guaz se croyait encore une fois aux travaux forcés. Mais comment partir de là. Tout autour, la brousse, la savane inondée par les eaux du fleuve. Une seule route, l'Orénoque. L'employeur s'aperçoit que son forçat veut lui fausser compagnie. Il le surveille de près, armé comme un Vénézuélien. Il ne savait pas qu'un forçat décidé s'évade toujours de n'importe où. Une nuit d'orage comme il en fait là-bas, Guaz décroche le canot de son patron et remonte l'Orénoque jusqu'à Ciudad-Bolivar. Il se repose quelques jours chez un compatriote qui lui avance quelques francs pour acheter du sucre et faire des berlingots. Tous les forçats connaissent un peu la confiserie. C'est le premier métier de tous les évadés qui n'en ont pas. Voilà donc Guaz dans les rues de Bolivar, criant : « Sucre à Bibi, sucre à Bibi. » Tous les gosses enlèvent ses berlingots et répètent le cri du Francès. Guaz

gagne quelque argent. Il projette de se rendre à Caracas. Il travaille un peu partout dans les haciendas avec les péons (hommes de peine), dans les saladeros (fabriques de viandes de conserve), et, après des mois, arrive à la Guayra, port de Caracas. Il est à bout de forces, la fièvre le terrasse. Que faire au Venezuela? Il pense à son beau-frère qui est en France. « Il m'accueillera peut-être? » pense-t-il. Guaz s'embauche à bord d'un paquebot et rentre en France par l'Italie. Il n'y reste pas longtemps. La police l'arrête et le renvoie en Guyane. Ici, un intermède de quelque dix ans passés en prévention, réclusion, îles du Salut, et Guaz reprend la mer, pour encore une fois le Venezuela. Je ne l'ai pas revu.

Il y a ainsi plusieurs centaines de Guaz qui roulent leur bosse à travers le Venezuela. Un consul de ce pays me disait dernièrement les efforts de la plupart de ces évadés pour se refaire une vie. Peu y parviennent. Ils ont du plomb dans l'aile. On les voit dans les mines de cuivre où les employeurs, en fait de papiers, ne demandent que des bras solides et une santé robuste. Les émanations du minerai les empoisonnent peu à peu. Ils s'en

vont ailleurs, dans les plantations de cannes à sucre, de caféiers, de cacaoyers, de bananiers, où on leur donne un misérable salaire.

Les plus veinards trouvent à s'employer dans les grandes compagnies américaines. Avec leur sens pratique de mettre *the right man in the right place*, les Américains dénichent parfois quelques valeurs parmi les évadés. Ceux-là sont alors sauvés de la misère, et perceront, peut-être, jusqu'à une situation enviable.

**

Les plus intelligents des évadés s'attardent le moins possible au Venezuela. Les îles parfumées des Antilles les attirent de toutes leurs séductions. Ils éviteront la Trinidad où les Anglais les renvoient à Cayenne, et la Martinique et la Guadeloupe naturellement. Il leur reste le choix entre la Jamaïque, Porto-Rico, Saint-Domingue et Haïti, enfin Cuba et la Havane enchantresse.

Mon vieil ami Oldjohn avait bifurqué de la Guayra sur Porto-Rico. Oldjohn est un peintre de Paris. Il ne s'attarde pas au baigne. Le temps d'y broser quelques beaux sites guyanais, de les vendre au prix fort

et en route pour le Venezuela. A son arrivée au bagne, il pesait cent cinq kilos. Le régime de la Pénitencière lui en avait laissé soixante-dix. Rien ne pouvait le rassasier. Il partit de Kourou avec le canot du passeur. Ce canot est enlevé plusieurs fois par an par des évadés. L'A. P. le rembourse à la commune et tout est dit. Arrivé dans l'Orénoque, Oldjohn et ses compagnons échangèrent leur canot à un Indien moyennant un peu d'argent et leur passage jusqu'auprès de la Guayra, y compris les vivres. L'Indien acheta un tonneau de poissons salés et des bananes. Tout en voguant vers la Guayra, les évadés mangeaient. Oldjohn n'arrêtait pas de manger. Le tonneau fut bientôt vide. Le fond de bois était pourri par le poisson et le sel. Oldjohn le mangea. C'est une histoire qu'on raconte encore à Cayenne. Elle est vraie comme la faim.

Les champs de cannes à sucre et les mines de cuivre n'étaient pas le fait de notre peintre gastronome. La palette colorée des Antilles le faisait loucher. Pour payer son portrait, un patron de goélette, à la fois marin, pirate, contrebandier et commerçant, le prit à son bord jusqu'à Porto-Rico. En

narrant ce voyage, Oldjohn a encore le frisson. La mer des Caraïbes est souvent démontée. Ils furent pris dans une tornade, firent naufrage, se raccrochèrent au canot de sauvetage et après des jours affreux et des nuits pires encore accostèrent Porto-Rico. De suite, Oldjohn se mit au travail. Un architecte français l'embaucha comme chef de chantier. Il était à son affaire, gagnait de l'argent, reprenait peu à peu son poids.

Des mois passèrent. Une collection de tableaux garnissait peu à peu son petit appartement. La pipe aux dents, Oldjohn brossait, en rêvant, aux douceurs de la vie antillaise. Un gracieux modèle posait pour lui et, au crépuscule, lui faisait oublier les honteuses priapées des cases du bagne. Mais... un ancien bagnard vint à passer par là. Il reconnut Oldjohn qui le secourut. Au bout de quinze jours Oldjohn renvoya le drôle qui ne voulait pas travailler. Ce fut son malheur. Dénoncé comme fugitif de Cayenne, on l'arrêta. Le consul de France demanda son extradition. Et voilà Oldjohn au bagne américain, en attendant son départ pour la Guyane. Il put y faire d'amères com-

paraisons sur l'application de la même peine dans les deux pays.

A Porto-Rico, les convicts n'ont pas intérêt à s'évader. Ils choisissent eux-mêmes leur travail. Le produit de ce travail leur est laissé. Des réductions de peine périodiques diminuent la longueur du châtiment à ceux qui le méritent. Il n'y a pas de délateurs, pas d'homo-sexualité, pas de batailles. Très peu de surveillants, mais une surveillance réelle, intelligente, éducative. Les hommes de couleur sont à part des blancs. Entre les heures de travail, des récréations, des jeux, du sport. L'école est obligatoire pour tous. La nourriture est saine, variée, abondante. Les corvées sont faites par les punis. Ce sont les seules punitions. Pas de pain sec, pas de cellules ni de cachots. Il n'y a pas toujours des punis pour les corvées. On demande alors des volontaires qui sont payés.

Les hommes de chaque dortoir élisent un chef de chambrée. Il s'occupe de l'hygiène, de l'ordre, marque des points aux hommes de bonne volonté et l'administration en tient compte.

Le contact avec le dehors n'est pas supprimé. Il y a des visites journalières, des

journaux, des revues et les derniers livres parus.

Les très rares évadés repris sont habillés de deux couleurs et condamnés à quelques mois de corvée obligatoire. Nous sommes loin des rigueurs inutiles du bagne français. Le gouverneur visite le bagne. Un convict lui montre son travail; un chapeau de panama si fin qu'il tient dans un boîtier de montre. Le gouverneur le propose pour une grâce avec le motif : un artisan aussi habile n'est plus à sa place au bagne, mais dans la société où il pourra contribuer, par son art, à la richesse du pays. Un peintre a décoré une église. Proposé pour une grâce avec un motif analogue. L'étonnant, pour un Français, c'est que le gouvernement américain tient compte des avis de ses fonctionnaires.

L'amendement est réel au bagne de Porto-Rico, dans la plus grande proportion possible, si l'on tient compte qu'on a affaire avec les plus rebelles d'entre les hommes.

Oldjohn revint au bagne. Il termina sa peine aux îles du Salut. Il est maintenant rentré en France, où, comme Candide, il cultive son jardin.

CHAPITRE XIV

CEUX QUI REVIENNENT EN FRANCE

Ceux qui reviennent légalement n'ont plus qu'un souci : vivre en paix. Je viens d'en dresser la liste. Je me suis arrêté au quinzième nom et il y en a d'autres encore.

Après vingt-six ans de bagne, Barrabas est à Paris. J'ai vu son patron, qu'Albert Londres connut à Salonique pendant la guerre : « Barrabas est un homme étonnant, m'a-t-il dit. Je l'ai pris comme chef d'atelier. Il a supprimé la moitié de mes frais généraux. C'est un chercheur, un inventeur. Il dirige un atelier de trente femmes avec un tact rare. Mes anciens chefs d'atelier n'en pouvaient rien faire. Avec lui, elles travaillent en chantant et gagnent davantage. S'il partait, je perdrais un précieux collaborateur. » Oldjohn est en France. La peinture étant

encombrée, il fait du commerce. Il a sa petite Renault comme tout le monde, et partage ses loisirs entre sa jeune femme, ses pinceaux et sa pipe. C'est un homme heureux.

Courbier est à Bordeaux. Henri Danjou a raconté en son temps le sauvetage qu'il fit lors du naufrage de la *Malhada* au large du Brésil. Courbier rentrait en France à bord du *Mosella*, qui fut le premier à porter secours au paquebot italien en perdition. Dans le désarroi du naufrage et malgré l'exceptionnel dévouement des sauveteurs, on remarquait cependant un étonnant nageur qui n'en finissait plus de sauver des naufragés. Après les opérations du sauvetage, le commandant le fit mander. Il n'était pas sur la liste des passagers. Il avoua s'être embarqué clandestinement. C'était Courbier. Libéré après cinq ans de bagne, il avait gagné le Brésil. Mais Bordeaux, son fameux vin et sa famille l'attiraient. Il se cacha à bord du *Mosella* en rade de Rio de Janeiro. On sait le reste.

**

Sur les grands boulevards de Paris, on voit un homme vendant des brochures de psy-

chologie sociale. C'est Mesclon, l'ancien forçat, qui vend pour quelques sous du bonheur aux passants. Si vous avez peur d'être convaincu, passez sur l'autre trottoir. Car si, curieux des théories de Mesclon, vous l'écoutez quelques instants, vous ne pourrez plus vous en aller. Il vous aura convaincu. Comme il a convaincu de grands industriels, des écrivains et nombre de personnes sensées.

**

— Je cherche un homme de confiance connaissant la comptabilité, disait un directeur d'affaires à Louis Roubaud.

— J'ai votre homme, répondit l'écrivain. Il a fait six ans de bagné, mais je réponde entièrement de lui.

— Vous vous moquez, Roubaud.

— Je suis très sérieux. Au fait, essayez-le. C'est ainsi que Froment entra dans sa place où, depuis longtemps, il a gagné la confiance de tous.

**

Guitare est maçon, bon maçon. A Cayenne, on l'appelait ainsi, du nom de l'instrument

qu'il jouait dans un jazz après ses heures de travail. Il a fait vingt-trois ans de bagné, les trois quarts attrapés là-bas à la suite d'évasions malheureuses. Il a connu les terribles chantiers de l'Orapu et de Charvein. Le gouverneur le fit gracier. Malgré tant de misères, cet homme n'est pas aigri. C'est un simple travailleur, un bon maçon de Paris.

**

Je téléphone à Guiraud, secrétaire de la Bourse du Travail du Château-d'Eau :

— Allô, as-tu un emploi quelconque pour un homme libéré de là-bas?

— Peut-être, envoie-le-moi.

Guiraud a fait son service militaire en Guyane. Il connaît les bagnards. Le lendemain, je revois mon libéré. Guiraud lui a trouvé un emploi. M..., le libéré, exulte. Il y a un an de cela. Il est toujours dans la même place.

**

Je pourrais les citer tous. Leurs cas sont analogues. Ils rentrent après des années de bagné et reprennent leur vie où ils l'avaient

laissée. Ils ne sont pas différents des autres hommes. Ils travaillent. Bougrand redresse des tôles dans une usine. Théo vend des chaussettes sur les marchés. Pomme à Pain sert des bocks. Richeton est infirmier. Challes tient un garage. Lebecque laboure les champs de la Beauce. Papelon est gérant d'épicerie. Vial tisse les soiries. Belton, l'innocent de Marseille, coupe les cheveux aux dames. Monti est inspecteur d'assurances.

Ce sont des faits. Ils semblent prouver que la majeure partie des libérés pourrait rentrer en France sans dommage pour personne. Encombre-t-on les hôpitaux des anciens malades guéris? A l'hôpital, ils risqueraient beaucoup plus de rechuter qu'au grand air du dehors. Ainsi des condamnés. Quand on a vu l'ardeur de la plupart des évadés à l'étranger pour se refaire une vie, on peut penser qu'en France, ils seraient au moins aussi sérieux. Dans l'intérêt de tout le monde, une large sélection pourrait être faite dès maintenant, sans attendre pour cela de reviser les statuts pénitenciers. C'est l'opinion de tous les anciens gouverneurs et administrateurs de la Guyane. C'est l'opi-

nion de tous les écrivains qui ont étudié le bagne.

Le commandant Michel, qui a près de trente années d'administration pénitentiaire, me disait dernièrement au sujet de Barrabas : « J'avoue m'être trompé à son sujet. A le voir toujours en conflit avec l'A. P., je n'aurais jamais cru qu'il aurait une conduite aussi digne dans la vie libre. *Il y en a là-bas des quantités dans son cas.* Il faudrait les aider à sortir de cet enfer. Les règlements du bagne devraient être appliqués, non pas à la lettre, mais dans un esprit très large d'équité et d'humanité. Jusqu'à présent, rien n'encourage les forçats à se bien conduire. Quand ils voient le sort des libérés, leur dernier espoir légal disparaît. Alors, comme résultat, c'est l'horrible chose actuelle... »

Le bagne, c'est l'envers de la vie. Les pas-de-chance, les gosses abandonnés, les mal doués par la nature, les victimes de leur psychologie morbide, les détraqués y coudoient les crapules finies. Tous ces gens vivent pêle-mêle, enfermés des nuits entières et durant des années dans les mêmes cases. A ce régime, un saint homme deviendrait enragé.

Qu'on ne s'étonne pas alors des assassinats, des viols, des priapées, des délations ou des révoltes des forçats. Qu'on s'étonne plutôt que de telles institutions subsistent encore à notre époque. Qu'on s'étonne aussi, avec Albert Londres, Louis Roubaud, Georges Le Fèvre, le gouverneur Chanel et le commandant Michel, que des hommes avant passé vingt ans et plus dans ce pandémonium puissent reprendre leur place dans la vie comme si rien ne s'était passé auparavant.

C'est sur cette consolante réalité que je veux terminer ce livre. Et que les hommes de bonne volonté, ceux qui sont favorisés par la nature ou par la chance, tendent une main secourable à leurs frères malheureux.

Car les forçats, eux aussi, sont des hommes.

Août 1929-Février 1930.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| PRÉFACE | 7 |
| I. — Après le verdict | 17 |
| II. — Étapes vers le bagne | 27 |
| III. — Vers la terre du bagne | 46 |
| IV. — L'arrivée au bagne guyanais. | 59 |
| V. — L'organisation du bagne .. | 72 |
| VI. — Les Iles du Salut | 88 |
| VII. — Les Iles du Salut (<i>suite</i>) .. | 104 |
| VIII. — L'Homme et le requin ... | 121 |
| IX. — La Case du forçat | 135 |
| X. — Types de forçats | 152 |
| XI. — La Belle des belles | 179 |
| XII. — Cayenne | 202 |
| XIII. — Ceux qui réussissent | 221 |
| XIV. — Ceux qui reviennent en France | 246 |

COLLECTION DÉTECTIVE

Volumes parus :

- EDGAR WALLACE. — L'Homme du Maroc.
MAURICE MARROU. — L'Étrange mort de M^{me} Decanis.
GASTON BOCA — L'Ombre sur le jardin.
O SOYKA — Bob Kreith prévoit tout.
JACQUES DECREST — Hasard.
ÉDOUARD LETAILLEUR. — Le Cimetière des lépreux.
S. S. VAN DINE — Le Chien mort.
NEIL GORDON. — Quatre morts au manoir.
CECIL FREEMAN GREGG. — La Double solution.
RAYMOND FAUCHET — La Boutique sanglante.
SIDNEY FAIRWAY — La Vipère jaune.
CATHERINE VIRDEN — L'Œil des Wattacoquins.
MAURICE ARCY — La Formule rouge.
MICHEL HERBERT et EUGÈNE WYL. — Le Crime derrière la porte.
RAOUL WHITFIELD. — « La Vierge » fatale.
RAYMOND FAUCHET — La Folle hurle à la mort.
S. S. VAN DINE — Le Meurtre du Dragon.
JACQUES DECREST. — Les Trois jeunes filles de Vienne.
GASTON BOCA — Les Usines de l'effroi.
BARNABY ROSS — La Tragédie de X.
ÉDOUARD LETAILLEUR. — Perkane, le Démon de la nuit.
J.-S. FLETCHER. — Qui a tué Alfred Snowe?
ELLERY QUEEN. — Deux morts dans un cercueil.
JACQUES STREZA — Le Nègre aux mains blanches.
ARNO ALEXANDER. — L'homme au lacet.
BARNABY ROSS — La Tragédie de Z.